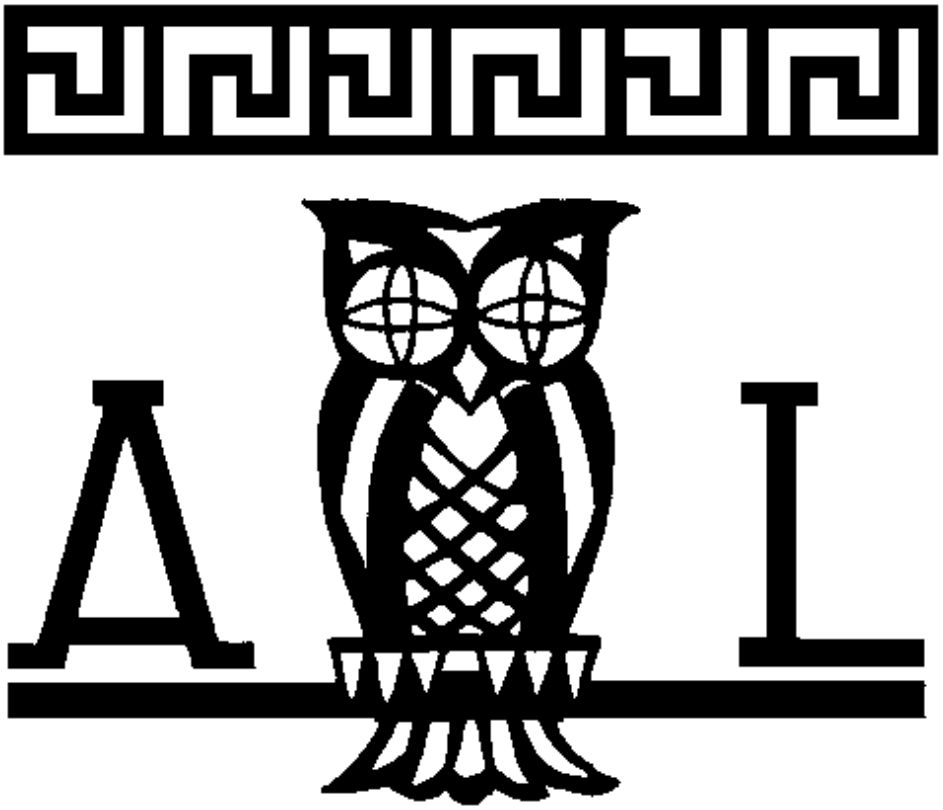

BULLETIN DE LIAISON DES ANCIENS DE L'ATHÉNÉE

Sommaire

Editorial	**1**
Wirion Jacques: Alles flieβt	**5**
Goedert Jos: Situation sanitaire au début du 19e siècle	**7**
Dr Schmit: Latrines	**33**
Gesiichter	**38**
Kolléischs Jongen am Krich	**39**
Simon Marcel : e peinleche Schreiffehler	**41**
Hommage au miel	**42**
Hemmen Emile : Derniers retranchements	**43**
Haag Emile : Une réussite originale	**45**
Schaus Raymond: Pièges de la médecine préventive	**47**
Stagiaire am AL	**51**
Version grecque 1947	**53**
Gloden Albert: Suite du portrait	**55**
Liste des promotions à partir de 1839 [VI]	**95**

Fascicule N° 31 **Mars 2012**

Anciens de l'Athénée **24, Bd Pierre Dupong** **L-1430** **Luxembourg**

Editorial

ATHÉNÉE et MODERNITÉ

Déjà les Grecs le savaient: «Panta rhei», tout coule. Les Romains le formulaient d'une autre façon: «Tempora mutantur», les temps changent, et ils ajoutaient qu'en même temps nous changions. Dans tout cela, nous ignorons totalement de quoi demain sera fait. Si nous fouillons dans nos souvenirs, tellement de choses sont devenues méconnaissables, ont disparu, du nouveau s'est mis à leur place. On n'arrête pas le progrès.

Quid de l'Athénée?

Pendant 350 années l'Ancien Athénée, à part quelques retouches mineures qui s'imposaient, a rendu service à notre pays dans les domaines éducatifs et culturels. Certes, dès les années trente du siècle dernier, on le savait vétuste, exigu, il n'était plus «up to date». N'était-ce pas au début de 1938 que deux messieurs, l'un petit, l'autre assez grand, ayant une certaine prestance, leurs chapeaux solidement vissés sur la tête, pénétrèrent dans la salle de classe de la VII B ? Le petit, c'était Joseph Wagner, «de Sing», directeur de notre école, l'autre René Blum, ministre chargé entre autres des Bâtiments Publics. Le ministre jeta un regard panoramique sur les 54 élèves, tous debout, salua d'un geste discret de la tête le Professeur Ludovicy, qui se tenait gêné près du pupitre. «Ludo» avait piqué un sacré fard. Monsieur le Ministre jeta un coup d'œil sur les grandes fenêtres le long desquelles l'eau dégoulinait, provenant de la respiration et de la transpiration des élèves et … de leur professeur. Il frôla du regard le monumental poêle à charbon sensé chauffer la salle.

Le vieux châtaignier entendit certainement le dialogue suivant: «Vous avez vu, Monsieur le Ministre?» «Je me rends compte, il faudra envisager dans un avenir pas trop éloigné … .» Puis des balivernes.

C'était la première fois que je voyais de près un ministre en chair et en os. Il était bien soigné, bien mis, sûr de lui. Je trouvais cependant que mon père, toujours soigné, portant des vêtements souvent un tantinet usés, peu sûr de lui, avait une chaleur humaine dépassant de cent lieues celle de Monsieur le Ministre.

L'avenir «pas trop éloigné», deux ans plus tard, dépendait d'Hitler qui envoya ses soldats, puis ses sbires, enfin Rundstedt avec Manteuffel et Sepp Dietrich.

Il fallait absolument reconstruire villes et villages au nord du pays. Pourtant, prouesse louable, le transfert de l'Ancien vers le Nouvel Athéneé dans les «Märeler Wisen» eut lieu au printemps 1964. Il fut agrémenté de quelques festivités. Une inauguration solennelle n'eut, à ce qu'il paraît, jamais lieu.

L'Ancien Athénée allait garder sa vocation culturelle et se muer en «Bibliothèque Nationale». Depuis longtemps nous l'appelions de nos veux. Notre vieux bâtiment fut «désossé», voilà que la modernité nous gratifia d'une nouvelle expression. Rapidement, la Nouvelle Bibliothèque s'avéra être trop exiguë. Les autorités réfléchissent à un autre site, une construction bourrée des acquisitions les plus récentes de la technique, naturellement plus vaste, ils tergiversent, reviennent sur leurs décisions, leurs projets. A son tour, lors de son entrée en fonction, ne sera-t-elle pas trop exiguë?

Qu'adviendra-t-il de l'Ancien Athénée? Y logera-t-on des administrations, des associations? Le démolira-t-on? Y créera-t-on une aire de repos avec quelques arbres rabougris et quelques bancs? Construira-t-on des résidences pour repeupler le centre-ville? Verra-t-on naître encore un centre commercial de plus avec des magasins, des restaurants allant du fast-food, de la pizzeria au luxueux temple pour des banquets pantagruéliques, flanqués naturellement d'une disco ? Quelle charge pour les citoyens: «shoper», bouffer, danser. Leur restera-t-il le temps pour quelques semaines de vacances en Tunisie, en Egypte, en Californie ou aux Seychelles? Attention au stress.

Lorsqu'il fêtera son cinquantième anniversaire, le Nouvel Athénée sera désossé à son tour. Les fenêtres, le toit ne sont pas étanches, il mange une quantité exagérée d'énergie.

Entretemps, chers lectrices, chers lecteurs, vous verrez naître l'Athénée-conteneur. Toute une cité de conteneurs accueillera les élèves. Il y a quelques années, les Anciens de l'Athénée avaient rendu visite au C.R.P. Lippmann installé dans un ensemble bien étudié de conteneurs. Nous y découvrîmes un aménagement de qualité, fonctionnel, disposant de moyens de

travail de très haute technicité : une machine dont existaient seulement quelques exemplaires en Europe, capable de doser l'arsenic trouvé dans quelques cheveux de Napoléon. Nous y découvrîmes un tableau dit noir qui n'était pas noir et fonctionnait sans craie et sans éponge, rien que le doigt du professeur ou de l'élève suffisait pour écrire des lettres et des chiffres. Selon la presse l'Athénée, après moult réticences et réflexions, a acquis un engin de ce type pour l'enseignement de la biologie.

Quelques années suffiront pour que les élèves puissent intégrer le Nouveau «Nouvel Athénée», le 2NA. Il sera splendide, étanche, peu vorace d'énergie. Y aura-t-il des panneaux solaires? L'aménagement interne tiendra compte des acquisitions les plus récentes de la technique. Les tableaux seront-ils encore noirs? Les termes de craie et d'éponge se trouveront-ils désuets: tout sera pour le mieux dans le meilleur des lycées. Pour combien de temps? Pour plus ou moins cinquante ans?

Entretemps la réforme No.X+ sera entrée en vigueur. Les sept sections vont se ratatiner à deux, peut-être lors d'une prochaine réforme à une seule ou trois. Fini le temps où des juristes se recrutaient parmi les plus brillants élèves de la section F, musique. Il semble qu'un bon plaidoyer se doit d'être mis en musique pour mieux faire chanter la partie adverse.

En tant qu'Anciens de l'Athénée nous sommes d'avis que les études secondaires se doivent d'offrir aux élèves une culture générale solide, vaste, surtout de leur apprendre à apprendre. De grâce, ne sacrifions pas notre vie entière à l'exercice d'une profession, quelque passionnante qu'elle soit. Notre métier nous amène à être utiles à nos concitoyens, il servira à garnir notre porte-monnaie, pas de trop, parce que l'argent gâte le caractère. Pour former notre personnalité, faire de nous des femmes- et des hommes-citoyens, n'oublions pas d'emmagasiner un bagage solide de connaissances des arts plastiques, de la musique et des littératures. Aux universités de fournir les connaissances et la formation nécessaires à l'exercice des professions respectives. Elles voueront une ou deux années à l'enseignement des sciences de base.

Depuis sa naissance en l'an de grâce 1603, l'Athénée était une chasse gardée masculine. Toute présence sous le châtaignier de la «gent trotte-menu et souriquoise» comme l'appelait irrévérencieusement Monsieur de la Fontaine, nous paraissait suspecte et inopportune, même celle des demoiselles inscrites aux Cours Supérieurs. Les événements de 1968 leur ouvrirent toutes grandes les portes de notre alma mater. D'abord, elles s'infiltrèrent comme pour renifler, puis elles prirent pied, enfin elles envahirent les lieux. Actuellement les femmes sont majoritaires à tous les niveaux, sans les fameux quotas.

Et pourtant elles sont mal, très mal représentées chez les Anciens. Rarement elles honorent de leur présence les manifestations, ce sont les épouses de nos membres qui donnent de la couleur à la monotonie masculine. Au Conseil d'Administration nous voyons siéger une seule représentante du sexe anciennement et faussement dit faible. Comment nous en consoler? Un sondage nous donne du vague à l'âme. «Parmi les évolutions souhaitables, 97 % des sondées jugeaient «importante» ou «très importante» une meilleure reconnaissance des femmes de cette génération comme actrices de la vie sociale et professionnelle. En revanche sur la question d'un éventuel engagement, seuls 12 % confessaient vouloir faire de la politique, alors qu'elles étaient 66 % à choisir l'action sociale, 57 % l'humanitaire et 51 % l'environnement.»

Le sondage conclut: «Beaucoup d'attentes, en résumé, mais peu de vocations ni même d'appétence particulière pour la chose publique.»

Mesdames, vous réclamez à corps et à cris l'entrée en force dans les conseils d'administration bien rémunérés de grandes boîtes. Les portes du nôtre vous sont largement ouvertes.

Vraiment, chères lectrices, chers lecteurs, l'avenir paraît radieux. Que faut-il penser du fait que l'Ancien Athénée a vécu 350 années avant d'être désossé, le Nouvel Athénée l'est au bout d'une cinquantaine. On n'arrête pas le progrès ! Quand même, je vous recommande la phrase de l'humoriste Pierre Dac: «Rien ne sert de penser, il faut réfléchir avant.»

Jos Mersch

Il y avait déjà une fois - - - des conteneurs dans la cour - - -,
qui eux ont dû faire place à de nouveaux conteneurs !

πάντα ῥεῖ *[Alles fließt]*

Bestimmt war der alte Grieche Heraklit nicht der erste, der diese Einsicht des **panta rhei** zum Ausdruck brachte: Dass wir nicht zweimal in den gleichen Fluss steigen. Eine Sache, die für den Menschen im Grunde inakzeptabel ist. Wir brauchen Stabilität, feste Grundlagen. Und man kann getrost behaupten, dass jede Art von Kultur ein Zeichen des Protests gegen die Veränderung ist. Die religiösen, die sportlichen und andere Riten suchen in der Wiederholung die Stabilität zu wahren, das Fließen anzuhalten. Die Kunst sucht im statischen Bild das Veränderbare und Vergängliche dem Zeitfluss zu entziehen, die Literatur befestigt in dauernder Schrift des Lebens labyrinthisch irren Lauf durch ewige Geschichten, die Musik findet im Fluss der Melodie neben den Wiederholungen der Reprisen auch die Basis der Variationen.

Und dann! Es gibt ja doch das Statische, die stabilen Dinge. In einer Landschaft setz dich nieder und betrachte den felsigen Berg und den Baum, und gar den grau verhangenen Himmel oder in anderen Breiten den ewig blauen, aber auch die Häuser und Straßen. Sie verändern sich nicht, während du sie betrachtest; minutenlang, stundenlang, tagelang, wochenlang bewahren sie ihre Gestalt, die Felsen und Berge gar Jahrhunderte lang, die Bäume wechseln ihr Aussehen nur langsam im Lauf der Jahreszeiten. Die folgenden Sätze von Montaigne reißen dich aus dieser Betrachtung: « Le monde n'est qu'une branloire pérenne. Toutes choses y branlent sans cesse : la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Égypte, et du branle public et du leur. La constance même n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon objet…» (Essais III,2) Bode hat sie so übersetzt: „Die Welt ist nichts als eine ewige Schaukel. Alle Dinge schaukeln ohne Unterlaß, die Erde, die Felsen, der Kaukasus, die ägyptischen Pyramiden, durch den allgemeinen sowie durch ihren eigentümlichen Wackelgang. Die Beständigkeit selbst ist nichts anderes als eine schwächer geschwungene Schaukel. Ich kann meinen Gegenstand nicht zum Feststehen bringen…" Du musst diese Intuition von Montaigne nur vergessen, dann kannst du dich in die stabile Welt versenken und zum ewigen nunc stans gelangen. Du kannst sogar anhand dieser Stabilität zu einem tiefen philosophischen Schluss gelangen: Diese Unveränderbarkeit offenbart uns das eigentliche Wesen der Dinge, die Veränderung ist nur scheinbar. Und so denkst du dann wie Parmenides, der ein Zeitgenosse Heraklits war. Bewegung und Werden sind nur Täuschungen der Sinne; das Sein an sich ist unveränderlich. Hier haben wir das Grundmodell aller Hinterwelten, wie sie von Platon und dem Christentum entwickelt worden sind. Diese Welt ist nicht die wahre Welt. Sie ist eine Scheinwelt, während die echte Welt des Seins darüber, darunter oder dahinter, jedenfalls: jenseits zu finden ist. Sie machen aus dem scheinbar Unveränderlichen das wahre Sein und die wirkliche Veränderung löst sich ihnen als Schein auf. Aus diesem Denken entsteht auch die Vorstellung einer absoluten Wahrheit, an die bis heute die Päpste der katholischen Kirche glauben. Diese Wahrheit ist dem Gläubigen in den biblischen Texten offenbart worden, kann aber mit den Mitteln der Vernunft erfasst werden. Wenn er ein solches Denken als absolutistisch bezeichnet, zeigt der Kritiker auf die Verschiebung des Begriffs vom Politischen ins Erkenntnistheoretische und zugleich auf den totalen Machtanspruch in beiden Bereichen.

Auch wenn die Erfahrungen der Geschichte, die Entdeckung der Welt, die Einsichten großer Philosophen und schließlich die Entwicklung der Wissenschaften diese Sicht als höchst unwahrscheinlich erscheinen lassen, vermittelt sie denjenigen, die daran glauben, einen Felsen inmitten der Brandung aller fließenden und schwankenden Dinge. Der erste Papst hieß nicht umsonst Petrus, d.h. der Fels.

Der Tod ist ja in gewisser Hinsicht das Endziel, zu dem für den Einzelnen alle diese Erscheinungen des Wechsels hinfließen. Er ist das eigentliche Paradigma der Veränderung und der Vergänglichkeit. Diesen Skandal überwinden wir in der Vorstellung eines „ewigen Lebens“ in einem Bereich des eigentlichen Seins. Solche Wunschträume mögen trostreich sein, halten aber keiner nüchternen Betrachtung stand und erweisen sich allzu rasch als Produkte einer Phantasie, die sich alles vorzustellen vermag, wenn es nur nicht die eigene Auflösung im Tode ist.

Wir sind dauernd damit beschäftigt, uns Flöße zu zimmern, um in diesem ewigen Fließen bestehen zu können. Es handelt sich hierbei um unsere kulturellen Leistungen in allen Bereichen, in der Politik, der Wirtschaft, in der Kunst, der Wissenschaft, dem Sport, der Religion...

Unser Wunschdenken aber zügelt sich nicht und will das Floß zur Insel machen und diese zu einem Festland ohne Ufer. Und wozu wäre ein solches gut, welche Sicherung könnte es bieten? Meeresfluten brauchten wir nicht mehr zu befürchten, dafür aber Stürme, Beben und Feuersbrünste.

Jacques Wirion

La situation sanitaire dans le Nord du Luxembourg
dans les premières décennies du 19e siècle

par le professeur Joseph Goedert

[reprint de l'article de la revue illustrée «De Cliärrwer Kanton» 2001/2]

D'un côté les menaces: les maladies infectieuses, les épidémies, le manque cruel de sages-femmes et l'activité des charlatans, de l'autre côté la vigilance exercée par les médecins, les chirurgiens, les pharmaciens, les accoucheurs et les accoucheuses.

L'article est basé sur des textes législatifs, sur des informations transmises par le Mémorial administratif et sur des documents conservés aux Archives nationales de Luxembourg (A.N.L.).

Ont été consultés les dossiers suivants:

régime français (B) 2, 7, 8, 10, 11, 400;
régime des Pays-Bas (C) 194, 386;
régence (E) 11;
Chancellerie à La Haye (F) 224, 232;
régime constitutionnel de 1842 à 1856 (G) 206, 345, 348, 352;
régime constitutionnel de 1857 à 1880 (H) 346, 845.

Sommaire

I

Une région sous-développée au point de vue médical

II

L'organisation de la santé publique dans la première moitié du 19e siècle

III

La lutte contre les maladies épidémiques

IV

La campagne contre la petite vérole

V

Le statut des pharmaciens

VI

Le problème des sages-femmes

VII

Conclusion

I
Une région sous-développée

Quoi de plus naturel et de plus intéressant, de plus instructif aussi, que de s'informer du mode de vie et de l'état sanitaire de nos ancêtres vers la fin de l'Ancien Régime et au tournant du 18e au 19e siècle, d'apprendre à quelles maladies ils étaient exposés et comment ils furent assistés par les rares médecins de l'époque, eux-mêmes cohabitant avec les nombreux rebouteux et charlatans qui infestaient les campagnes.

Dans un article paru en 1984 dans le périodique «Hémecht» et intitulé «Géographie médicale du Luxembourg d'après le dénombrement de 1767-72», l'auteur, Jean Kelecom, rend compte des conditions auxquelles l'exercice de la médecine a été soumise vers la fin du 18e siècle: une ordonnance de Charles VI, empereur et duc de Luxembourg, datée du 18 août 1732, impose aux candidats en médecine les conditions à remplir pour obtenir les grades de docteurs ou de licenciés. Un règlement du 14 novembre 1754 prévoit que les apothicaires apprennent leur art dans l'officine d'un maître. (1)

Sous le régime français (1795-1814) le secrétaire du département des Forêts, Christiani, fait rédiger en 1812 un «Précis historique et chronologique» qui fourmille de données intéressantes sur la situation sanitaire de notre pays au début du 19e siècle: la durée moyenne de la vie se situe entre 60 et 70 ans; les femmes aux poitrines opulentes nourrissent leurs enfants pendant deux ans; la puberté chez les filles apparaît tard, vers 15 à 16 ans; les maladies les plus courantes sont la tuberculose pulmonaire, la pleurésie, la pneumonie, les fièvres catarrhales, «la fièvre putride», la fièvre typhoïde, les fièvres intermittentes (le paludisme?). Parmi les enfants la coqueluche est fréquente, alors que le croup et la petite vérole se rencontrent plus rarement. Les scrofules et le scorbut sont relativement fréquents. Toutes ces maladies sont provoquées par les habitations insalubres et une nourriture insuffisante. (2)

Dans son exposé Christiani fait état des réponses de cinq médecins du département, parmi lesquels figure Jean-Gaspard Smets, domicilié à Weiswampach, dont les déclarations nous intéressent en tant qu'elles affectent une des principales localités du canton de Clervaux. A la question: Qu'en est-il de la physionomie des habitants et de leur condition physique?, il donne cette réponse: «ils ont le teint blanc mêlé de rouge, un aspect agréable, la couleur des cheveux est ordinairement châtaigne ou blonde.» Quelle est la durée commune de la vie? - «Il y en a fort peu qui excèdent les soixante ans.» Les maladies les plus répandues «... sont la pleurésie, les affections catarrhales, comme rhumatisme et sciatique. Les enfants sont beaucoup sujets aux vers à cause d'une nourriture indisgestible.» Quels ont été les effets de la petite vérole dans la mairie (de Weiswampach) depuis les dix dernières années? - «La petite vérole a été assez bénigne.» Y pratique-t-on l'inoculation du virus variologique ou celle de la vaccine? - «On ne pratique pas l'inoculation du virus variologique, mais il y en a beaucoup qui ne veulent pas se soumettre à la vaccine.» Combien y a-t-il de médecins, d'officiers de santé, d'accoucheurs, de sages-femmes, de pharmaciens? - «Un seul médecin, approuvé par l'ancien et par le nouveau régime.»

Les réflexions du docteur Smets révèlent le dénuement du système de santé dans le canton qu'il habite. Elles seront rappelées plus d'une fois dans les pages qui suivent. Le préfet du département lui aussi se dit préoccupé par la santé de ses

administrés et déplore avant tout l'abus qu'on fait de l'eau-de-vie de grains, distillée soit publiquement soit clandestinement quand à cause du manque de subsistances défense est faite d'en fabriquer. (2a)

***

Un autre rapport en réponse à un questionnaire adressé par Paris au préfet des Forêts, le 9 brumaire an 13 (31 octobre 1804), met lui aussi l'accent sur cette mauvaise habitude: «Les habitants en général ne sont pas méchants. L'ivrognerie est le principal vice qui domine dans le pays et dont les prêtres mêmes ne sont pas exempts.» (3)

A la même époque environ, en 1805, un mémoire officiel intitulé «Topographie physico-médicale du Luxembourg» trace le portrait suivant de nos ancêtres, tel qu'il se présente aux yeux d'un Français de l'intérieur: «La constitution physique des habitants du Luxembourg est en général robuste... leur nourriture consiste essentiellement en lard, sauercraut et légumes farineux dont ils font une très grande consommation. Le peuple est gros mangeur, sa boisson ordinaire est l'eau, le vin et la bière étant par leur prix fort au-dessus de leurs facultés pécuniaires, mais il se dédommage facilement le dimanche des privations de la semaine, après le service divin auquel il est très scrupuleux d'assister, on le voit aller garnir les... (cabarets) dont il ne sort ordinairement qu'ivre...» (4)

***

Il faut attendre l'année 1818 pour voir un médecin domicilié dans le Grand-Duché (nouvellement créé) examiner les causes d'une situation sanitaire déplorable et proposer des remèdes. Le docteur Maurice Detten, originaire de Westphalie, mais résidant à Echternach, adresse au Gouverneur Willmar un opuscule intitulé «Bemerkungen und Vorschläge betreffend das Medizinalwesen im Grossherzogthum Luxemburg», dans lequel il constate de façon péremptoire le retard pris par le Grand-Duché dans les progrès de l'art de guérir. «Die Heilkunst leistet in unserm Grossherzogthume nicht, was sie in einigen andern Staaten leistet.»

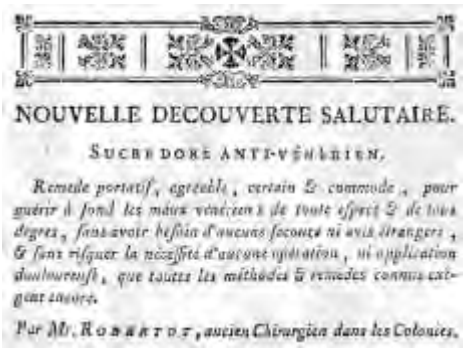
NOUVELLE DECOUVERTE SALUTAIRE.

SUCRE DORÉ ANTI-VÉNÉRIEN,

Remede portatif, agréable, certain & commode, pour guérir à fond les maux vénériens de toute espece & de tous degrés, sans avoir besoin d'aucuns secours ni avis étrangers, & sans risquer la nécessité d'aucune opération, ni application douloureuse, que toutes les méthodes & remedes connus exigent encore.

Par Mr. ROBERTOT, ancien Chirurgien dans les Colonies.

Cela tient à plusieurs causes:

1° «die Scharlatanerie herrscht in unserm Lande, trotz dem französischen Gesetz des 11. Jahres, noch immer unter mancherlei Gestalten. Bald wagt ein alter Apotheker sich mit innerlichen und äusserlichen Kuren abzugeben; bald unternimmt ein unwissender Wundarzt die Behandlung der schwersten Krankheitsfälle; bald ist ein Bauer, bald ein vornehmer Herr, über seine medizinischen Kenntnisse täuschend und durch warme Menschenliebe verleitet, der Eskulap seiner Gegend; ja zuweilen ist ein verschmitztes Weib das berüchtigste Gesundheitsorakel ... Durch diese Scharlatanerie ist es in einigen Gegenden dahin gekommen, dass der Pöbel geschickte Ärzte und Wundärzte kaum noch mit dem Bauer oder der alten Frau, welche die Urinpropheten und die Heilkünstler machen, zu einer Klasse zu rechnen würdigt».

2° Les préjugés de la population. «An der Spitze dieser Vorurtheile steht die berüchtigte Urinbeschau, dieses von dem Erzscharlatane Paracelsus ausgebrütete Ärgernis der Ärzte. Der Pöbel, wozu in dieser Hinsicht selbst viele Geistliche und angesehene Bürger gehören, glaubt, ein Arzt müsse allein aus dem Urine die ganze Krankheit erkennen können... Wer die Rolle eines Urinpropheten geschickt zu spielen versteht, erhält eine ausgebreitete Praxis.»

3° Autres préjugés. «Viele Personen, besonders vom Bauernstande, hegen den Wahn, alle Krankheiten liessen sich durch eine oder etliche Arzneyen heben. Wenn daher ein Kranker von seinem Arzte etliche Arzneyen erhalten hat, ohne völlig geheilt zu seyn, so glaubt er, dieser Arzt könne die Krankheit nicht erkennen oder behandeln und geht daher zu einem andern. Wenn hier derselbe Fall eintritt, so sucht er Hilfe bei einem dritten Arzt».

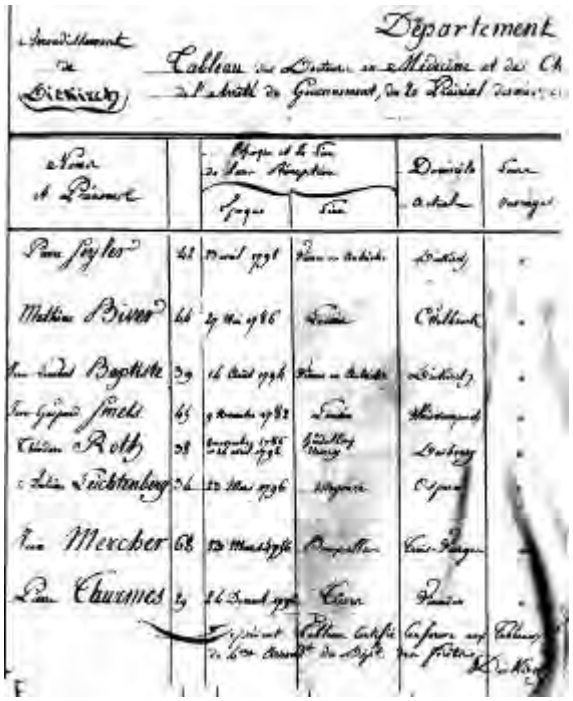
Département
Tableau
Diekirch

Tableau des médecins de l'arrondissement de Diekirch en l'an 11

II

L'organisation de la santé publique dans la première moitié du 19e siècle

Un bref retour en arrière s'impose. La loi française de l'an 11 de la République, rappelée par Detten, n'est pas la première qui ait tenté de mettre de l'ordre dans une matière difficile. Le 18e siècle, le siècle des Lumières, a été très bureaucratique et porté à réglementer jusque dans les moindres détails le mode de vie de nos ancêtres. On s'étonnerait de ne pas trouver dans la foule des ordonnances émanées du gouvernement général des Pays-Bas autrichiens des textes relatifs à l'exercice de la médecine. Nous avons cité plus haut l'ordonnance de Charles Vl publiée à Bruxelles le 18 août 1732.

Des médecins et des chirurgiens se trouvent en 1776 à Bastogne, Houffalize et Saint-Hubert (dans le doyenné de Bastogne), à Bitbourg et à Echternach (dans le doyenné de Bitbourg), à Ettelbruck, Vianden et Wiltz (doyenné de Mersch). Dans le doyenné de Stavelot deux chirurgiens, Jean Merscher (Mercher) et Laurent Tives sont cités à Bellain/Troisvierges. (6)

Le 20 mai 1806, le sous-préfet de Diekirch, Boistel, énumère les titres et diplômes des médecins de son arrondissement. Y figurent Seyler, médecin à Diekirch, Roth, chirurgien, à Dasbourg, Thurmes, médecin à Vianden, et Smets, médecin à Weiswampach.

La loi française de l'an 11 innove en ce qu'elle crée un titre spécial, l'«officier de santé» (titre que nous rencontrons dans les romans de Balzac et de Flaubert), qui n'a pas besoin d'étudier dans une faculté de médecine. Ceux qui portent le titre d'officier de santé «pourront être reçus après avoir été attachés pendant six années comme élèves à des docteurs ou après avoir suivi pendant cinq années consécutives la pratique des hôpitaux civils ou militaires» (texte de la loi). Dans chaque département sera institué un jury composé de deux docteurs en médecine, domiciliés dans le département, et d'un commissaire choisi pour la réception de l'officier de santé, qui d'ailleurs ne peut pratiquer que dans le département où il a été examiné.

Figure 44. — Le Médecin « Tout-pur » et le Médecin « Tout mieux ».
Gravure tirée des *Fables de La Fontaine* illustrées
par G. Doré (Hachette, édit.).

La même loi de ventôse an 11 et celle du 21 germinal suivant concernant l'organisation des écoles de pharmacie charge le préfet d'afficher chaque année la liste des pharmaciens établis dans le département (noms, dates de la réception, résidences). Les officiers de santé, établis dans les bourgs et villages où il n'y aurait pas de pharmacien ayant officine ouverte, sont autorisés à fournir des médicaments aux personnes auprès desquelles ils sont appelés mais n'ont pas le droit de tenir une officine ouverte. Est sévèrement prohibée la distribution aux foires et marchés d'affiches indiquant des remèdes secrets et célébrant les vertus de «plantes médicinales»; on ne peut exercer la profession d'herboriste sans avoir subi dans une école de pharmacien un examen qui prouve qu'on connaît exactement ces plantes.

D'une façon générale la profession de pharmacien est incompatible avec celle de médecin et d'officier de santé. Quant à l'art des accouchements, il peut être exercé par tous les chirurgiens et officiers de santé, attendu qu'il fait partie des études qu'ils ont terminées.

Sous l'Empire les règlements relatifs aux différentes branches de l'art de guérir sont mal appliqués. Les guerres continuelles, le manque de médecins et de chirur-

giens concentrés dans les hôpitaux militaires ne permettent pas aux préfets de surveiller convenablement la situation sanitaire et d'empêcher l'extension, surtout dans les campagnes, des plaies dénoncées par Detten. Aussi est-ce sur le point de la surveillance que, après la chute de l'Empire napoléonien, le gouvernement néerlandais entend mener la réforme. La loi du 12 mars 1818 institue dans chaque province du royaume, donc aussi dans le Grand-duché de Luxembourg considéré comme une province, une ou plusieurs commissions médicales chargées de l'examen et de la surveillance de tout ce qui à rapport avec l'art de guérir.

Ces commissions remplissent les fonctions suivantes:

1° elles examinent les titres de ceux qui s'établissent pour exercer une des branches de l'art médical;
2° elles veilleront à ce que la pratique de cet art soit exercée convenablement;
3° elles «délivreront des attestations de capacité en bonne forme à tous ceux qui désirent être admis à état de chirurgien, de pharmacien, de droguiste ou d'accoucheur.» Le statut d'"officier de santé" est supprimé. Personne n'aura le droit d'exercer cumulativement les diverses branches de l'art de guérir sauf dans le «plat pays» (terme officiel désignant les campagnes).

ARRÊTÉ

RELATIF

à la convocation du Jury médical dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Beſchluß,

In Betreff der Zuſammenberufung des Medizinal-Juries in dem Groß-Herzogthum Luxemburg.

La loi prévoit encore qu'aucune vente publique comprenant des drogues ou "des préparations chimiques" ne pourra avoir lieu sans une autorisation obtenue de

l'autorité locale qui ne l'accordera qu'après avoir vu le rapport fait par une commission médicale. Aucun médicament composé, sous quelque dénomination que ce soit, ne pourra être vendu que par des personnes qui y seront autorisées par les lois. II est défendu à tout apothicaire de faire aucun contrat avec un médecin pour la fourniture de médicaments. (7)

La commission sanitaire nationale prévue par cette loi comprendra les personnes suivantes: J.B. Wurth, docteur en médecine à Luxembourg, J.P. Suttor, docteur en médecine également à Luxembourg, Biver le père, docteur en médecine à Ettelbruck, Detten à Echternach, J. Arnould à Neufchâteau, J. Dutreux à Luxembourg, J. Seyler apothicaire à Luxembourg (6 novembre 1818). (8)

Un règlement concernant la surveillance à exercer, surtout en cas de maladies épidémiques, paraît le 31 mai 1818. (9)

A la même date des instructions particulières sont approuvées par arrêté royal. Les docteurs en médecine pratiqueront l'inoculation de la vaccine. Ils tiendront de toutes les vaccinations qu'ils auront opérées des registres. Tous les trois mois ils porteront à la connaissance des commissions médicales locales le nombre de personnes vaccinées; ils y ajouteront un relevé des individus qu'ils auront traités de la petite vérole en indiquant le nombre de ceux qui auront succombé à cette maladie ou qui en auront conservé des «incommodités.» Les chirurgiens auront également le droit de vacciner et rempliront les mêmes obligations que les docteurs en médecine. (10)

Les personnes qui se présentent pour être reçues chirurgiens de ville ou de campagne, accoucheurs, pharmaciens, sages-femmes sont soumises aux conditions générales suivantes: elles donneront des preuves suffisantes de conduite irréprochable et ne seront atteintes d'aucune infirmité corporelle incompatible avec l'exercice de leur art. Conditions particulières: le candidat-chirurgien fournira la preuve qu'il s'est appliqué à l'étude de l'anatomie ou de la chirurgie pendant cinq ans. Dans l'art des accouchements on n'exige pas seulement la preuve de l'instruction théorique; il aura opéré sous les yeux de ses maîtres au moins huit «accouchements naturels» et deux «contre nature». Le candidat-pharmacien prouvera qu'il a servi pendant quatre années consécutives comme «garçon-apothicaire» chez des pharmaciens. Les sages-femmes doivent savoir lire et écrire, être âgées de 24 ans sans avoir dépassé les 40 ans, avoir suivi pendant quatre années consécutives les leçons pratiques de sages-femmes légalement admises et opéré 12 accouchements sous les yeux d'une telle sage-femme. (8 février 1820) (11)

Une liste des médecins et des pharmaciens établis en 1819 dans le canton de Clervaux comprend Smets Jean-Gaspard, Weiswampach, reçu à Louvain le 9 décembre 1792, Roth Théodore, Hosingen, reçu à Nancy le 14 avril 1792, List Joseph à Clervaux, reçu en janvier 1795. En 1824 List est cité comme résidant à Asselborn. En 1824 encore Septfontaines Léonard, reçu à Dusseldorf le 6 novembre 1785, et Simonis Jean-Mathias, reçu à Luxembourg le 11 février 1819, sont domiciliés tous les deux à Hosingen. S'y ajoutent à Hosingen Léonard Antoine-Joseph, admis depuis 1824, et à Weiswampach Cornesse François, admis en 1828). (12)

En 1830 sont mentionnés Léonard Antoine-Joseph, chirurgien à Hosingen, Léonard père J.J., accoucheur à Enscherange, et Léonard Ant. Jos. Fils, également

accoucheur à Hosingen, Cornesse François et Arens J.P., reçu à Luxembourg en 1833, tous les deux à Weiswampach en 1839, Stephany Jean à Niederwampach.

Composition de la"Commission médicale" en 1930

En 1841 la commission médicale instituée le 12 mars 1818 prend le nom de collège médical à la suite de l'ordonnance royale grand-ducale du 12 octobre 1841. La présidence appartient au conseiller médical supérieur (Obermedizinalrat), assisté de quatre médecins et de deux pharmaciens. La surveillance et la direction du service sanitaire peuvent être confiées à chaque canton. Nul ne pourra exercer une

branche quelconque de l'art de guérir sans l'autorisation prescrite. Les «drogues et substances médicinales» ne peuvent être vendues que par les pharmaciens et les droguistes, les médicaments ne peuvent l'être que dans les pharmacies. Dans les endroits où n'existent pas de pharmacies, les médecins sont autorisés à avoir un approvisionnement des médicaments les plus usuels. Aucune pharmacie ne peut être établie sans l'autorisation de la «régence du pays» (Landesregierung). Pour être admis à l'examen de pharmacien ou de proviseur, le candidat doit prouver qu'il a travaillé pendant trois ans comme élève (Lehrling) dans une pharmacie et qu'il a suivi pendant au moins un an un cours à une université ou une école de pharmacie. En annexe: des dispositions très sévères sur les mesures à prendre lors de maladies épidémiques et d'épizooties et sur le service sanitaire des indigents.

Comme on a pu s'en convaincre, cette ordonnance de 1841 reprend une série des dispositions contenues dans la loi du 12 mars 1818 tout en en renforçant la teneur. Elle intervient à un moment où le Grand-Duché s'apprête, sous l'impulsion de Guillaume II, à accéder à une autonomie très large. De là p.ex. l'obligation imposée à tout candidat d'être né Luxembourgeois ou naturalisé. Le règne des étrangers prend fin et la nouvelle administration, présidée par le Gouverneur G.-Th.-J. de la Fontaine, ne comprend que des Luxembourgeois.

La législation précédente relative à l'état sanitaire du pays n'est pas écartée, elle sera adaptée à la nouvelle situation politique du pays. Un arrêté concernant la nomination des médecins de canton du 29 avril 1842 prévoit que les cantons où ne réside aucun candidat qui réunisse des conditions requises resteront provisoirement vacants. L'arrêté se réfère expressément à l'ordonnance organique du service médical du 12 octobre 1841. (14)

La même ordonnance est à la base des autorisations accordées par une série d'arrêtés en 1842: Auguste François, docteur en médecine et chirurgien, domicilié à Wiltz, Paul Scheid de Hautbellain qui, sans être docteur en médecine, est autorisé à exercer comme chirurgien et accoucheur, et deux sages-femmes à Doennange et à Wincrange.

Une circulaire aux bourgmestres du 30 septembre 1842 concerne l'admission d'élèves-sages-femmes à l'école d'accouchement de Trèves.

Les mesures de sûreté et de salubrité publiques font l'objet d'une instruction du 25 août 1842: outre les précautions à prendre contre les incendies, elle traite de la propreté des rues et de la police des inhumations pour écarter les dangers d'épidémies. (15)

Le premier médecin de canton pour le canton de Wiltz est nommé le 7 février 1843: le docteur Neumann de Wiltz. Dans le canton de Clervaux le docteur Seyler de Wiltz exercera ces fonctions intérimairement. (16)

Le 14 mars 1843 un arrêté désigne les médicaments que peuvent tenir les médecins et chirurgiens dans le rayon d'une pharmacie. (17)

La liste des personnes autorisées à exercer l'art de guérir ou une profession qui s'y rattache doit être publiée au commencement de chaque année. Le collège échevinal de chaque commune fournira les renseignements nécessaires: noms, domiciles, dénominations des branches de l'art que chaque personne exerce, le lieu et la date de son admission de même que la date de l'autorisation pour exercer dans le Grand-Duché. (18)

La composition du " collège médical" en 1850

Le 27 février 1850 les attributions et les devoirs des médecins de canton sont réglés. Ils se conformeront à toutes les instructions émanées du collège médical. Annuellement, au mois de janvier, ils transmettront au collège un rapport sur les observations faites au cours de l'année écoulée. Ces rapports sont transmis à l'administrateur général de l'Intérieur. Ils aideront le collège médical à reconnaître et à combattre le charlatanisme. Ils veilleront à ce que les indigents reçoivent partout

les secours nécessaires. A cet effet ils s'adresseront soit aux administrations communales qui ne prennent pas les mesures indispensables soit aux médecins des pauvres. Une attention particulière est prêtée au service des sages-femmes. Ils surveilleront les chirurgiens auxquels ils confient l'inoculation de la vaccine. Ils feront la visite des écoles «s'ils en sont requis», afin de s'assurer si tous les enfants admis sont vaccinés et exempts de maladies cutanées contagieuses. Aussitôt qu'une maladie de nature épidémique se déclare dans leur canton, ils avertiront de suite le collège médical. (19)

Le médecin cantonal est désigné par le gouvernement et est chargé de la police sanitaire dans son canton; les médecins des pauvres sont nommés par les communes qui sont entièrement libres de leur choix, de sorte qu'il peut y en avoir plusieurs dans un canton.

L'institution des médecins de canton, à une époque où la situation sanitaire est précaire dans les régions du Nord, a été sans doute une bonne chose, parce qu'elle permet d'intervenir rapidement dans des cas de détresse. Pourtant elle ne reste pas à l'abri de reproches - comme toutes les institutions. Dans les sessions parlementaires de 1846 et de 1847, à l'occasion des discussions budgétaires, des plaintes s'expriment au sujet des indigents malades qui ne recevraient pas les soins médicaux nécessaires. La faute en revient aux communes qui doivent nommer les médecins des pauvres et leur accorder des honoraires convenables. La loi est formelle, mais les communes négligent de l'exécuter, "lorsqu'il s'agit de payer, elles n'ont plus de pauvres." On cite un exemple frappant: un individu dans le canton de Clervaux avait la hanche démise et a dû rester dans cet état plusieurs jours parce que le bourgmestre de la commune ne voulait pas délivrer de mandat pour appeler un médecin.

En 1849 les députés relèvent que les médecins de canton sont surchargés: ils doivent adresser des rapports trimestriels au collège médical, présenter des observations sur la manifestation de certaines maladies, surveiller l'application régulière de la vaccine, constater si les médecins des pauvres, les sages-femmes, les vétérinaires font leur devoir, proposer les moyens de soulager la population souffrante.

A partir de la loi du 8 mars 1875 qui crée les jurys d'examen pour la collation des grades, le collège médical perdra son influence sur la gestion des affaires médicales.

III
La lutte contre les maladies épidémiques

Les lois, arrêtés et règlements dont nous venons de parler font surtout allusion aux deux préoccupations majeures de l'activité médicale: la lutte contre les maladies épidémiques et la vigilance face à la variole et la petite vérole.

Au tournant du 18e et du 19e siècle, il n'est plus question des grandes épidémies du passé qui ont répandu la terreur en Europe et ravagé également notre pays. D'autres maladies, moins meurtrières, mais de nature contagieuse, risquent d'atteindre surtout les campagnes où leur éclosion est favorisée par le manque de propreté, les habitations humides, parfois souterraines où le jour peut à peine pénétrer et l'incurie des habitants. Sous le régime français déjà une instruction est adressée par le ministre de l'Intérieur, Benezech, aux administrations départementales le 23 messidor an 5 de la République (13 juillet 1797): aussitôt que se manifestera dans

une commune une maladie dont les symptômes annoncent la contagion, les agents municipaux en informeront l'administration qui en rendra compte sans perte de temps aux autorités départementales. Celles-ci enverront sur les lieux un officier de santé qui s'appliquera à rechercher les causes de la maladie, à déterminer le traitement à y opposer et à empêcher la propagation du fléau. Des fonds spéciaux sont mis à la disposition des administrations départementales pour subvenir aux frais de traitement des indigents malades davantage exposés à les contagion à la suite de leur mauvaise nourriture et de leur indolence. Il faut en même temps éclairer cette partie de la population sur sa négligence "à laisser croupir dans des fosses attenant à leurs domiciles des eaux infectées et qui remplissent l'air de miasmes dangereux." (20)

Dans un communiqué du 12 floréal an 13 (2 mai 1805) adressé au préfet des Forêts, le ministre Champagny attire de nouveau l'attention sur les malades indigents qui «meurent faute de médicaments ou parce que leurs moyens ne leur permettent pas de s'en procurer de bonne qualité.» Le ministre rappelle une institution de l'an-cien gouvernement (autrichien) qui avait pourvu à cet inconvénient en établissant dans chaque province un dépôt de remèdes préparés avec soin et distribués gratuite-ment dans les communes rurales où se déclaraient des épidémies. Le ministre estime qu'il faut faire revivre cet usage. A cette fin il expédie des boîtes de médica-ments préparés par les professeurs de l'Ecole de médecine de Paris. Chaque boîte contient 25 substances médicamenteuses. Pas de remèdes secrets, «des médecins probes et éclairés ne doivent point ordonner des remèdes dont la composition ne leur est pas parfaitement connue.»

Des soins particuliers sont dus aux convalescents: distribution de bouillon, de viande «et quelquefois d'un peu de vin». De bons aliments sont souvent les remèdes les plus salutaires. «Jadis, dit le ministre, dans les temps d'épidémies, les curés faisaient faire chez eux le bouillon pour les malades et ils s'estimaient heureux de pouvoir exercer cet acte de charité. On leur procurait seulement la viande et on les indemnisait, quand ils le désiraient, des petites fournitures de sel, de bois, etc.» Rapport des règles de salubrité publique mises en question surtout dans les cimetières par la mauvaise confection des fosses, «que de toutes les émanations qui vicient l'air et compromettent la santé publique, il n'en est peut-être pas de plus actives et d'aussi dangereuses que celles qui s'exhalent des fosses sépulcrales.»

Le ministre n'oublie pas d'énumérer les médicaments contenus dans chacune des boîtes citées et de décrire l'emploi qu'on en fera: ainsi la "manne", un purgatif doux qu'on peut adapter aux divers âges, les feuilles de séné, odorantes, d'une saveur âcre, constituant un purgatif énergique, le quinquina, écorce roulée sur elle-même qui s'emploie en décoction ou en poudre pour combattre les fièvres intermittentes, la rhubarbe en poudre ou concassée, des tisanes antiscorbutiques, divers sels, des onguents, l'agaric de chêne, excroissance fongeuse qui se rencontre sur les chênes et s'emploie dans les hémorragies. (21)

La chute de l'Empire napoléonien ne porte pas atteinte à la vigilance des autorités. Sous le gouvernement provisoire des Alliés (Prussiens, Autrichiens, Russes) le directeur du cercle de Diekirch, Simons, apprend en septembre 1814 «par la rumeur publique» qu'une épidémie règne à Wiltz et à Esch sur Sûre. Il s'agit d'une dysenterie bien forte, «accompagnée d'une fièvre putride.» A Wiltz 90 à 100 personnes ont été

atteintes. Plusieurs malades ont succombé; le nombre des victimes est resté restreint grâce aux soins prodigués par le docteur François de Wiltz. A Esch et à Merkholtz, dans la commune d'Alscheid, la fièvre typhoïde est endémique. (22)

Sous le régime néerlandais, après les remous politiques et militaires précédents, le besoin se fait sentir de tracer des règles générales pour assurer le bon recrutement des membres du corps médical. (23) A partir de 1842 des arrêtés relatifs à des autorisations d'exercer l'art de guérir sont plus nombreux. Sont mentionnés, entre autres, Paul Scheid de Hautbellain, autorisé à exercer comme chirurgien et accoucheur et deux sages-femmes, Marie-Josephine Cremer, veuve Keup de Doennange et Marguerite Birck, femme de J.P. Koenig, demeurant à Wincrange.

Un oculiste français donnera des consultations gratuites aux indigents; les bourgmestres et les curés en sont prévenus. Une circulaire du 30 septembre 1842 concerne l'admission des élèves-sages-femmes à l'Ecole d'accouchement de Trèves.(24)

***

La grande calamité qui prend tout le monde au dépourvu, le choléra, éclate en 1832 et se poursuit, avec des intervalles, jusqu'au delà de 1866. Il fait son apparition dans la ville de Luxembourg en juillet 1832 et se propage rapidement. En 1865 une nouvelle vague déferle sur le pays. On enregistre en tout plus de 3000 décès dont 613 dans le district de Diekirch; dans la ville même de Diekirch le nombre des morts s'élève à 200 en douze jours. Dans une brochure publiée à Luxembourg en 1866 le docteur Jean-Charles-Henri Gloner décrit les symptômes de la maladie: vomissements, déjections blanchâtres, membres froids et livides, suppression des urines, crampes, excavation profonde des yeux, coliques, sueurs énormes, soif inextinguible. Causes occasionnelles: les frayeurs, l'absorption de mets et de boissons indigestes, les excès "in baccho et venere". Par contre Gloner recommande le vin de Champagne, le punch, le café noir, les vins de Bordeaux.

Les trois médecins de Diekirch ne suffisent pas à soigner les malades, d'autres sont venus en aide, comme le docteur Gloner précité, médecin des pauvres à Luxembourg. «Dans les rues de Diekirch, écrit-il, on ne rencontre que le prêtre, les frères et soeurs de charité et les fossoyeurs. Le soir et la nuit, pour combattre la corruption de l'air, des feux de branches de sapin au milieu des rues donnaient un aspect lugubre à la ville.»

Les ravages causés dans le village voisin de Gilsdorf sont décrits avec précision par l'historien local Jean Haan. «Es gab Häuser, in denen nahezu sämtliche Fami-

lienmitglieder der heimtückischen Krankheit zum Opfer fielen. Tagsüber verliessen die Leute scharenweise das Dorf und hielten sich in den umliegenden Wäldern auf, um aus der Reichweite der Krankheit zu sein.» - In vier bis zehn Stunden werden die Leute von der Krankheit weg gerafft, - schrieb der damalige Gilsdorfer Pfarrer Peter Thill nieder... (25)

La lutte contre la propagation de l'épidémie a été à l'origine de mesures exceptionnelles introduites en 1865 et 1866 pour assurer l'exécution des règlements de police. Un projet de loi «pour prévenir les dangers d'incendie et le cas d'invasion d'une maladie épidémique» permet au gouvernement et aux autorités locales d'effectuer des visites domiciliaires «pour rechercher les contraventions aux règlements de la sécurité et pour en assurer l'exécution.» Les visites ne peuvent avoir lieu que pendant le jour et en présence du juge de paix, du bourgmestre ou d'un échevin. Le projet est adopté à l'unanimité des voix le 19 janvier 1866 et sanctionné le 3 février suivant. (26)

Les localités du Nord ont été diversement touchées par l'épidémie. Les rapports envoyés aux Prince-Lieutenant Henri par le directeur-général de l'Intérieur, Jean Ulveling, en 1866 signalent des cas de contagion à Hosingen, à Wiltz et à Vianden. (Arch.Nat., Secrétariat La Haye, 69). Nous en sommes encore informés par des statistiques relatives à des collectes faites en faveur des malades indigents: à Clervaux trois personnes sont décédées; le nombre de ceux qui sont à secourir (veuves, enfants, orphelins) est de six. Pour Wiltz les chiffres correspondants sont 28 et 68, pour Hosingen 18 et 20, pour Unter- et Obereisenbach 3 et 4.

Dans une séance des Etats provinciaux du 27 juin les députés prennent connaissance d'un rapport sur les «maladies syphilitiques». Si le fléau existe, on peut se consoler de ce «qu'il n'a pas encore étendu ses ravages jusque dans les paisibles chaumières des campagnes.» Cependant l'administration centrale à La Haye qui se

méfie des «paisibles chaumières» invite les députés à adresser au département de l'Intérieur toutes leurs observations à cet égard. Les malades de l'espèce doivent être reçus dans un local des prisons des chef-lieux d'arrondissements.

Les mesures préservatrices de la rage (ou hydrophobie) répandue dans les campagnes sont rappelées de temps en temps:

- 1814 : arrêté concernant les moyens de se préserver des suites funestes de la morsure de chiens enragés (Journal officiel 1815, p. 371 et 373).
- 1815: Moyens de guérir l'hydrophobie (Mémorial 1815, 2e vol. p. 58).
- 1830 : Moyens préservatifs et curatifs contre l'hydrophobie (Mém. 1830, p. 364).
- 26 août 1842 : Recommandations aux bourgmestres conc. la rage, le nettoiement des rues, les épidémies et épizooties (Mém. 1842, N° 44).
- Circulaire aux administrations communales au sujet de l'hydrophobie chez les chiens et autres animaux (Mém. 1861, 2e p., N° 35).

Un autre sujet qui a sans doute davantage inquiété les gens crédules que les médecins a été celui du danger découlant d'inhumations précipitées. Et pourtant une feuille aussi sérieuse que le Mémoral de 1819 prend prétexte du sort affreux d'un enterré qui, revenu de sa léthargie, s'est cassé la tête contre son cercueil, pour rappeler aux administrations communales les règlements de la police des inhumations. En 1824 le Gouverneur Willmar insiste encore sur les dangers des inhumations précipitées: l'officier de l'état civil peut dans certains cas différer la délivrance des permis d'enterrement au-delà du délai prévu par la loi.

Dans cette première moitié du 19e siècle le Mémorial administratif a en quelque sorte des allures de conseiller des familles et s'adresse souvent directement à la population pour multiplier les avertissements et les admonestations, rappelle les précautions à prendre contre les maladies à caractère épidémique, contre la dysenterie, les maladies cutanées, propose des remèdes contre le ver solitaire, les brûlures etc.

IV

La campagne contre la petite vérole

Cette campagne occupe évidemment une place importante dans l'action sanitaire. Elle débute très tôt, sous le régime français, à partir du moment où les autorités commencent à propager l'inoculation de la vaccine encore inconnue dans le département des Forêts. Les instructions destinées aux "habitants des campagnes" énumèrent les suites funestes qu'entraîne la maladie: la mort, la perte de la vue, les difformités des enfants; elles dénoncent l'opposition qui se rencontre contre la vaccination, la méfiance des campagnards et les préjugés religieux.

Un arrêté du préfet du 24 floréal an 12 (14 mai 1804) crée à Luxembourg un comité de vaccine et dans les arrondissements des comités dont les membres sont choisis parmi les médecins les plus instruits. Les ministres du culte sont invités à employer toute leur influence pour engager les habitants à ne pas repousser les secours qui leur sont offerts. Le 18 novembre 1807 le gouvernement exige qu'on lui présente les tableaux des vaccinations pratiquées dans les écoles, dans les hôpitaux et dans les manufactures et ateliers qui occupent beaucoup d'enfants. (27)

Les effets produits par la propagande officielle, sans qu'il y ait de véritables mesures contraignantes, sont réels. Dans l'arrondissement de Diekirch le nombre des personnes vaccinées depuis le 1er janvier 1806 jusqu'au 1er janvier 1807 est de

235, traitées par Biver, médecin à Ettelbruck, Lichtenberg, médecin à Useldange, Seyler, médecin à Diekirch et Turmes, médecin à Vianden. Dans le relevé de 1811 à 1812 l'arrondissement de Diekirch signale plus de 300 vaccinations. (28)

Toutefois le comité de vaccine de l'arrondissement de Diekirch ne répond pas entièrement à ce que le sous-préfet d'Ormechville avait le droit d'attendre de lui. Le 12 juillet 1812 il s'en ouvre dans une lettre au préfet: "Malgré mes efforts la vaccine n'a pas fait les progrès que je désirais. Je n'ai cessé d'encourager les membres du comité, les maires, curés et desservants à me seconder. En 1811 moins de vaccinations qu'en 1810, il est vrai aussi que la petite vérole a fait moins de ravages que les années précédentes. Il faut trouver des moyens plus efficaces. Le comité m'a proposé de faire ordonner par un arrêté que les vaccinateurs se rendent périodiquement dans chaque commune pour s'y assurer des effets de leurs opérations. Les maires présenteraient les listes des naissances et on vaccinerait tous ceux que le maire désignerait comme indigents... L'insouciance des habitants des campagnes est grande. Le même arrêté devrait contenir de légères mesures coercitives comme la nécessité d'avoir été vacciné pour être admis aux écoles primaires ou aux services des bureaux de bienfaisance."

Un arrêté approuvé par le préfet Jourdan, le 23 décembre 1812, intervient effectivement, rédigé en langue allemande et affiché dans toutes les communes de l'arrondissement; le 3e article dit: «im Falle Widerstand's, Betrug's oder Ungehorsam's entweder wider den Maier (le maire) oder die mit der Kuhpocken- Einimpfung beauftragten Aerzte, wird man die Widerspenstigen nur aufzeichnen, welchen der Maier alsdann ankündigen wird: dass sie sich aussetzen allem Rechte, Brennholz zu bekommen, des Eintritts in öffentlichen Schulen, aller Hülfe wegen Brand und endlich allem Rechte wider zu hohe Ansetzung in den Steuern sich zu beschweren, beraubt zu werden.»

En constatant qu'il n'y a eu guère de progrès dans la vaccination en 1812 d'Ormechville indique certains inconvénients qui résident dans l'organisation même des soins médicaux:

1° les vaccinateurs n'ont pas toujours pu se procurer du vaccin;
2° le vaccin reçu n'a pas toujours été efficace;
3° la diminution sensible des ravages causés par la petite vérole empêche les habitants d'apprécier aussi vivement que les années précédentes l'utilité d'un préservatif dont le besoin se faisait moins sentir.

Les mauvais résultats sont confirmés dans une statistique établie le 10 mai 1812. Les membres du comité de vaccine sont invités à continuer leurs efforts. Dans le canton de Clervaux les vaccinateurs sont List, chirurgien à Eselborn, Rodt, médecin à Dasbourg, et Smets à Weiswampach, dans le canton de Wiltz Gerardy, pharmacien à Wiltz, dans le canton de Vianden Turmes, médecin à Vianden. (29)

Le 6 mai 1813 le sous-préfet dresse une espèce de bilan de la situation médicale dans son arrondissement. Nous en extrayons les données suivantes, très diverses selon les communes et justifiant les doléances d'Ormechville. Dans la mairie d'Asselborn, sur 22 naissances pas une seule vaccination. Il est vrai qu'il n'y a pas eu non plus de sujets atteints de la petite vérole. Dans la mairie de Basbellain sur 31 naissances 15 vaccinations. Suivent les chiffres correspondant dans les autres mairies du canton, désignées par leurs chefs-lieux:

Boevange: 24 naissances, 1 vaccination,
Brachtenbach: 8 naissances, aucune vaccination,
Clervaux: 22 naissances, aucune vaccination,
Consthum: 11 naissances, aucune vaccination,
Hachiville: 6 naissances, pas de vaccination,
Heinerscheid: 16 naissances, 1 vaccination,
Hosingen: 39 naissances, 16 vaccinations,
Munshausen: 23 naissances, pas de vaccination,
Oberwampach: 13 naissances, 24 vaccinations (enfants et adultes?),
Weicherdange: 17 naissances, pas de vaccination,
Weiswampach: 24 naissances, 16 vaccinations. (30)

***

Une information publiée le 15 août 1817 indique sur le territoire du Grand-Duché sur 8435 naissances en 1815 5630 vaccinations pratiquées en 1816. Aucune vaccination n'a eu lieu dans ce laps de temps dans les cantons de Clervaux et de Wiltz. (31)

Un arrêté royal du 18 avril 1818 prescrit de nouvelles mesures plus sévères:

1° tous ceux qui sont entretenus aux frais des caisses publiques ou qui en reçoivent quelque secours, ayant des enfants qui n'ont pas encore eu la petite vérole et auxquels on n'a pas encore fait l'application de la vaccine seront tenus de les faire vacciner aussitôt que la constitution des enfants le permettra;
2° la même disposition vaut pour les administrateurs des établissements de bienfaisance;
3° les autorités communales sont responsables de l'exécution de ces mesures;
4° aussitôt que la petite vérole se déclare dans une maison, il n'est plus permis d'envoyer les enfants à l'école jusqu'à ce que la contagion ait cessé; on comprend aussi sous le nom d'écoles les «boutiques» où l'on apprend à coudre et à tricoter;
5° les médecins sont tenus, chaque fois qu'ils ont inoculé la vaccine d'en donner un certificat écrit à la personne intéressée. Un article spécial prescrit l'emploi de «fumigations avec la manganèse, le muriate de soude et l'acide sulphureux afin de remédier à l'infection de l'air.» (32)

Une circulaire du 9 septembre 1823 énumère les précautions à prendre par les maîtres d'écoles qui sont tenus à n'admettre aucun enfant à l'égard duquel il ne leur soit justifié qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole. La circulaire est accompagnée d'un état des communes où la pratique de la vaccination a été négligée en 1822; les communes de Boevange et de Heinerscheid y figurent. (33) Le commissaire Simons se plaint à son tour de ce que dans beaucoup de communes les certificats que les vaccinateurs doivent remplir «ne sont qu'une pure formalité.» Il en résulte que souvent ils portent dans leurs listes des enfants qu'ils avaient vaccinés pendant les années précédentes ou même des individus qui n'étaient pas vaccinés du tout." (lettre au Gouverneur du 15 déc. 1829).

Ces faits sont à l'origine d'une nouvelle réglementation en 1851: les enfants à soumettre à la vaccination doivent être réunis sous l'ordre du bourgmestre dans une maison appropriée à cet effet. Une liste des enfants est soumise au vaccinateur. Si

un enfant manque, le bourgmestre doit se rendre dans la maison des parents afin de demander le motif de cette absence. (34)

La réglementation de 1851 inaugure une législation plus adéquate qui se développera dans la seconde moitié du 19e siècle.

V
Le statut des pharmaciens

Bien des ordonnances, règlements et circulaires que nous avons cités comprennent des mesures qui regardent les pharmaciens. Sous l'Ancien Régime le gouvernement autrichien s'était soucié de la bonne tenue des échoppes de pharmaciens. (35) Les jeunes apothicaires devaient fréquenter une université et y terminer leurs études par un examen. Ces exigences sont confirmées plus tard par l'administration française (décret du 11 avril 1803) et par le gouvernement intérimaire des Alliés en 1814-1815. Une instruction relative à l'établissement de nouvelles pharmacies du 3 avril 1815 veut que les apothicaires justifient de leurs qualités par des diplômes légaux et rappelle une ancienne ordonnance qui défend aux médecins et officiers de santé d'établir et d'entretenir des pharmacies. Ceux qui habitent la campagne, loin d'une officine, pourront tenir chez eux divers médicaments qu'ils sont obligés de tirer de

pharmacies. D'après un arrêté royal du 31 mai 1818 personne ne pourra s'établir comme apothicaire dans le royaume à moins d'avoir satisfait tant aux lois générales qu'aux règlements locaux émanés à ce sujet. L'instruction s'étend sur l'approvisionnement des pharmaciens, sur la préparation des ordonnances des médecins, sur les "garçons de boutique" et les élèves, sur la teneur du serment que les apothicaires prêteront entre les mains du président de la commission médicale provinciale, sur la conservation des poisons et des narcotiques, sur les appareils et ustensiles. (36)

Il faut croire que les instructions et les circulaires n'ont pas eu les résultats qu'on en espérait, car en juillet 1840 un pharmacien réputé, Mathias-Joseph-Charles-André Fischer senior dont l'officine se trouve à Luxembourg, place d'Armes, rédige un mémoire intitulé «Denkschrift zur Abhülfe der in dem Apotheker-Fache im Grossherzogtum Luxemburg bestehenden Missbräuche» qu'il adresse au gouvernement. Il y dénonce le désordre régnant dans sa profession. "Um bis jetzt hier als Apotheker aufgenommen zu werden, reichte es hin, während vier Jahren in einer Apotheke als Gehülfe oder Lehrling zugebracht zu haben, um ohne eine strenge Prüfung seiner Kenntnisse bestanden zu haben.» Le manque de connaissances et cette insouciance ont des conséquences qui déshonorent la profession et la ravalent au niveau d'une mercerie, «...werden Drogen, Bandagen usw. in einem und demselben Lokal aufgestellt und von einem und demselben Personal zwischen den Arzneiwaren verkauft, nicht selten sind Frauen und sogar Mägde hinter dem Rezeptiertisch anzutreffen, welche Arzneien verkaufen.» La diatribe de Fischer trouve l'accord du président du gouvernement (Hassenpflug) qui, dans une note marginale, confirme que les abus décrits sont effectifs, «in der Tat sämtlich schreiender Art.»(37)

En janvier 1841 Fischer reprend la plume pour soumettre au Roi Grand- Duc ses considérations sur l'absence d'une véritable législation sur la situation médicale et sanitaire du Grand-Duché. (38)

***

Ces interventions portent leurs fruits. L'ordonnance r.g.-d. du 12 octobre 1841 portant organisation du service médical (voir plus haut) consacre plusieurs paragraphes très stricts sur l'art pharmaceutique.

Pourtant bien des questions relatives à ce sujet seront soulevées dans la seconde moitié du 19e siècle: la formation des titulaires, le nombre et la répartition des officines, le problème des concessions. Pendant la session extraordinaire de 1864 - 65 on parle, au cours des débats budgétaires, du nombre des pharmacies du pays, jugé trop petit, surtout dans le Nord: une seule officine dans le canton de Clervaux, à Hosingen. Il faut détruire, dit le député libéral Jules Metz, le «monopole» qui existe pratiquement et décider que toutes les personnes ayant les connaissances nécessaires pourraient s'établir pharmaciens, «de même que tout le monde, avec le diplôme, peut exercer la médecine.» Au cours des discussions le directeur-général de l'Intérieur, Simons, déclare que la libre concurrence pour les pharmaciens est dangereuse, c'est pourquoi elle n'est pas admise dans la législation qui régit le pays. Une grande différence, dit-il, existe entre les pharmaciens et ceux qui exercent des professions libérales. «L'avocat, le médecin vous donnent leurs conseils, leurs soins, ils vous consacrent leur travail, leur talent. Le pharmacien a en même temps la

qualité d'un marchand, il trafique et est porté à tirer de sa marchandise le plus grand profit possible.» Certes, un nombre plus grand de pharmacies présente des avantages à cause des distances qui séparent souvent les malades des officines. «Mais cette considération n'a jamais prévalu et on a choisi presque partout, pour la pharmacie, le système de la réglementation et de la restriction.» Motif: lorsque la concurrence est trop grande on a généralement de la mauvaise marchandise. Les médicaments ne partent pas assez vite et se détériorent. Autre motif: «La pharmacie est une espèce de propriété chez nous, le titulaire ne peut pas être privé de sa concession, sa femme, ses enfants ou ses héritiers ne peuvent non plus être privés de la concession une fois accordée.» Un député, le baron de Blochausen, est en principe d'accord avec le gouvernement; il ajoute cependant que si ce monopole allait jusqu'à priver de pharmaciens des localités importantes il y aurait injustice vis-à-vis des populations qui n'ont pas d'officine à leur disposition. Un exemple: le Nord n'a pas de pharmacie au-delà de Wiltz et de Hosingen; Clervaux n'en a pas.

VI
Le problème des sages-femmes

Si les secours prodigués aux malades par les rares médecins et pharmaciens dans les premières décennies du 19e siècle connaissent des difficultés, le manque de sages-femmes instruites se fait sentir plus cruellement encore dans la vie de tous les jours. Il existe bien, sous l'Ancien Régime, dans chaque paroisse, des personnes qui assistent comme aides-soignantes les femmes en couches; elles sont choisies par les villageois mêmes pour un temps déterminé et prêtent, en présence du curé, le serment prévu par le rituel du diocèse de Liège dont dépend le nord du duché de Luxembourg, au spirituel.

L'administration française tente de mettre de l'ordre dans ce domaine. Le 12 thermidor an 13 (31 juillet 1805), le préfet Lacoste adresse l'avertissement suivant aux maires: les sages-femmes qui n'ont pas de titre légal pour pratiquer l'art des accouchements sont tenues de se faire examiner par le jury de médecine du département pour obtenir un certificat de capacité, faute de quoi, si elles continuent à pratiquer, elles seront punies.

Le 10 octobre 1807, le préfet donne de nouvelles instructions: les sages- femmes reçues selon les anciennes formes ne sont pas obligées de subir de nouveaux examens, il suffira que les maires exigent un certificat de notoriété publique constatant qu'elles exerçaient leur art antérieurement à la loi du 19 ventôse an 11 (1803).

L'administration se relâche donc de sa sévérité sans doute parce que la loi de ventôse est inexécutable et ne va certainement pas remédier au manque de sages-femmes instruites. Par contre les élèves qui désirent se présenter à l'examen du jury médical pour obtenir un diplôme doivent justifier préalablement qu'elles ont suivi au moins deux cours consécutifs d'accouchement de six mois chacun dans les écoles de Metz ou de Trèves. Pour y être reçues, elles doivent être âgées de vingt ans, savoir lire et écrire et posséder un certificiat de bonne conduite. (39)

En 1810 le préfet Jourdan fait publier dans son département un décret impérial créant à Paris une société qui prend le titre de Société maternelle. Le but: secourir

les femmes en couches, pourvoir à leurs besoins et aider à l'allaitement de leurs enfants. Elle cherche des membres dans tous les endroits.

Les bons sentiments ne suffisent pas pour remédier aux malheurs. Quelques années plus tard, sous le régime néerlandais, le ministre d'Etat chargé de la surveillance générale dans les provinces méridionales du royaume informe le gouverneur Willmar du fait suivant: les rapports de police signalent assez fréquemment des malheurs graves résultant de ce que des personnes exercent l'état de sages-femmes sans en avoir les connaissances nécessaires et sans avoir subi les examens voulus par la loi. Les bourgmestres sont donc invités à se faire présenter les diplômes de ces accoucheuses et à dénoncer aux tribunaux celles qui sont en faute. (40)

De nouvelles instructions sont prévues par arrêté royal du 31 mai 1818:

Art. 2: «l'exercice de l'art des accouchements par les sages-femmes doit se borner uniquement aux accouchements naturels ou à ceux que l'on peut opérer avec la main, sans que jamais il leur soit permis d'employer des instruments.»

Art. 4: «appelée chez des femmes enceintes ou en travail d'enfant, la sage-femme ne peut leur refuser son assistance.»

Art. 5: «dans tous les accouchements qui deviendraient difficiles ou dangereux, elle sera tenue d'appeler un docteur en l'art des accouchements ou un accoucheur.»

Art. 10: «aucune sage-femme ne pourra admettre chez elle une élève que sur la production d'un certificat constatant qu'elle est reconnue et inscrite comme telle par la commission médicale locale».

Un article spécial mentionne le serment qu'elle prêtera. (41)

* * *

Le projet d'établir dans le Grand-Duché une école d'accouchement est formulé par le docteur Biver, à Luxembourg. Dans son Exposé sur la situation du pays pendant l'année 1816 présenté aux Etats provinciaux (42) dans la session de 1817, le Gouverneur exprime le même avis, afin de dispenser les élèves de fréquenter les écoles à l'étranger. Bien que la chose soit jugée urgente, la discussion n'avance guère.

Par contre le manque cruel de sages-femmes instruites, particulièrement dans les communes du Nord, continue à causer des soucis aux autorités administratives et judiciaires. Le 25 septembre 1840 le conseiller Gellé, membre de la "Régence" (Landesregierung) constate que dans l'arrondissement de Diekirch 19 communes sont dépourvues de sages-femmes; il en résulte, dit-il, que «des matrones ignorantes ou maladroites» assistent les femmes en couches. Un rapport du commandant de la station de gendarmerie de Hosingen, du 20 janvier 1842, confirme le fait: dans les quatre communes de Hosingen, Consthum, Munshausen et Putscheid (comprenant une population de 4500 âmes), il n'y a qu'une seule sage-femme domiciliée à Merscheid, commune de Putscheid. Il est vrai qu'à Hosingen réside un médecin, le docteur Léonard qui est accoucheur, mais il n'est pas toujours consultable.

Le procureur d'Etat près le tribunal d'arrondissement de Diekirch confesse son désarroi face à cette «situation désespérante»: «La marche régulière de la justice ne peut toujours avoir lieu, car il semblerait au moins inhumain de poursuivre correctionnellement des individus qui, à défaut de diplômes, ne s'en croient pas moins obligés d'aider les femmes qui les convoquent.»

Une des raisons de leur absence dans les communes du Nord est qu'elles n'y trouvent pas les ressources nécessaires pour subsister; dans ces communes où vivent beaucoup de femmes indigentes, les communes allouent des subsides pour l'accouchement de ces femmes (elles y sont obligées par l'ordonnance du 12 octobre 1841), mais ces subsides sont trop faibles.

Dans son rapport général pour l'année 1851, le collège médical dénonce une fois de plus la situation existant dans les communes du Nord. Celles de Basbellain, Hachiville, Consthum, Weiswampach et Munshausen en sont toujours privées. On pourrait remédier à cette carence, écrit le président du collège, en faisant aux candidats qui étudient aux frais de l'Etat, la condition de se fixer dans telle commune qui leur serait assignée. (43)

Le projet Biver dont nous avons parlé n'ayant pas eu de suites, un confrère, Claude-Auguste Neyen, docteur en médecine, en chirurgie et en accouchement, prend une nouvelle initiative dans une lettre adressée au Gouverneur de la Fontaine le 16 mai 1842. Neyen se propose d'ouvrir un cours pour former des élèves en état d'être reçues comme accoucheuses. Comme sa proposition tend au bien général, Neyen espère que le gouvernement fera annoncer ce cours par la voie du Mémorial administratif. La demande est transmise au collège médical dont le président Clasen émet un avis négatif. Ce cours n'offrirait pas les garanties nécessaires, car il ne donnerait pas aux élèves des leçons pratiques; d'autre part la question des dépenses à supporter par les élèves n'est pas clairement formulée. Il serait difficile d'engager les bourgmestres à envoyer des élèves lorsqu'elles peuvent obtenir dans des établissements publics l'instruction nécessaire à des conditions plus favorables. (Lettre du 3 juin 1842) Le Gouverneur adopte cet avis et ajoute qu'on ne peut faire d'un projet dû à une initiative privée l'objet d'une publication officielle.

Il ne reste aux autorités qu'à renforcer la surveillance à exercer sur les personnes non brevetées qui pratiquent l'art de sage-femme. Une note de l'administrateur-général de l'Intérieur, du 10 décembre 1850, déclare que ces personnes qui agissent "au vu et au su de tout le monde" nuisent considérablement aux rares sages-femmes munies de diplômes parce qu'elles pratiquent presque gratuitement et qu'elles usent de toute leur influence pour perdre leurs concurrentes dans l'esprit des villageoises. Bien plus, "elles jouissent de l'appui des autorités communales parce qu'elles ne réclament aucune indemnité pour soigner les femmes indigentes." (44)

* * *

Divers incidents ne font qu'accroître la confusion. En 1841 Marguerite Goides, veuve Schmitz, domiciliée à Brachtenbach, est condamnée à une amende de 25 florins. Sa requête en grâce est appuyée par le bourgmestre Servais, à Oberwampach, qui observe que la commune est privée de sages-femmes brevetées et que l'activité de la femme inculpée, certes illégale, n'a jamais donné lieu à des plaintes. Deux médecins de la région, Jean Mathias Neumann et Auguste François, certifient qu'ils ont rencontré plusieurs fois Marg. Goides auprès de femmes en couches «pour leur être utile par ses petits soins, qu'ils n'ont rien à lui reprocher, que dans des accouchements difficiles elle a toujours conseillé d'appeler les médecins.» Le procureur d'Etat Augustin se prononce pour la remise de l'amende dans son avis daté du 27 août 1841 et destiné à la commission de grâce: «Aussi longtemps qu'il ne

sera pas pris des mesures pour faire placer dans les communes rurales un nombre de sages-femmes suffisant, il répugnerait aux sentiments d'humanité de laisser à l'abandon les femmes souffrantes et de punir leurs semblables qui leur portent même gratuitement des secours. Les tribunaux se sentent donc obligés de prendre en considération la force majeure et les sentiments d'humanité.» (45)

En 1856 Madeleine Reiffers à Weiswampach est l'objet d'une dénonciation. Le procureur d'Etat à Diekirch relève dans son avis l'insuffisance d'une branche de service médical dans la commune de Weiswampach et ne croit pas devoir exercer des pousuites parce qu'il prévoit que celles-ci seraient suivies d'un acquittement. L'affaire entraîne d'ailleurs la remise d'une supplique signée par plus de 40 femmes de Weiswampach qui expriment le voeu que Madeleine Reiffers puisse continuer à exercer son activité. Le commissaire de district et l'administrateur-général de l'Intérieur, Wurth-Paquet, ne peuvent évidemment déférer à ce voeu, l'incident démontre cependant combien il est difficile de faire respecter la loi dans la situation présente. (46)

D'autres personnes du canton de Clervaux seront condamnées dans la suite et provoqueront de la part du procureur d'Etat l'argument de la «force majeure», pour la raison que «s'il peut être dangereux de laisser opérer une accoucheuse non autorisée mais expérimentée, il est la plupart du temps plus dangereux de laisser une femme en couches sans assistance aucune.» (47)

Au cours de la seconde moitié du 19e siècle l'augmentation du nombre des sages-femmes brevetées, une répartition plus judicieuse de leurs activités aident à résoudre diverses questions sans pour autant faire disparaître rapidement les tendances conservatrices et la méfiance d'une population rurale à l'égard d'instructions officielles.

VII

Conclusion

Nous terminerons ces considérations en publiant une liste des personnes qui vers 1850 sont autorisées à exercer une branche quelconque de l'art de guérir ou une profession qui s'y rattache dans les cantons de Clervaux et de Wiltz:

1° Docteurs en médecine:

à Hosingen Léonard Antoine-Joseph, né à Vielsalm en 1805, reçu à l'université de Giessen le 5 décembre 1845;

à Niederwampach Stephany Jean, né à Basbellain en 1811, reçu à Liège le 19 juin 1834;

à Wiltz Seyler Jean-Gilles, né à Aubange en 1805, reçu à Liège le 12 mai 1830; médecin cantonal de Clervaux en 1843; François Auguste, né à Wiltz en 1812, reçu à Bruxelles le 4 septembre 1837, Neyen Claude-Auguste, né à Luxembourg en 1809, reçu à Liège le 12 août 1831.

2° Chirurgiens et accoucheurs:

à Niederwampach Stephany Jean;

à Wiltz Seyler, François et Neyen.

3° Pharmaciens:

à Hosingen Harsch Jean-Baptiste, né à Grevenmacher en 1812, reçu pharmacien à Arlon le 10 février 1836, autorisé à Luxembourg en 1842. Le décès de Harsch en octobre 1850 incite le collège médical à demander le 4

novembre 1850 que la pharmacie puisse de nouveau être desservie pour le compte de la veuve;

à Wiltz Travers Nicolas, né dans le duché de Nassau en 1810, reçu à Luxembourg le 11 mars 1842. Il tient à Wiltz la pharmacie ayant appartenu à la veuve Gérardy, qu'il a acquise en mars 1850;

à Wiltz Everling Jean-Henri, né à Diekirch en 1815, reçu à Luxembourg le 29 septembre 1843. Ancien proviseur il érige une deuxième officine à Wiltz en 1844. (48)

4° Sages-femmes:

à Brachtenbach Schoué Marie, épouse Gengler, reçue le 22 février 1819;

à Clervaux Guelff Marie, épouse Cuvelier, reçue le 6 mars 1827;

à Hosingen Cariers Catherine, épouse Theisen, reçue le 9 juin 1843; Turmes Marie, reçue le 28 octobre 1845;

à Knaphoscheid Wilwertz Catherine, reçue le 25 mai 1840;

à Oberwampach Everting Anne, reçue le 24 décembre 1841;

à Wiltz Schmitz Marie, reçue le 11 février 1819; Coiling Marie, reçue le 28 octobre 1845; Felten Catherine, reçue le 11 octobre 1844;

à Winseler Spang Thérèse, épouse Hubert, reçue le 22 octobre 1849. (49)

Notes

1 Jean Kelecom, Géographie médicale du Luxembourg d'après le dénombrement de 1767-1772. In: Hémecht 1984, 4, p. 515-527

2 A.N.L. Régime français (B) 2.

2A Voir encore un article docteur Emile Duhr, paru dans les "Cahiers luxembourgeois" 1965, N° 1, aux pages 39 à 56 et intitulé: Quelques commentaires au sujet des réponses de cinq médecins au questionnaire de Christiani.

3 A.N.L. B 8.

4 A.N.L. B 7. Voir aussi: Démographie médicale du G.-D. de Luxembourg. Thèse présentée et soutenue le 14 juin 1982 pour obtenir le grade de docteur en médecine par Georges Majerus. Université de Nancy 1982.

5 L'opuscule de Detten se trouve dans les collections de la Bibliothèque nationale de Luxembourg

6 B 400. Le phénomène épidémique dans le duché de Luxembourg sous le régime autrichien a fait l'objet d'une étude fouillée d'Edouard M. Kayser, intitulée "Gouvernants et gouvernés face aux épidémies dans le Luxembourg au XVI I le siècle", parue dans: Anciens Pays et Assemblées des Etats, 1990 Kortrijk-Heule (Belgique). Citons du même auteur: Les maladies épidémiques dans le Nord des Ardennes à la fin de l'Ancien Régime, in: Glain et Salm, Haute Ardenne, N° 22 (juin 1985), Vielsalm. Le docteur Mercher a été,

sous l'Ancien Régime, mayeur à Troisvierges, officier de la seigneurie de Hupperdange et échevin de la haute justice de Clervaux. Après l'entrée des troupes républicaines il s'est rapidement converti aux idées nouvelles et a exercé les fonctions d'officier municipal. A servi dans les armées de l'Empire en qualité de chirurgien pendant neuf années. Sur sa mort tragique voir Jos. Goedert: La donation Frédéric Damien Neuman, in: D'Gemeng Ëlwen. Erausgiänn van der Ëlwenter Musik, 1989, p. 39.

7 Mémorial administratif 1818, N° 51.

8 Mémorial 1818, N° 51.

9 Mém. 1818, N° 52.

10 A.N.L. Régime des Pays-Bas (C) 194.

11 Mém. 1820, N° 7.

12 Mém. 1819, N° 52; 1824, N° 6; 1828, N° 9; 1829, N° 12; 1838 (Arlon) et 1839 (Arlon).

13 Mém. 1841, N° 54.

14 Mém. 1842, N° 32.

15 A.N.L. Régime constitutionnel de 1842 à 1856 (G) 206.

16 Mém. 1843, N° 11.

17 Mém. 1843, N° 14.

18 Mém. 1846, N° 58.

19 Mém. 1850, p. 404.

20 A.N.L.-B11.

21 A.N.L. - B 10/87.

22 A.N.L. - B 400. En 1869 encore le docteur Buffet publie dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles un rapport sur une épidémie de dysenterie.

23 Mém. 1820, N° 7.

24 Mém. 1842, Nos 37 et 40.

25 J. Haan, instituteur, est l'auteur d'une série de publications érudites consacrées au passé de la région de Gilsdorf.

26 A.N.L. Régime constitutionnel de 1857 à 1880 (H) 846.

27 A.N.L. B 400 et C 194.

28 B 10/92.

29 B 400.

30 B 400.

31 Mémorial 1817, N° 38.

32 C 194.

33 Mémorial 1823, pp. 199 et 552.

34 Mémorial 1851, N° 53.

35 Ed. M. Kayser, Aspects de la pharmacie au Luxembourg sous l'Ancien Régime. In: Lux. Wort, 28.1.1982.

36 C 194.

37 A.N.L. Régence 1839-1842 (E) 11.

38 A.N.L. Chancellerie de La Haye (F) 224.

39 B 11/110.

40 C 386 et Mémorial 1816, N° 29.

41 C 194.

42 Sous le régime néerlandais les Etats provinciaux sont une assemblée groupant des représentants des trois "ordres": noblesse, villes, campagnes. Sans véritable pouvoir politique, les Etats donnent cependant aux députés l'occasion de formuler des remontrances à l'adresse du gouvernement.

43 G 345.

44 G 352.

45 F 232.

46 G 352.

47 H 845.

48 Sur la création d'une pharmacie à Clervaux en 1866 voir M. Glod, 123 Jahre Apotheke in Clerf. DCK 1989, 3, p. 10-13, ill.

49 G 348.

[Extraits de l'«Etude sur l'hygiène des écoles» par le Dr. Schmit, 1872]

[…] Latrines

Quelque difficulté que puisse présenter la question des latrines, nous ne pouvons nous empêcher de l'aborder, convaincu de son importance. Elle touche de près la santé et la moralité des élèves, et a trait à l'habitude d'ordre et de propreté qu'il importe de leur faire prendre.

Disons tout de suite qu'il n'existe pas et qu'il n'existera jamais un bon système de latrines pour les écoles, sans une surveillance active et incessante de l'instituteur. Cette surveillance, il doit la considérer comme un de ses devoirs les plus impérieux, à moins qu'une autre personne n'en soit chargée. L'état déplorable, dans lequel nous avons trouvé la plupart des cabinets d'aisance de nos écoles, nous fait croire que l'instituteur regarde comme étant au-dessous de sa dignité les soins que réclament ces lieux. C'est là un mal bien regrettable et auquel il faut trouver un remède.

Les hygiénistes sont d'accord pour ne pas admettre les latrines dans les bâtiments mêmes des écoles. La propreté n'en est jamais telle que l'atmosphère des corridors et des salles mêmes n'en soit affectée.

La fosse qui sert de réceptacle aux déjections, du moment qu'elle est en contact avec les fondations, finit par infecter les murs qui aspirent les gaz et les liquides par suite de la capillarité, pour les transmettre jusque dans les appartements. Il faut les reléguer à une certaine distance, au nord et de manière que le vent le plus habituel n'en puisse chasser les émanations du côté des salles. Elles seront reliées à l'école par une galerie couverte. La vidange devra se faire, pour autant que possible, en dehors de la clôture des cours.

Un système de latrines, quel qu'il soit, comprend le réceptacle pour les matières. Il consiste généralement en fosses plus ou moins grandes, voûtées et cimentées au point de les rendre parfaitement étanches. Ces fosses qui ne sont vidées qu'à de longs intervalles, passent pour constituer un foyer permanent d'infection, par les émanations putrides qui s'en échappent, à moins qu'on ne parvienne à se garer contre leur influence ; elles constituent en outre un danger, en ce sens qu'elles peuvent altérer les eaux des puits, lorsque par suite d'une mauvaise construction, il s'établit une communication entre les deux réservoirs. On a cru remédier à ces inconvénients par l'emploi des fosses mobiles ou tonnelets qui sont enlevés chaque fois qu'ils sont remplis.

Outre que ce mode de vidange ne préserve pas des mauvaises odeurs, il astreint à une besogne aussi pénible que fréquente et donne lieu à des désordres dégoûtants, chaque fois que le service n'est pas fait avec soin et régularité. Si ce système peut fonctionner dans une ville où les appareils sont bien conditionnés et où le service est parfaitement organisé, il ne saurait être recommandé pour les écoles, là où ces conditions manquent.

Le seul mode d'enlèvement des déjections humaines qui satisfasse à la fois l'hygiène et l'agriculture, mode qu'on cherche à réaliser dans tous les grands centres de population, consiste à les évacuer immédiatement par des égouts appropriés et au

moyen d'un lavage suffisant, afin de les emmener loin des villes pour servir à l'agriculture. C'est un moyen que nous n'avons malheureusement pas à la disposition de nos écoles.

Devant choisir entre les fosses mobiles ou permanentes, nous croyons devoir donner la préférence aux dernières, tout en cherchant à atténuer leurs inconvénients.

Le cabinet, pour la plupart de nos écoles, consiste en un seul compartiment dont le dallage est percé de plusieurs lunettes. C'est la forme la plus simple, mais aussi la plus mauvaise de toutes. Il nous répugne de dire dans quel état nous avons trouvé l'immense majorité de ces lieux. ☞

À gauche: les «latrines» athénéennes à côté de la salle des sports.

[…] Eine für die Hygiene in der Vorkriegszeit bezeichnende Episode will ich hier einfügen: Dem Saaldiener des Erdgeschosses, Charles Schmit, genannt "Kueleprofessor", fiel das wenn auch nicht beschwerliche, so doch höchst anrüchige Sauberhalten der Latrinen in den drei Höfen zu: im Haupthof ein Pissoir, im Osthof Pissoir und drei WCs, im Südhof Pissoir und 11 WCs.

Wasserspülung gab es praktisch nicht, denn während der Wintersaison mußte das Wasser wegen Frostgefahr abgesperrt bleiben. Damit niemand sich allzulange im Abort aufhalten sollte, gab es nur ein Loch im Boden, das man in Hockerstellung anpeilen mußte. Da dieses Loch keinen großen Umfang hatte, war es schnell verstopft; Toilettenpapier stand nämlich nicht gratis zur Verfügung, und Zeitungs- oder Schreibpapier sind nun einmal nicht leicht biegsam.

Ehe "Schmittchen" sich herbeiließ, die Latrinen zu säubern, war öfters der Unrat bis zur Tür angewachsen. Dann nahm er einen großen Wasserschlauch, schloß ihn am Hydranten an, und nun wurde mit hohem Druck ein dicker Strahl in die einzelnen Häuschen gejagt, so daß alles, was am Boden angeklebt war, sich wieder lockerte und in den Hof hinausschwamm, wo es dann noch immer mittels Wasserdrucks im großen Abfluß verschwand.

Die Pissoirs - in denen es auch keine Wasserspülung gab - wurden öfters mit einer stark riechenden Spezialflüssigkeit angestrichen, so daß der Urin- und Ammoniakgeruch nicht mehr so penetrant war.

Periodisch kamen dann die Leute vom städtischen Kanalamt mit ihrer Autozisterne in den Haupthof gefahren und leerten von dort aus mittels langer und dicker Rohre, die sie miteinander verbanden, die sich in jedem der drei Höfe befindliche Zisterne. […]

«Aus Athenäum 1932-1946» von Paul Diederich

Les latrines de la maison d'école du Rollingergrund présentent une modification qui constitue un léger progrès. Elle consiste en une division des lieux en plusieurs petits compartiments séparés latéralement les uns des autres par une cloison en bois de 0.80 m de haut sur 0.50 m de large. Le compartiment n'a que 0.50 de large; la lunette, qui est oblongue d'avant en arrière, mesure 0.20 sur 0.30 m; par cette disposition les lieux sont mieux garantis contre les ordures, mais la surveillance reste toujours fort difficile et la moralité n'est guère plus sauvegardée.

La même disposition existe aux latrines des écoles primaires de la ville haute, mais ici elle laisse tout à désirer.

Nous voudrions voir adopter pour les écoles des cabinets entièrement séparés les uns des autres et fermés à clef. Chaque classe aurait le sien. De cette manière l'instituteur serait à même d'exercer une surveillance active et d'y maintenir l'ordre et la propreté. Le siège, incliné au besoin pour empêcher les enfants d'y monter et large de 0.40 m, aura une hauteur en rapport avec la taille des élèves; elle sera de 0.30 m pour les classes basses, de 0.35 à 0.40 pour les autres. La lunette, séparée du bord antérieur de 0.05, aura un diamètre de 0.22. Elle sera pourvue d'un couvercle. Le cabinet lui-même aura 1.40 de profondeur sur 0.80 de large. Le sol sera en ardoise; la pierre du pays étant trop poreuse, absorbe l'humidité et par suite la puanteur. Le cabinet devra être convenablement éclairé et aéré. Ajoutez à ces dispositions simples un tuyau d'aérage pour la fosse, un moyen de ventilation pour le cabinet et des soins de propreté, et l'on aura des latrines assez convenables.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé de cuvette. Nous pensons que pour des cabinets d'aisance qui ne montent pas aux étages, il vaut mieux s'en passer, à moins d'adopter des cuvettes dites à l'anglaise, alimentées par un réservoir d'eau. Pour la ville de Luxembourg, qui jouit des avantages d'une conduite d'eau, nous voudrions voir adopter ce dernier système, pourvu qu'on trouve le moyen de préserver l'eau de la congélation. Nous croyons pouvoir recommander les cuvettes Roger-Mothes de Paris pour les avoir vues fonctionner.

S'agit-il d'établir des latrines aux étages, l'affaire se complique. Il faut des tuyaux de chute avec embranchement. Sous ce rapport nous avons vu à la maison de force à Luxembourg une disposition qui peut passer pour modèle. Elle consiste en deux tuyaux en fonte de 0,30 m de diamètre, dont l'un sert de ventilateur et l'autre de tuyau de chute. Ils partent tous les deux de la fosse pour se terminer au-dessus du faîte de la toiture. Le tuyau de chute sert en même temps de ventilateur pour le cabinet. Celui-ci est en outre en communication avec une cheminée. Bien qu'il n'existe pas de cuvette à l'anglaise, ces lieux sont parfaitement inodores; aussi y règne-t-il la plus grande propreté.

La grande élévation des tuyaux et leur diamètre ne sont pas étrangers à ces bons résultats. Pour obtenir un tirage suffisant, il faut que les tuyaux s'élèvent à une certaine hauteur et dans tous les cas au-dessus des bâtiments. Les tuyaux de chute ne s'obstruent que trop souvent lorsqu'ils sont étroits.

Gegründet 1847 Gegründet 1847

Eisenwerke Colmar-Berg

vergrößert und modernisiert.

F. MAJERUS & M. TREINEN

vormals: F. MAJERUS & SCHŒLLER

Eisengießereien.

Gußeisenteile
jeder Art, roh und bearbeitet
bis 10,000 kg. Stückgewicht
Große Auswahl in
Handelsgußwaren
Maschinenformerei
Kanalisationsartikel
in allen Größen
Säulen, Candelaber etc.
Modellschreinerei
Modellschlosserei
Jahresproduction ca. 2000 Tonnen

Eisen- und Blech-Constructionen.

Hammerschmiederei,
Dreherei
Eiserne Brücken, Dächer
etc. etc.
Gruben- u. Hüttenwagen
Mühlen-
u. Fabrikeinrichtungen
Kunst- und Bauschlosserei
Stahlwerkszeuge
für Steinhauer, Grubenarbeiter etc.
Jahresprodukion ca. 1000 Tonnen

Landwirtschaftliche Maschinenfabrik

Bestbewährte Systeme, dauerhafte Construktion

Spezial-Reparaturwerkstätte

für Maschinen jeder Art und Autos.

Besuche, Zeichnungen und Kostenanschläge
unentgeltlich.

Les usines de Colmar-Berg ont exposé cette année au concours agricole et horticole un système de latrines basé sur une double ventilation, celle de la fosse et celle du cabinet. Le tuyau de chute plonge en bas dans un baquet de liquide, qui sert de coupe-air et empêche les gaz de remonter. Ce système fonctionne, paraît-il, avec avantage en Belgique. Il nous paraît convenir pour les écoles, pourvu que le tuyau de chute et les tuyaux d'aérage aient un diamètre suffisant et que ces derniers s'élèvent assez haut pour produire un bon tirage.

En Angleterre, Moule a préconisé une cuvette à soupape, mais au lieu d'eau, il se sert d'une terre séchée et pulvérisée qui agit comme désinfectant. Nous ne pensons pas que cette méthode soit applicable aux écoles. Elle peut être recommandée, sous une forme plus simple, à la campagne, où les latrines se trouvent dans le jardin et où l'on a la terre sous la main.

Un pissoir sera établi à côté des cabinets. Il consiste en une rigole creusée de préférence dans une ardoise et se déversant dans la fosse commune par une ouverture munie d'une soupape ou d'un siphon. Les convenances exigent de diviser le pissoir en plusieurs compartiments par des cloisons latérales reliées en bas par une planche de 0,20 m de haut pour garantir les pieds et les jambes contre l'urine. Enfin disons, pour terminer ce long chapitre, que les latrines, quelles qu'elles soient, réclament de grands soins de propreté, et que la fosse, pour diminuer ses dangers, doit être désinfectée de temps en temps avec le sulfate de fer et le chlorure de chaux.

Moule Patent Earth-Closet

Il y a une observation physiologique qu'il importe de signaler ici: c'est que les besoins naturels se font généralement sentir à des intervalles réguliers, intervalles qui dépendent des habitudes qu'on contracte. L'instituteur doit faire comprendre aux élèves que les latrines des écoles ne sont là que pour les cas exceptionnels, et qu'ils doivent s'habituer à faire leurs besoins chez eux avant de venir en classe. Cette habitude une fois prise, les cabinets seront peu visités et ils n'ont pas besoin d'être aussi nombreux.

"Athenäische Bedürfnisanstalt längs der Hofmauer im Südhof"

Pour épuiser la matière, ajoutons qu'il importe de pourvoir la cour d'un puits avec pompe, aussi éloigné des latrines que possible, ainsi que d'un hangar sous lequel les élèves puissent se retirer pendant le mauvais temps, pour s'y livrer à leurs jeux et aux exercices gymnastiques.

Pour nous résumer, nous croyons être autorisé à dire que dans la construction de nos maisons d'école on ne tient pas assez compte des besoins hygiéniques.

Que l'éclairage, le chauffage et la ventilation de nos salles d'école laissent tout à désirer, et que les élèves y respirent un air peu compatible avec la santé. Que la confection de nos bancs d'école est contraire, sous tous les rapports, aux données de la science, et que leur remaniement, d'après de meilleurs principes, est devenu urgent.

Qu'à l'avenir leur place doit être assignée aux élèves eu égard à leur taille et non à leurs progrès.

Que si les maladies, dont nous avons parlé dans ce travail, ne sont pas dues uniquement au régime défectueux des écoles, celui-ci y contribue pour la plus large part.

Qu'il est urgent d'adopter un meilleur système de latrines et de les soumettre à une surveillance continue, afin d'y faire régner l'ordre et la propreté.

[Etude sur l'hygiène des écoles par le Dr. Schmit, 1872]

Gesiichter aus dem Athenee

Valérie Howald

Albert Kugener

Christnach Guy

Blanche Sandt-Fiedler

Monique Kner

Gunnar Gnad

Jean-Claude Delagardelle

Margit Kayser

L'année terrible

Loin de nous de contester à Victor Hugo la paternité de ce titre. Pour nous, 1942 était sans nul doute l'année terrible de la Seconde Guerre Mondiale. L'ogre nazi veillait de pied ferme au Cap Nord, en Egypte, à la frontière espagnole, il massait ses troupes devant Stalingrad, que Hitler croyait déjà avoir conquise. L'armée allemande s'approchait dangereusement des puits pétrolifères du Caucase.

Certes, l'espoir meurt en dernier. «Die Zeit war zäh wie Blei», pour citer Adalbert Stifter. Effectivement, le temps nous semblait visqueux comme du plomb, il coulait lentement, à notre gré trop lentement.

Le 30 août 1942, dernier dimanche du mois, on fêtait la «Schuerbermess». Le même jour, le Gauleiter proclama l'enrôlement de force de cinq classes de Luxembourgeois des promotions de 1920 à 1924. C'était une journée ensoleillée de fin d'été. A bicyclette, je me rendis une dernière fois au chevet de ma grand-tante Joséphine, elle était l'idole de mon enfance, elle me gâtait, me choyait. Tante se mourait d'un cancer du pancréas, elle allait décéder la nuit suivante, délestée de tous ses soucis, de toutes ses peines.

Sur la ville de Luxembourg pesait un calme inhabituel. Pas un chat dans la rue. Les gens n'arrivaient pas à y croire, ils couvaient leur colère, leur rage explosera le lendemain. Des hommes courageux sacrifièrent leur vie pour sauvegarder celle de leurs cadets à peine sortis de l'enfance.

Pour ceux-ci le choix était dantesque: répondre à l'appel de la Wehrmacht et aller mourir en Russie ou ailleurs pour une cause qu'ils haïssaient, à moins que la chance leur soit clémente; être réfractaire, se cacher avec le risque de se faire trahir, de se faire arrêter et d'être exécuté, à moins de chance … .

Y avait-il parmi nous le 30 août 1942 des optimistes invétérés que trois mois plus tard la Sixième Armée allemande serait encerclée, puis anéantie à Stalingrad, que l'Afrique du Nord se rallierait aux Anglo-américains, que l'Afrika-Korps prendrait une raclée monumentale et perdrait l'Egypte, la Cyrénaïque, la Tripolitaine et la Tunisie?

Churchill disait à ce moment que ce n'était pas encore le commencement de la fin, mais la fin du commencement.

En automne de l'année terrible, le moral était au plus bas. L'Athénée à l'heure allemande n'avait pas seulement perdu son nom, mais également son prestige d'un enseignement de qualité, il s'était métamorphosé en «Oberschule für Jungen». Adieu aussi l'illusion d'études universitaires. Après l'«Abitur», à moins que ce fût le «Notabitur» ou rien du tout, le chemin conduisait en droite ligne vers le «Reichsarbeitsdienst», puis vers la «Wehrmacht», synonymes d'antichambres de la terreur et de la mort à moins que ce fût un camp de prisonniers de guerre, soit inhumain - Tambow- soit porteur d'espoir.

De plus en plus nombreux étaient ceux qui après le R.A.D., l'initiation au métier des armes de la «Wehrmacht» trouvèrent refuge dans une cachette, vivant continuellement dans l'angoisse, la peur d'être pris, torturés. Leurs parents, leur famille bravèrent la déportation en Silésie. Ils se rappellent leur séjour à la «Heimat-flak» (Flak= Flugzeugabwehrkanone) et au «Wehrertüchtigungslager» d'Ansembourg.

Aujourd'hui quinze Anciens de l'Athénée se racontent rétrospectivement leur vécu, ils le racontent aux générations qui les ont suivis, qui comprendront mieux cet élan invraisemblable de l'immédiat après guerre (Aufbruchstimmung), les «Golden Sixties», enfin l'explosion formidable des sciences, de la culture et de l'économie. Ils racontent ce qu'ils ont vécu à leurs petits-enfants et à leurs arrière-petits-enfants qui verront grand-père d'un tout autre œil et apprécieront trois quarts de siècle sans guerre.

Quelle diversité de faits, d'informations, de destins, quelle diversité dans la présentation, quelle diversité de styles. Lisons les extraits de lettres, (Feldpostbriefe) provenant du R.A.D., du service militaire, de Russie et d'ailleurs, avec leur pragmatisme lié à une naïveté certaine, leur mal du pays, leur soif de revoir les leurs.

Chers Anciennes, chers Anciens, lisez «Kolléischs Jongen am Krich» ISBN 978-99959-729-0-5. Prix pour les membres 25 €, non membres 30 € par versement au CCP LU81 1111 1761 0045 0000. Vous ne regretterez pas, vous serez ravis.

Jos Mersch

Georges ALS, Georges ARNOLD, Henri BLAISE, Julien CONER, Guy de MUYSER, Paul DIEDERICH, Constant GILLARDIN, André HEIDERSCHEID, Emile HEMMEN, Joseph MERSCH, Georges KAYSER, Aimé KNEPPER, Raymond SCHAUS, André SCHWALL, Georges VUILLERMOZ

E peinleche Schreiffehler, . . .

Eng besonnesch Eegenaart vum onofhängegen Lëtzebuerg war Zwou- an respektiv Dräisprochechkeet.

Duech de Gauleiter Gustav Simon séng Verordnong vum 6. August 1940 ass d'Franséischt als Amtssprooch ofgeschaft ginn.

E besonnescht Uléies vum Gauleiter war d'Ofschafen vun de franséische Nimm. Schon den 14. September 1940 [also ronn 6 Wochen no sénger Amtsaféierong] ass eng Bekanntmaachong erschéingen, déi virschreift, datt déi franséisch Virnimm ze verdäitsche wiren: Aus Pierre soll Peter, aus Henri Heinrich, aus Roger Rüdiger, aus Germaine Wilhelmine a.s.w. ginn. … Déi Namensännerungsaktioun ass nët op Persounenimm limitéiert bliwwen, mä och op Uertsnimm, Strossenimm, Familienimm a.s.w. erweidert ginn.

Och mäi Virnumm «Marcel» ass ënnert dës Verordnung gefall an huet misse verdäitscht ginn. Mäi Familjenumm «Simon», deen och e franséische Klang huet, konnt bestoe bleiwen, well de Gauleiter och esou e Numm hat an zwar «Gustav Simon».

Mee mäi Virnumm war schwéier ze verdäitschen, esou datt en un d'Latäin ugepasst ginn ass. Esou hun ech, ouni schrëftlecht Urkund-Dokument, einfach «Marzellus» geheescht.

E puer Wochen dono war dëse Virnumm nët méi gudd, an ët huet missen e ganz neien däitsche Numm hir. Meng Elteren hun sech fir de Numm «Alois» entscheed. Si kruten eng nei Geburtsurkunde zougestallt vum «Standesamt» vun der Gemeng Beetebuerg n°93/1930, datéiert op den 13.06.1943 op de Numm «Alois Simon».

Et war esou ëm déi Zäit, wou d'Schüler aus der Primärschoul sech fir e Beruff oder eng Schoul ze entschléissen haten. An enger Versammlong vun de Primärschüler huet den Haaptschoulleiter 3 Schüler genannt, déi, no de Schoulresultater, gëeegnet wiren, fir e Studium am «Staatlichen Athenäum Gymnasium Luxemburg», Gymnasium und Oberschule für Jungen, unzetrieden. Si kruten en Umeldeformular ausgehändegt. Den Haaptschoulleiter huet déi ausgefëllte Formulären erëm agesammelt an kontrolléiert. Opeemol huet den Haaptschoulleiter mat gereizter Stëmm gesot: «Hei wëllt een an den Athenäum goen, an e kann säi Virnumm emol nët richteg schreiwen.»

Effektiv hat ech mäin neie Virnumm op lëtzebuergesch aplaaz matt der däitscher Schreifweis geschriwen. Wéi gesot, e «peinleche Schreiffehler», deen hätt kënnen vum Haaptschoulleeder (Nazi-Matläfer) falsch interpretéiert ginn. De Grond vun dësem Schreiffehler war, wëll mäi neie Virnumm mir nët geleefeg war an ech en nach nët geschriwe gesinn hat.

Ech konnt trotz dësem Lapsus an den Athenäum goen an hun de Kolléisch «Athénée Grand-Ducal de Luxembourg» nom Krich erfolgreich mam «Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires» den 7.7.1952 ofschléisse kënnen.

Marcel Simon

Hommage au miel

Le miel de campagne, un produit naturel, a toujours été estimé comme un remède aux maux de gorge, mais aussi comme un aliment précieux.

Distillé par les abeilles, il n'est pas digéré, mais passe immédiatement et directement dans le circuit sanguin qu'il purifie et vivifie.

Dans l'antiquité, les Grecs et les Romains qui ne connaissaient pas le sucre se servaient du miel pour adoucir certains mets.

Très tôt le miel a eu une autre destination, celle qui est aujourd'hui remplie par les nombreuses crèmes de beauté qui s'alignent dans les étalages des pharmacies. Le miel a été réputé donner à celles qui le consommaient une peau fine et délicate.

Dans un article sarcastique rédigé par un poète latin contemporain de l'Empereur Néron, l'auteur se moque des Dames de la haute société qui ont l'habitude de porter sur leur visage et leurs bras de très fines couches de miel pour se faire admirer dans les assemblées publiques.

L'épouse de Néron, Poppaea, avait engagé pour ses propres besoins un médecin grec venant de l'île de Crète, dont le principal breuvage était un hachis très fin de plantes odoriférantes de son pays mélangées à du miel.

Les visites répétées de ce médecin dans les appartements de Poppaea nourrissaient évidemment (selon le même auteur) les palabres dans la haute volée. Néron lui-même se vit forcé de reléguer ce médecin peut-être un peu trop sage sur son île natale.

Au Moyen âge, la récolte du miel se faisait surtout dans les monastères où le frère gardien de la cave s'occupait également des ruches et observait les abeilles et leur vol. Dans les charmantes peintures insérées dans les bréviaires et dans les livres d'Heures, le petit Jésus et sa Mère sont parfois représentés auprès d'une petite table sur laquelle est posé un pot de miel avec deux ou trois abeilles, messagères pour ainsi dire du ciel à la Crèche.

J. G.

lu et vu pour vous

Emile Hemmen: Derniers Retranchements

Emile Hemmen a intégré la VIIe de l'Athénée en septembre 1937. Après la cinquième, il passa avec succès l'examen d'admission à l'Ecole Normale des Instituteurs, qui devint la «Lehrerbildungsanstalt» lors de l'occupation. En automne 1943, réfractaire au service militaire allemand, il rejoignit le fameux «Bunker» de Hellange. Avec dix autres jeunes, il y séjourna jusqu'à la Libération.

Suivit alors une carrière d'instituteur, puis il dirigea la Ligue HMC à Cap.

Emile Hemmen est connu pour sa veine et sa verve poétique. Après le décès précoce de Nic Klecker, il assuma la succession de celui-ci comme président d'Estuaire, association luxembourgeoise qui regroupe les poètes de notre pays. Le florilège hemmenois est varié et riche.

Récemment, Emile Hemmen a publié un album de poèmes inédits, illustrés avec goût de huit aquarelles lavés à l'encre de Chine, dues à l'art de François Schortgen: Derniers Retranchements.

A la lecture des poèmes plusieurs questions hantent notre esprit:

1. Est ce qu'il n'y a pas un fond de pessimisme et de résignation? Tout de suite surgit le corollaire de cette interrogation, le lecteur est surpris par l'apparition de couleurs vives et l'évocation d'une nature vivante et de fleurs dans le texte. «Intercepter, à l'emporte-mot, ce quelque chose en noir et blanc sortant de nos oublis.» «Couleurs réduites en miettes dans le banal du quotidien tatouant la peau de nos miroirs.» «Le givre coupe les dernières fleurs.» «Ecoute les blues du ciel qui laisse sa trace de cendre sur les laissés-pour-compte dans la poubelle du temps.» «Les larmes de neige de fleurs sauvages.» «Un ciel d'automne nacré de rouge.» «Nuages couleur d'ardoise, mise en veilleuse des lendemains»

2. La nostalgie maintient-elle le poète dans ses Derniers Retranchements? «Le creux du temps où le brouillard estompe l'écorce des arbres à venir, mémoires vidées de mots de passe, mémoires médiatisées sans ciel et sans racines.» «Le non-temps de nos amours et le non-temps de nos adieux.» «Les yeux mendient leur part de rêve, leur part de lune.» «Rêve éveillé évaporé jetant sa lumière noire sur nos errances.» «Une terre qui pleure entre deux rêves.» «Maison de mon enfance comme un château magnifique, je veux t'étreindre dans mes mots.» «Ecoute cette terre qui sait chanter la terre qui nous raconte sa soif.»

3. Les poèmes, témoignent-ils d'un mal-vivre ou d'une profonde résignation? «Garde la mémoire des fleurs dans le silence des pierres, c'est là que tout s'achève sans s'achever.» «Et l'homme mémoire, l'homme de dehors et de dedans, il signera la dernière page.» «Nappe de désir à mi-chemin de l'éclosion et de la chute.»

Est-ce que «Derniers Retranchements» témoignent d'un pessimisme du poète, d'un pessimisme de fin de carrière à l'approche de la fin de l'existence terrestre? Certainement que non! Si initialement il propose le choix entre noir et blanc, au fil des pages des couleurs vives, les fleurs, le vert de la nature, souvent des couleurs

foncées et fortes nous impressionnent. La nostalgie, les regrets percent dans tous les poèmes. Nul doute, nous percevons une touche de mal-vivre, n'est-elle pas la séquelle de l'épreuve mille fois sous estimée des années nazies, du «Reichsarbeits-dienst», de l'épée de Damoclès de la Wehrmacht, suspendue sur la tête des enrôlés de force, des réfractaires, les accompagnant pendant leurs souffrances, leurs angoisses et leurs réflexions?

Soyons convaincus, «Derniers Retranchements» s'appuie sur des couleurs vives, sur la réalité dramatique de la guerre, surtout sur l'analyse spirituelle et poétique du passé. Après mûre réflexion, ils nous inciteront à sortir pour le laps de temps qui nous est imparti et à vivre dans «l'au-delà (ou) d'autres silences, qui peu à peu deviendront parole.»

Jos Mersch

Notre publication «Kolléischs Jongen am Krich» n'a pas pu contenir les textes in extenso des différents auteurs. Aussi étions-nous contraints de faire un choix dans leur écrits. Mais les auteurs comme p.ex. Georges Kayser ou Aimé Knepper se tiennent à la disposition des intéressés pour leur faire parvenir leur brochure en question, vous n'avez qu'à les contacter.

Georges Kayser, Strassen

Aimé Knepper, Luxembourg

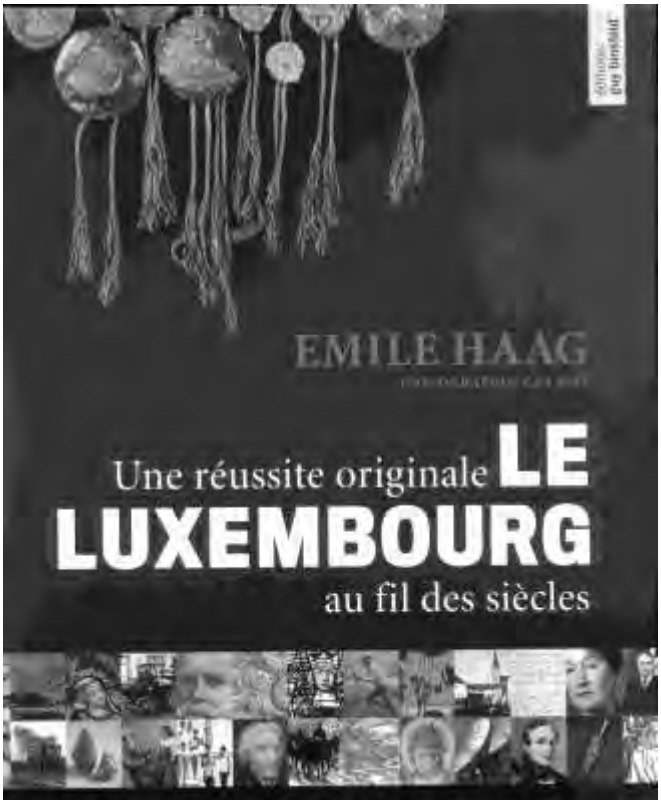

L'historiographie suit fidèlement la chronologie des événements qui nous décrivent les moments cruciaux du passé. C'est au grand dam des élèves à qui la mémorisation des dates impose un effort particulier, ils n'en saisissent ni l'utilité, ni la signification et ne découvrent rien de concret, de palpable. Cette impression de stéréotypie pèse également sur les lecteurs assidus d'ouvrages sur l'histoire.

Emile Haag, directeur honoraire de l'Athénée, délesté de l'essentiel de sa charge pédagogique, conçut l'idée d'écrire l'histoire du Luxembourg. Il se rendit compte qu'il risquait de s'aligner sur un nombre non négligeable de prédécesseurs aussi valables que brillants.

Aussi fut-il inspiré par une réflexion de l'écrivain anglais Thomas Carlysle (1795-1881): «The history of the world is but the biography of great men.» Il décida donc de présenter le passé de notre pays au travers de quarante-six portraits de personnages hors normes et de situations qui ont façonné, chacun à sa manière et selon son époque, le devenir du Luxembourg.

Il en naquit un volume de 576 pages constitué de 46 tableaux, dont 40 sont de la plume d'Emile Haag lui-même. Par deux fois il a passé le relai à Josy Birsens (S.J.) et quatre fois à Robert L. Philippart (directeur de l'ONT). Le tout est illustré de façon magistrale à l'aide de quatre cents documents choisis avec soin et perspicacité par Guy May.

Nous laissons à nos lectrices et nos lecteurs le plaisir de fouiller dans l'abondance des faits et des considérations rassemblés dans ce livre, certes volumineux, agréable non seulement à feuilleter, mais aussi à lire attentivement.

N'est-il pas instructif de trouver des touches de modernité? Ainsi, Wenceslas II, toujours présenté comme ivrogne, brute cruelle et sanguinaire nous est révélé comme malade mental souffrant d'une psychose maniaco-dépressive, ce qui ne veut et ne doit pas le disculper. Aujourd'hui d'ailleurs, il serait soumis à un traitement conséquent et plus ou moins efficace. Jean l'Aveugle qui nous est présenté depuis toujours comme chevalier sans peur et sans reproche, bagarreur devant l'Eternel, n'était-il pas frustré, coincé entre deux empereurs, son père Henri VII et son fils Charles IV? Par-dessus le marché, nous l'apprenons, c'était aussi un intellectuel averti.

Le féru d'histoire connaît la comtesse Ermesinde comme souveraine à la veine sociale, qui un jour s'est endormie près de Clairefontaine, elle y eut un rêve. Réellement, elle s'est révélée en comtesse pragmatique, faiseuse de rois. Ne pourrait-elle pas servir de modèle aux féministes actuelles?

En général, envisageant la naissance de la nation luxembourgeoise, l'histoire ne sous-estime-t-elle pas l'influence de nos poètes, artistes et sportifs? Lisons les chapitres qui leur sont consacrés. Au seuil du vingtième siècle notre pays a eu la chance de voir en action plusieurs grands chefs d'entreprise. Emile Haag parle d'Emile Mayrisch, qui l'a bien mérité. Il y en a d'autres, notamment Tony Dutreux.

Le citoyen responsable est-il suffisamment conscient des événements dramatiques qui ont risqué de nous coûter notre indépendance: la Révolution Belge, la question du Luxembourg de 1867, les problèmes très graves, critiques même après la Première Guerre Mondiale. Dans son livre, Emile Haag les expose succinctement, mais avec clarté.

Après avoir vu défiler devant nous cette magnifique fresque faite de quarante-six personnages, groupes ou situations, réfléchissons à une autre idée de Thomas Carlysle: «The great man was always a lightning out of the heaven; the rest of men waited for him like fuel until they too would flame.» (On heroes and hero worship)

Carlysle était un personnage instable. Il avait entrepris des études de théologie sans obtenir un diplôme, il avait touché aux mathématiques, à l'étude du droit. Dépressif, jaloux, il rendit insupportable la vie à sa femme, artiste plastique estimée. Elle a laissé des souvenirs à la postérité dans sa biographie.

Thomas Carlysle semble avoir eu une admiration exemplaire pour les hommes publics, du genre stars. Croyait-il au surhomme? A son époque même les gens cultivés ignoraient que pour éclate un éclair, il faut des champs électriques. D'où proviennent-ils? Les grands hommes naissent de circonstances et de situations particulières, préparées de leur côté par des acteurs peu ou même pas connus, disparus à jamais dans l'anonymat. Haag en a dégoté quelques-uns, comme Pierre d'Aspelt.

Carlysle devrait également réfléchir au fait que si une surface de carburant doit s'enflammer, quelqu'un ou plusieurs l'auront transporté et versé à l'endroit précis de l'impact de l'éclair. Au fil des chapitres de son livre, l'auteur en tient compte largement.

Tout livre digne d'être lu attentivement incite obligatoirement ses lecteurs à la réflexion, à la curiosité et donc à des recherches plus amples. C'est le cas de ce volume:

Emile Haag Une Réussite Originale. Le Luxembourg au Fil des Siècles, édition Binsfeld ISBN 978-2-87954-233.5. Jos Mersch

Raymond Schaus

Les pièges de la médecine préventive

Prévenir vaut mieux que guérir: la banalité de ce dicton est telle qu'on rougit d'y recourir pour capter l'attention. Mais ce qui est banal n'est pas faux pour autant. Le volet préventif de la médecine ne saurait trop être mis en évidence. Je ne voudrais pas le moins du monde saper la conscience généralement répandue de son intérêt et de son importance. Cependant, l'adhésion simpliste à des préceptes lapidaires n'est pas intellectuellement satisfaisante. Il est préférable d'évaluer en connaissance de cause les nuances qui conditionnent une vue plus juste de la réalité.

Prenons cet homme ne se plaignant de rien chez lequel on trouve lors d'un contrôle systématique de santé un PSA élevé, «prostate specific antigen», une substance sécrétée par la prostate, cette glande que 100 % des élèves de l'Athénée possédaient autrefois, avant l'avènement des classes mixtes. Un PSA élevé évoque un cancer de la prostate qu'on se félicite d'avoir détecté précocement selon les exhortations classiques de la cancérologie; le malade subira une opération chirurgicale radicale et sera guéri de sa tumeur... Du moins c'est ce que l'on pensait il n'y a guère, mais cela s'est révélé erroné. Des augmentations de volume bénins et des infections de la prostate peuvent aussi faire monter le taux du PSA; d'un autre côté, un taux normal n'exclut pas la présence d'un cancer, 25% des hommes ayant un cancer ont des taux de PSA normaux selon les normes actuelles. Et puis, la détection d'un cancer occulte de la prostate peut être futile, car il pourrait rester dormant pendant les années qu'il reste au malade à vivre. Est-ce que, critère décisif, les traitements réduisent la mortalité quand le cancer de la prostate est détecté par le dosage du PSA dans le contexte préventif? On n'en est pas sûr: il faudra attendre les résultats d'études en cours, jusqu'en 2017 pour l'une des plus importantes. Pour l'instant, seule l'incertitude est certaine.

Sérieux revers de la médaille: le PSA trouvé élevé incitera inévitablement à des investigations et à des gestes thérapeutiques aux complications souvent graves, qu'on ne détaillera pas ici. Quant au poids de l'anxiété créée, il n'est pas négligeable. Tout ceci ne signifie pas nécessairement qu'il faille absolument s'abstenir de doser le PSA, bien qu'une autorité en la matière (US Prevention Services Task Force) ait résolument pris cette direction tout récemment. C'est encore plus compliqué: l'optique statistique qui joue un rôle important ne tient pas compte des particularités du cas individuel.

D'autres divergences concernant des questions apparemment simples persistent, dont une pédagogie préventive crédible doit tenir compte. Ainsi, s'il est avéré que la diminution du sel dans l'alimentation contribue à faire baisser la tension artérielle des hypertendus, il n'est pas vraiment prouvé que si tout le monde mangeait peu de sel, il en résulterait un bénéfice global.

Les médecins ne ménagent pas leurs efforts pour inciter leurs concitoyens à se soumettre à des examens endoscopiques du gros intestin, à des coloscopies ou colonoscopies, et cela à juste titre: schématiquement à partir de la cinquantaine tous les dix ans si l'examen se révèle normal, tous les cinq ans au moins si une ablation de polypes a eu lieu. C'est extrêmement utile, mais pas totalement rassurant. Car un

polype adénomateux du colon qui aurait été méconnu ou qui se serait formé met pour dégénérer 4 à 12 ans. Quelques cancers échapperont donc au timing des examens. Remarque analogue pour les cancers du sein qui apparaîtraient dans l'intervalle entre deux mammographies prévues. La perfection n'est pas de ce monde, mais des lignes de conduite raisonnables et réalistes sont indispensables.

Les examens d'imagerie médicale systématiquement pratiqués sans soupçon particulier – une radiographie de routine, une échographie – se soldent de temps en temps par une constatation alarmante, par exemple la découverte de ce qui pourrait être une tumeur maligne de tel ou tel organe. Il s'ensuit une série de démarches interventionnelles souvent délicates ou même dangereuses en vue d'un diagnostic précis, parfois une opération chirurgicale – pour découvrir le cas échéant un simple vestige d'une affection guérie, ou une masse parfaitement anodine. La joie du malade apprenant à son réveil de l'anesthésie qu'il ne l'était pas vraiment est alors grande et on le comprend; il se dira qu'il a eu de la chance, le bilan de la stratégie médico-chirurgicale sera affiché positif – sauf si le patient malgré lui est victime d'un accident coronarien ou cérébro-vasculaire postopératoire, ou chope une infection septicémique qui lui vaudra de vivoter pendant des semaines attaché à une floraison de tuyaux salvateurs, à moins que la complication ne finisse par l'emporter. On sait que toute personne hospitalisée risque une de ces infections nosocomiales comme on les appelle, souvent à germes résistants aux antibiotiques et qui se comptent par centaines de milliers dans le monde, un véritable fléau. Interdire la radiologie et l'échographie, dynamiter les hôpitaux, fusiller les médecins sont des solutions qui viennent naturellement à l'esprit, mais tout le monde n'est pas convaincu que ce seraient les bonnes.

Voici un homme qui de 18 ans à 50 ans a fumé quotidiennement 2 paquets de cigarettes. On a alors réussi à le sevrer, et il a vécu jusqu'à 95 ans. Admettons l'hypothèse qu'en continuant à fumer comme un sapeur il soit décédé à 60 ans d'un cancer des bronches. Quelle économie cela aurait représenté pour la caisse de pension et pour la caisse de maladie (rebaptisée caisse de santé avec une originalité de pacotille qui ne fait pas baver d'admiration; à quand les congés de santé au lieu des congés de maladie, et puis, pourquoi pas, les congés de santé préventifs pour rétablir l'équilibre compromis par des vacances épuisantes?). Les coûts des interventions médicales en matière de prévention sont considérables; le rapport coût/bénéfice mériterait d'être calculé pour chaque paramètre. D'une manière générale, l'idée de faire des économies dans le domaine de la santé rencontre peu de sympathie auprès des acteurs divers de part et d'autre. Toujours est-il que l'on ne saurait souscrire à l'affirmation populiste que toute prévention est en fin de compte nécessairement gagnante économiquement parlant. C'est un argument dont on doit se passer, au nom de la véracité.

Un peu dans la même veine, ce commentaire-ci sur la définition changeante des maladies. Quand je faisais ma médecine, la tension artérielle était considérée comme normale jusqu'à un maximum de 150 mm Hg sur 90. Aujourd'hui, il faut descendre à 140/80 ou même de préférence à moins. Ce petit ajustement a fabriqué comme d'un coup de baguette magique des légions de nouveaux malades à traiter. Même réflexion pour le taux du fameux cholestérol dans le sang. Chaque fois qu'on abaisse les critères de normalité comme cela s'est fait à plusieurs reprises, la consom-

mation de comprimés et de gélules ad hoc s'étend du jour au lendemain à de nouvelles recrues. De mauvaises langues ont pu prétendre que l'industrie pharmaceutique oeuvrait activement dans ce sens en exerçant une lourde influence camouflée. Je ne le crois pas, cela n'est pas plausible, les statistiques semblent irréprochables. Mais il faut reconnaître que l'enjeu financier est énorme, la tentation donc aussi.

Le glaucome chronique (Grénge Star) est une affection oculaire grave dont la cause est mystérieuse, classiquement associée à une tension élevée du globe oculaire, qui donne l'alarme en tant que constatation objective principale. Trouver lors d'un examen de santé une tonométrie normale rassure donc à ce sujet, mais à tort dans les cas où le glaucome existe bel et bien sans cette augmentation de tension. C'est un piège dans lequel il arrive qu'un examinateur tombe, en y entraînant son patient – des deux ce sera évidemment ce dernier qui en pâtira le plus et qui sera le plus à plaindre.

Les analyses biologiques sont demandées pour s'assurer que les résultats correspondent aux valeurs considérées comme normales. Mais qu'est-ce que «normal» veut dire? Mieux vaut d'ailleurs parler de valeurs de référence.

Il s'agit de moyennes, de fourchettes de chiffres ou de chiffres retenus selon des critères qui n'ont rien d'absolu. Chez des sujets parfaitement normaux les résultats peuvent s'en écarter. Tranquilliser les patients effrayés sera malaisé s'il s'agit d'hypochondriaques, de «worried well» inquiets et méfiants; en ce qui les concerne, la médecine préventive est grevée de cet inconvénient. Je ne sais plus qui a écrit que les temps sont difficiles pour les hypochondriaques.

Il est capital de comprendre la notion de «faux positif», c'est-à-dire de résultat faussement, erronément positif, de fausse alarme donc liée à des causes diverses: erreurs de toutes sortes, fluctuations éphémères dues à la complexité incroyable de l'organisme humain, facteurs méthodologiques. La répétition de l'examen, ou le recours à d'autres examens en sont la conséquence, prouvant en fin de compte que le sujet en question est en fait indemne de toute maladie. Mais les démarches automatiquement devenues inévitables pour aboutir à cette conclusion sont pour le moins désagréables et coûteuses; parfois elles génèrent des complications et plus souvent de l'inquiétude, voire même de l'angoisse et de la dépression. Plus un ensemble de sujets est censé a priori jouir d'une bonne santé, plus le nombre de faux positifs sera grand. C'est là un à-côté déplaisant avec lequel il faut vivre. Il a servi d'argument dans certaines controverses mettant en cause le «pouvoir médical», bête noire de l'un ou l'autre redresseur de torts aigri. De toute façon, ne jamais perdre de vue qu'en médecine on jongle plus avec des probabilités qu'avec des certitudes.

Une discussion a pris naissance concernant un futur qui a déjà un pied dans le présent, autour des télomères localisés aux extrémités des chromosomes. Quand ils sont courts, la personne serait davantage sujette aux maladies et sa longévité prévisible ne serait pas brillante, ce qui devrait inciter à une stratégie préventive particulièrement intense. Notion nouvelle encore contestée, mais cela n'empêche pas un laboratoire espagnol, s'appelant judicieusement et sans chauvinisme castillan «Life Length», d'offrir le test à ceux qui sont prêts à payer 500 €. Comme l'information obtenue n'a peut-être pas un grand intérêt, pas besoin de se précipiter.

Avec le testing génétique, une nouvelle avenue se dessine où est déjà en train de s'engouffrer la médecine préventive de demain. Moins vite que ne le supputent certains enthousiastes irréfléchis. A méthodes nouvelles, pièges nouveaux.

La technologie de pointe travaille, a-t-on pu lire, au développement de jeux interactifs destinés à promouvoir, dans un contexte virtuel, les bonnes habitudes hygiéno-diététiques. Cela s'adresse surtout aux générations montantes. Ce n'est pas à vrai dire un piège, sauf peut-être pour les amortis et les croulants, les «Anciens» donc aussi à partir d'un certain degré d'ancienneté.

Terminons sur une note plus légère, puisque mieux vaut tout prendre avec de l'humour, fût-il un peu grinçant.

La médecine plonge son regard de plus en plus profondément dans tous les orifices de l'anatomie humaine; elle s'adjoint des techniques de plus en plus performantes et analyse de plus en plus minutieusement les moindres détails biologiques. Or, qui cherche avec patience et acharnement, finit par trouver. Déjà, dans les réunions mondaines, on ne rencontre plus de bien portant. Chacun y va de son fardeau, lourd, ou léger: un peu trop de cholestérol, pas tout à fait assez de ce don du soleil qu'est la vitamine D, une glycémie «borderline» que la faculté ne qualifie pas encore de diabète, des cartilages articulaires proclamés amincis par l'oracle de la résonance magnétique nucléaire ou IRM, et ainsi de suite. L'anormal est devenu la normalité, l'exception, la règle. Grâce à la médecine, la santé n'existe plus. Comme pour toutes les espèces en voie de disparition, il restera prochainement un dernier bien portant qui aura échappé miraculeusement aux progrès de la science médicale. On l'exhibera dans les foires, par exemple à la Schueberfouer. Le bénéfice sera consacré à l'érection d'un monument célébrant la mémoire du Dr Knock, création de Jules Romains et historique précurseur, voire fondateur de la médecine préventive, par son adage souvent cité: Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent. On donnera à la statue les traits de Louis Jouvet, qui créa le personnage au théâtre.

Alors, revenons au point de départ: est-ce qu'il vaut vraiment mieux prévenir que guérir? La réponse est toujours sans hésitation: oui, indiscutablement. On doit prôner la médecine préventive sans réserve et avec insistance, en évitant toutefois de tomber dans le triomphalisme béat des discours du dimanche. Même ce qui est hautement désirable et éminemment respectable, doit être scruté lucidement et sans cesse remis en question.

Suit un tableau de quelques constantes physiologiques des années d'après guerre!

Tests lipidiques

Lipides totaux	:	500-750 mg/100 ml
Acides gras libres (NEFA)	:	± 10 mg/100 ml ou 0,3-0,6 mEq/l
Acides gras totaux	:	190-420 mg/100 ml
Cholestérol total	:	150-280 mg/100 ml
estérifié	:	50-65% du cholestérol total
Cholestérol libre	:	25-80 mg/100 ml
Triglycérides	:	120 mg/100 ml
Phospholipides	:	145-200 mg/100 ml

À comparer avec les normes d'aujourd'hui !

Quelques souvenirs

de stagiaire à l'Athénée Grand-Ducal.

Histoire vécue en 1954.

Le professeur Gust. Maul trébuche sur le pas de la porte de la salle de conférence des professeurs. Il se redresse sans tomber, grâce à sa serviette, il a pu rétablir l'équilibre. Monsieur le Directeur Jean-Pierre Stein qui se trouvait à côté de lui: «Monsieur Maul, vous avez failli tomber sur votre nom.» Sans hésiter une seconde, Monsieur Maul déplace sa main droite, les doigts écartés, sur le prolongement du dos de Monsieur Stein et saisit le derrière de celui-ci en déclarant: «Här Direkter, an elo hun ech ären am Grapp.»

J'ai été témoin de cette scène et, étant stagiaire, je n'ai pas osé éclater de rire; je n'avais pas envie d'être déplacé dans la brousse.

Jean-Pierre Stein

Gustave Maul

Autre histoire vécue:

Je ne me souviens pas de la date exacte, peut-être vers 1958. Notre collègue Marcel Obertin a été parmi les acteurs. Peut-être peut-il te donner plus de détails. Pour fêter le 1er mai, les élèves de la IIe avaient hissé un «Piratenfändel» sur le toit de l'Athénée pendant la nuit et avaient écrit en grosses lettres sur le mur de l'enceinte de la cour postérieure du côté de la cathédrale: «Alma mater, Aschi pater.» Le «Kueleprof», dit «Bubi», était occupé pendant toute la matinée du 2 mai à nettoyer le mur en le badigeonnant avec de l'acide chlorhydrique fourni par le laboratoire de chimie du préposé, Monsieur le professeur Eugène Lahr. Au son de cloche à midi le Directeur J.P. Stein et le garçon de salle «Bubi» qui venait d'avoir fini le nettoyage, se rencontraient par hasard devant la porte du laboratoire de chimie. Et j'ai été témoin de la conversation suivante. Monsieur Stein: «Här Kirchen, wat stong dann eigentlech op der Mauer?» Bubi réplique: «Här Direktär, ech hun et nët gelies.» Décidément Monsieur Stein était un Directeur très estimé!

Eugène Lahr

Autre souvenir de stagiaire.

Chaque jeudi au cours de l'après-midi, il y avait le fameux séminaire pédagogique, «l'insémination artificielle», comme les initiés l'appelaient. Dans la salle de conférence de l'Athénée il y avait la réunion des directeurs de nos trois établissements d'enseignement secondaire de la ville de Luxembourg et une dizaine de professeurs des différentes spécialités. On prenait place à la longue table, les trois directeurs au milieu flanqués à droite et à gauche des pédagogues modèles. En face, de l'autre côté de la table il y avait une rangée de stagiaires, les pédagogues «in spe»! Un certain jeudi, le sujet de l'ordre du jour: «Le sobriquet du professeur; que faut-il en penser et comment vivre avec?». Ce jeudi-là, à mon arrivée il n'y avait plus qu'une seule place libre, précisément en face de Monsieur Stein. C'est lui qui a présidé la réunion et a entamé les débats avec la déclaration suivante: «Moi, je suis dans l'enseignement depuis une trentaine d'années et jusqu'à ce jour, je n'ai pas encore de sobriquet.» J'ai bien regardé Monsieur Stein en face et pourtant j'ai maîtrisé la musculature de mon visage, ceci au dépens d'une morsure de ma langue.

C'est ainsi que j'ai réussi à avoir une nomination à l'Athénée Grand-Ducal.

N.S.

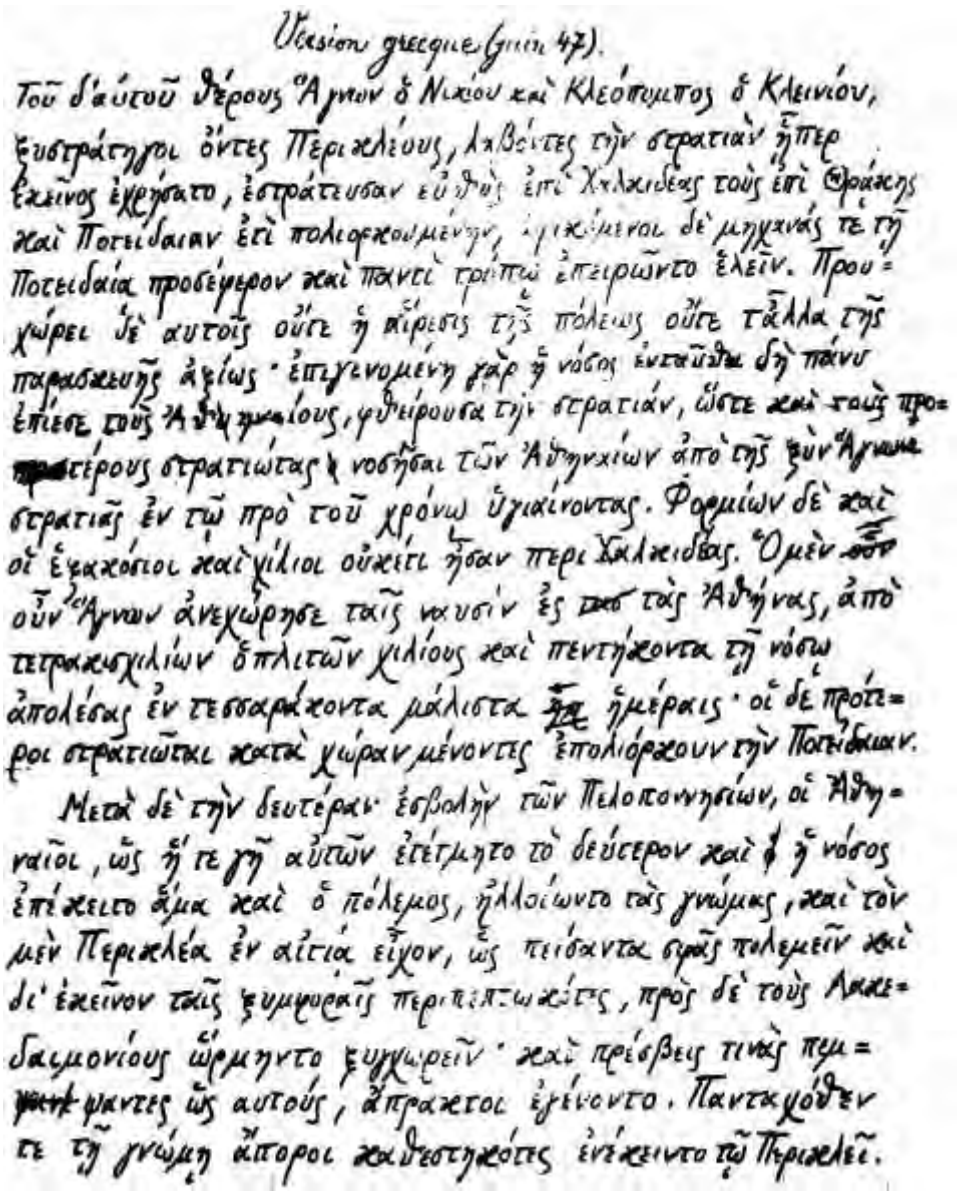

Version grecque (juin 47).

Τοῦ δ' αὐτοῦ θέρους Ἄγνων ὁ Νικίου καὶ Κλεόπομπος ὁ Κλεινίου, ξυστράτηγοι ὄντες Περικλέους, λαβόντες τὴν στρατιὰν ἧπερ ἐκεῖνος ἐχρήσατο, ἐστράτευσαν εὐθὺς ἐπὶ Χαλκιδέας τοὺς ἐπὶ Θράκης καὶ Ποτείδαιαν ἐτὶ πολιορκουμένην, ἀφικόμενοι δὲ μηχανάς τε τῇ Ποτειδαίᾳ προσέφερον καὶ παντὶ τρόπῳ ἐπειρῶντο ἑλεῖν. Προυχώρει δὲ αὐτοῖς οὔτε ἡ αἵρεσις τῆς πόλεως οὔτε τἆλλα τῆς παρασκευῆς ἀξίως· ἐπιγενομένη γὰρ ἡ νόσος ἐνταῦθα δὴ πάνυ ἐπίεσε τοὺς Ἀθηναίους, φθείρουσα τὴν στρατιάν, ὥστε καὶ τοὺς προτέρους στρατιώτας νοσῆσαι τῶν Ἀθηναίων ἀπὸ τῆς ξὺν Ἄγνωνι στρατιᾶς ἐν τῷ πρὸ τοῦ χρόνῳ ὑγιαίνοντας. Φορμίων δὲ καὶ οἱ ἑξακόσιοι καὶ χίλιοι οὐκέτι ἦσαν περὶ Χαλκιδέας. Ὁ μὲν οὖν Ἄγνων ἀνεχώρησε ταῖς ναυσὶν ἐς τὰς Ἀθήνας, ἀπὸ τετρακισχιλίων ὁπλιτῶν χιλίους καὶ πεντήκοντα τῇ νόσῳ ἀπολέσας ἐν τεσσαράκοντα μάλιστα ἡμέραις· οἱ δὲ πρότεροι στρατιῶται κατὰ χώραν μένοντες ἐπολιόρκουν τὴν Ποτείδαιαν.

Μετὰ δὲ τὴν δευτέραν ἐσβολὴν τῶν Πελοποννησίων, οἱ Ἀθηναῖοι, ὡς ἥ τε γῆ αὐτῶν ἐτέτμητο τὸ δεύτερον καὶ ἡ νόσος ἐπέκειτο ἅμα καὶ ὁ πόλεμος, ἠλλοίωντο τὰς γνώμας, καὶ τὸν μὲν Περικλέα ἐν αἰτίᾳ εἶχον, ὡς πείσαντα σφᾶς πολεμεῖν καὶ δι' ἐκεῖνον ταῖς ξυμφοραῖς περιπεπτωκότες, πρὸς δὲ τοὺς Λακεδαιμονίους ὥρμηντο ξυγχωρεῖν· καὶ πρέσβεις τινὰς πέμψαντες ὡς αὐτούς, ἄπρακτοι ἐγένοντο. Πανταχόθεν τε τῇ γνώμῃ ἄποροι καθεστηκότες ἐνέκειντο τῷ Περικλεῖ.

Cette version fut donnée lors de l'examen en juin 1947.

Avis aux amateurs - pour stimuler les neurones.

Ta traduction, chère/cher Ancienne/Ancien sera publiée dans une de nos prochaines éditions du bulletin.
Comme récompense, nous envisageons une participation gratuite à une de nos manifestations futures.

Relevé des élèves des deux classes de première 1946-47,
inclus les élèves de la section gréco-latine

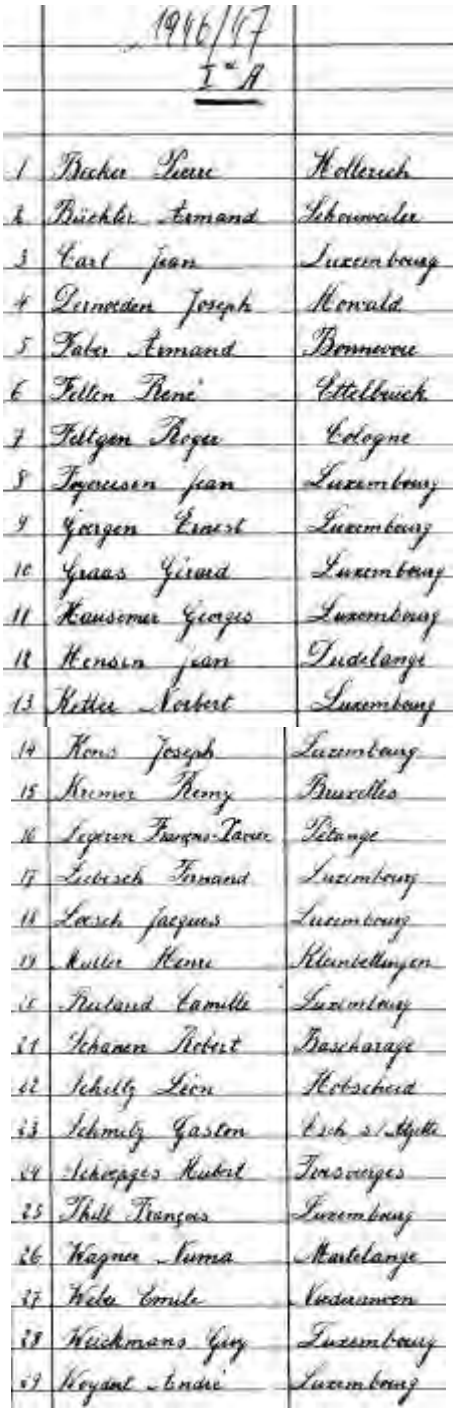

1946/47

Ire A

1	Becker Pierre	Hollerich
2	Büchler Armand	Schouweiler
3	Carl Jean	Luxembourg
4	Dernoeden Joseph	Mowald
5	Faber Armand	Bonnevoie
6	Felten René	Ettelbruck
7	Feltgen Roger	Cologne
8	Feyereisen Jean	Luxembourg
9	Goergen Ernest	Luxembourg
10	Graas Gérard	Luxembourg
11	Hausemer Georges	Luxembourg
12	Hensen Jean	Dudelange
13	Ketter Norbert	Luxembourg
14	Kons Joseph	Luxembourg
15	Kremer Remy	Bruxelles
16	Legerin François-Xavier	Pétange
17	Liebisch Fernand	Luxembourg
18	Loesch Jacques	Luxembourg
19	Muller Henri	Kleinbettingen
20	Reiland Camille	Luxembourg
21	Schanen Robert	Bascharage
22	Schiltz Léon	Hobscheid
23	Schmitz Gaston	Esch s/Alzette
24	Schoepges Hubert	Tuesvierges
25	Thill François	Luxembourg
26	Wagner Numa	Martelange
27	Weber Emile	Niederanven
28	Weickmans Guy	Luxembourg
29	Weydert André	Luxembourg

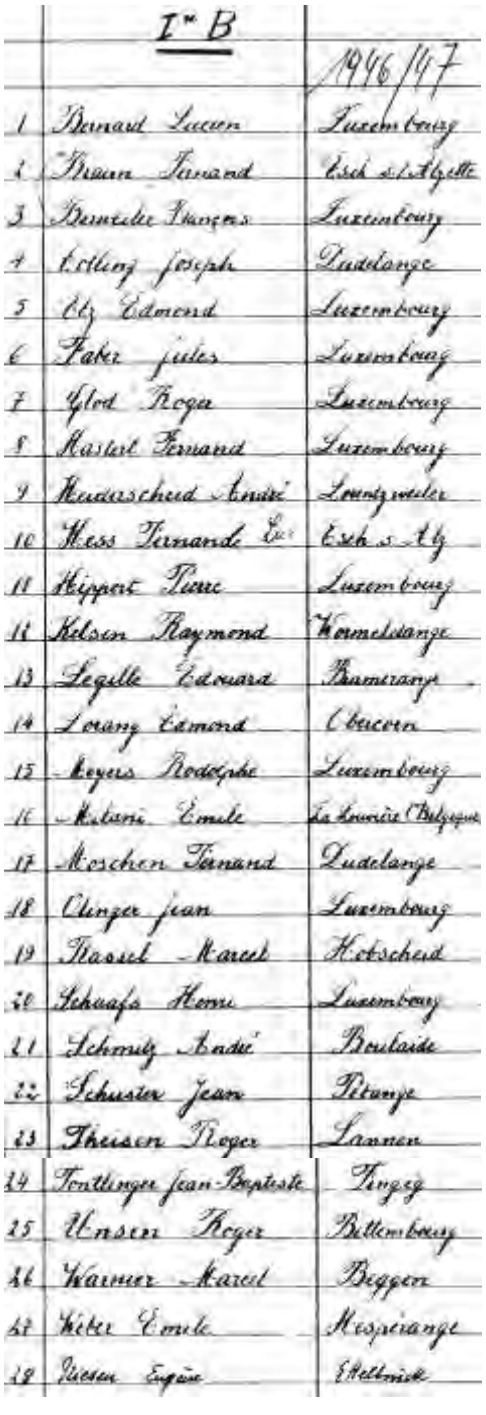

Ire B

1946/47

1	Bernard Lucien	Luxembourg
2	Braun Fernand	Esch s/Alzette
3	Berweiler François	Luxembourg
4	Cotling Joseph	Dudelange
5	Elz Edmond	Luxembourg
6	Faber Jules	Luxembourg
7	Glod Roger	Luxembourg
8	Hastert Fernand	Luxembourg
9	Heiderscheid André	Lorentzweiler
10	Hess Fernande Eu	Esch s/Alz
11	Hippert Pierre	Luxembourg
12	Kelsen Raymond	Wormeldange
13	Legille Edouard	Bramerange
14	Lorang Edmond	Obercorn
15	Meyers Rodolphe	Luxembourg
16	Milani Emile	La Louvière (Belgique)
17	Moschen Fernand	Dudelange
18	Olinger Jean	Luxembourg
19	Rassel Marcel	Hobscheid
20	Schaafs Henri	Luxembourg
21	Schmitz André	Boulaide
22	Schuster Jean	Pétange
23	Theisen Roger	Lannen
24	Tontlinger Jean-Baptiste	Tingeg
25	Unsen Roger	Bettembourg
26	Warnier Marcel	Beggen
27	Weber Emile	Hespérange
28	Wiesen Eugène	Ettelbruck

Portrait de professeur
Albert Gloden [suite]

Nous vous proposons la suite de notre série d'articles, commencé au fascicule N°25, sur le professeur Dr Albert Gloden.

IN MEMORIAM Albert Gloden

La nouvelle du décès inopiné du professeur Albert Gloden à son domicile de Luxembourg, le mercredi 2 mars 1966, trois jours avant son 65e anniversaire, causa chez tous ses amis une surprise et une douloureuse émotion. Ses amis, il les comptait dans le monde entier, mais surtout en France et en Belgique.

Après avoir passé son examen de maturité dans la première classe de l'Athénée de Luxembourg vers la fin de la guerre 1914-18, Albert Gloden alla poursuivre ses études aux Cours Supérieurs de la Sorbonne et de l'Ecole Normale Supérieure de Paris. Rappelé à Luxembourg en 1922 pour y enseigner temporairement, il fut ensuite attaché au Lycée de jeunes Filles d'Esch puis, à partir de 1935, à l'Athénée de Luxembourg, où il enseigna les mathématiques et, à partir de 1945, la physique.

En 1929, A. Gloden entra à la Section des Sciences de l'Institut Grand-Ducal. Au cours de la même année, il fit son premier séjour à l'Observatoire royal de Belgique, où il s'initia à l'astrographie de position ainsi qu'à la mécanique céleste appliquée au calcul et à l'amélioration des orbites de planétoïdes. Sa collaboration dura des années et, - après la deuxième guerre mondiale, lorsque ses charges d'enseignement devinrent trop lourdes, - elle fut continuée par certains de ses collègues dans le cadre des activités de la Société des Naturalistes luxembourgeois, où une section mathématico-astronomique fut créée en 1945.

En attendant le départ de la procession: Joseph Hess, Albert Gloden,
Nicolas Koemptgen, Eugène Lahr, Josy Meyers-Cognioul, Jean-Pierre Stein

Sa prédilection pour les mathématiques l'incita à entreprendre des recherches dans ce domaine ardu. En 1935, il publia une étude fouillée «Sur les Surfaces de Riemann».

Il a aussi fait paraître des centaines de notes mathématiques dans une vingtaine de revues spécialisées. Sa grande passion l'inclinait vers la «Théorie des Nombres» s'occupant des propriétés des nombres entiers. Son domaine favori fut l'analyse diophantienne où il se tailla une réputation mondiale. A l'occasion de congrès internationaux où il tenait à présenter ses nouveaux succès dans la résolution d'équations diophantiennes, on le rencontrait souvent.

Il fut invité à faire des conférences sur ce sujet particulier à l'Ecole des Hautes Etudes à Bruxelles. Sa maîtrise dans cette discipline lui valut d'être appelé à devenir membre du comité de rédaction de la célèbre revue américaine «Mathematical Reviews». En 1938, il publia sa monographie sur les égalités multigrades puis, vu l'ampleur de ses recherches originales dans ce domaine, il présenta, en 1939, une thèse intitulée «Recherches sur les Multigrades». En 1939 il fut proclamé Docteur en Sciences Mathématiques de l'Université Libre de Bruxelles. La revue belge «Ciel et Terre» accueillit ses travaux touchant l'astronomie, la météorologie et la physique du globe; parmi les notes publiées, on peut citer celles qui se rapportent aux anomalies isostatiques du Luxembourg, aux précipitations, aux mesures gravimétriques, aux tremblements de terre dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Plus récemment, en 1962, A. Gloden s'intéressa au problème des marées terrestres. Il fut le promoteur de la station permanente de Luxembourg installée au début de 1963 par le Ministère des Affaires Culturelles du Grand-Duché. Cette station, équi-pée d'un gravimètre et de deux pendules horizontaux, travaille en coopération avec le Centre International des Marées Terrestres sis à l'Observatoire royal de Belgique.

De nombreux articles du savant luxembourgeois sur l'histoire des sciences, la phy-sique moderne, les mathématiques et les sciences du Globe terrestre ont été publiés non seulement dans le Bulletin de la Société des Naturalistes ou dans les Archives de l'Institut Grand-Ducal, mais encore dans des revues d'autres pays. Il était membre correspondant de la Société Royale des Sciences de Liège, membre de la Commission Internationale pour l'Enseignement des Mathématiques, membre du comité de direc-tion de FORATOM à Paris et, depuis sa création en 1955, président de l'Association Luxembourgeoise pour l'Utilisation Pacifique de l'Energie Atomique (ALUPA).

Comme homme de sciences, il fut avant tout un mathématicien qui recherchait la rigueur des raisonnements, la précision et la clarté du langage. En physique, il était plus attiré par l'aspect mathématique que par le côté expérimental. Ses discussions étaient empreintes de courtoisie. Il tenait fermement à ses opinions, qu'il précisait lorsque c'était nécessaire afin de les faire finalement accepter de plein gré. Entre collègues, le trait principal de son caractère était la bonne humeur. Aussi était-ce non seulement avec un vif intérêt, mais aussi avec grand plaisir qu'on le rencontrait.

Albert Gloden vivait pour ses élèves, son enseignement, ses recherches et aussi pour sa famille. Une grande satisfaction lui fut réservée d'avoir un fils Raoul, qui se tourna aussi vers la carrière scientifique et dont les succès lui procuraient ainsi qu'à Mme Gloden beaucoup de bonheur. La voie tracée par le père sera continuée et, en des moments où la tristesse résulte d'un vide trop tôt créé par l'implacable destin, c'est une source de réconfort et d'espoir.

Sylvain Arend [directeur de l'observatoire d'Uccle]

Sylvain Julien Victor Arend (6/8/1902–18/2/1992), astronome belge né à Robelmont (tout près de Virton). Son centre d'intérêt était l'astrométrie. Il travaillait à l'Observatoire royal de Belgique à Uccle. Il découvrit avec Georges Roland la comète brillante C/1956 R1 (Arend-Roland) . Il découvrit ou co-découvrit également les comètes périodiques 49P/Arend-Rigaux et 50P/Arend. Il découvrit aussi Nova Scuti 1952.

En plus il découvrit de nombreux astéroïdes, dont notamment l'astéroïde Amor (1916) Borée et l'astéroïde troyen (1583) Antiloque, ainsi que (1652) Hergé qui porte le nom du créateur de Tintin. L'astéroïde (1563) Noël est nommé d'après son fils, Noël Arend.

La notorité internationale d'Albert Gloden était telle qu'il devenait membre de différentes sociétés scientifiques comme p.ex.:

Société de mathématique de Belgique
Société de mathématique de France
Association française de calcul et de traitement de l'information (AFCALTI)
Société des écrivains de langue française (SELF)
Association luxembourgeoise pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (ALUPA), dont il était le président de 1957-1966

Ses publications internationales le mettaient en contact avec des collègues à l'étranger avec lesquels il entretenait une abondante correspondance comme en témoigne cette carte. Des contacts scientifiques intenses avec le:

Professeur Georges Bouligand (Sorbonne IAP)
Professeur Louis Cagniard (Faculté des sciences de Paris, Institut de Géophysique)
Professeur Alpinolo Natucci (Université de Rome)
Professeur Dr Heinrich Behnke (Mathematisches Institut, Universität Münster)
Professeur Sylvain Arend (Observatoire de Bruxelles, Uccle)
Professor Alfred Moessner (Gunzenhausen Bayern)
Professeur Francesco G. Tricomi (Univ. Florence/Turin/California Institute of Technology)
Professeur Giuseppe Palamà (Palmieri di Lecce)
Professeur Oene Bottema (1901 Groningen – 1992 Delft) etc.

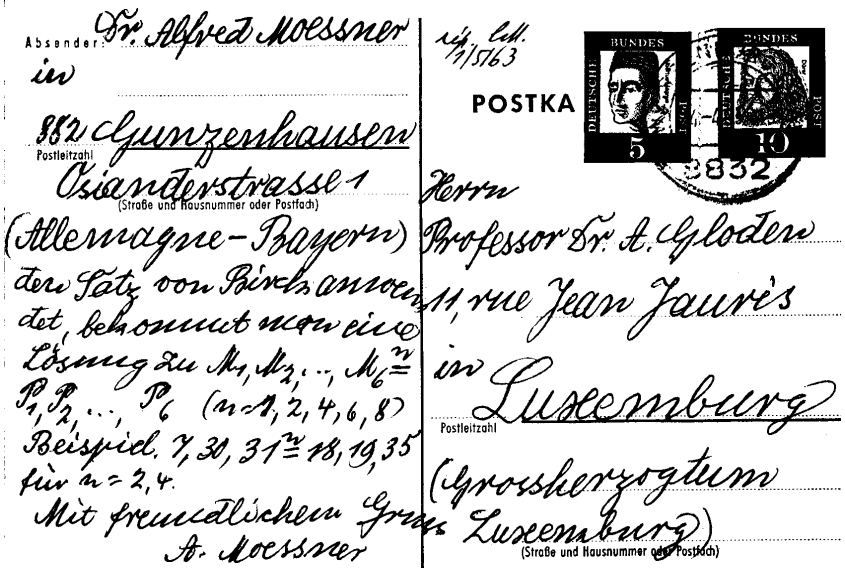
Absender: Dr. Alfred Moessner
in
882 Gunzenhausen
Postleitzahl
Osianderstrasse 1
(Straße und Hausnummer oder Postfach)
(Allemagne-Bayern)
den Satz von Birkhamoen
det, bekommt man eine
Lösung zu $M_1, M_2, \ldots, M_6 \overset{n}{=}$
$P_1, P_2, \ldots, P_6$ $(n=1,2,4,6,8)$
Beispiel. $7, 30, 31 \overset{n}{=} 18, 19, 35$
für $n=2,4$.
Mit freundlichem Gruss
A. Moessner

rép. Ctt.
1/5/63
POSTKA

Herrn
Professor Dr. A. Gloden
11, rue Jean Jaurès
in Luxemburg
Postleitzahl
(Grossherzogtum
Luxemburg)
(Straße und Hausnummer oder Postfach)

Lors de son séjour à Paris
(à droite)

Une bien gentille lettre nous est parvenue suite à la publication du texte du regretté Paul Reckel sur son professeur et futur collègue. Monsieur **Johny Flick** nous a rendus attentifs au fait que cette rédaction figure dans une publication du MNHN; or nous disposions d'un brouillon sans annotations de cette contribution que notre ami Paul nous avait passé. Entre-temps Johny Flick nous a quittés également. Voici le texte de la lettre en sa mémoire:

Etant sorti au Grand-Duché de deux écoles, à savoir en 1947 du Lycée classique de Diekirch et en 1952 du Lycée de Garçons à Luxembourg avec des souvenirs en majeure partie agréables, je me félicite d'être sur la liste de l'AAA pour des raisons d'information et de souvenirs. Ici en ville, j'étais bien gardé à la «Boulette» et beaucoup de mes amis d'antan furent élèves de l'Athénée Grand-Ducal.

J'ai rencontré aussi le regretté Paul Reckel, professeur de physique aux Cours Supérieurs de Luxembourg, qui m'offrit en 2002 de dresser un portrait en l'honneur du professeur Albert Gloden, que j'ai rencontré en 1963 devant les casemates du Saint-Esprit. Le 12 mars de cette année, sur autorisation du Ministre Pierre Grégoire, un gravimètre Askania fut installé au fond de cette casemate dans le but d'augmenter le nombre des points d'observation des changements périodiques (12 et 24 h) de la pesanteur, en un mot: l'étude des marées terrestres, en collaboration avec l'observatoire Royal de Belgique (Professeur P. Melchior).

Le Ministre Pierre Grégoire avait confiance dans son ancien professeur que fut Albert Gloden, mais il accepta volontiers que ce soit moi qui m'occupe de la maintenance quotidienne. La descente des 145 marches vers la salle nommée alors «salle gravimétrique», ancienne meurtrière de la forteresse, constituait un obstacle dangereux pour le professeur Albert Gloden à cause des défauts cardiaques notables de ce dernier.

Pour moi c'était le début d'une «aventure» d'environ 35 ans à titre de volontaire! Ma formation d'ingénieur-géodésien de l'Ecole polytechnique de Karlsruhe (aujourd'hui université) y était bien acceptée!

Le résumé de la multitude d'études en sciences de la Terre a été le produit des travaux en général qui ont vu le jour au cours du XXe siècle sur le sol du Grand-Duché, mais aussi celui d'un grand nombre de collaborateurs luxembourgeois et étrangers en d'autres parties du monde. Grâce aux archives, minutieusement établies d'abord dans notre bibliothèque nationale (Carlo Hury - Luxembourgensia), puis dans ma bibliothèque privée, tout ce matériel a pu servir de base pour garantir un album représentant les divers travaux exécutés au profit des sciences de la Terre.

Le professeur Albert Gloden et le géologue Michel Lucius ont été des pionniers de marque et ils ont bien mérité des exposés en leur honneur dans ce volume.

Vous avez eu la gentillesse de rappeler le souvenir du professeur Albert Gloden dans le dernier bulletin (n°25) de l'A A A. Ce souvenir, établi par mon ami Paul Reckel, ne se trouve donc pas «dans vos papiers» (comme par hasard) mais fort bien exposé dans un volume scientifique (1500 pièces éditées) présentant un nombre considérable de réalisations de recherche dans le domaine des sciences de la Terre. ISBN 2-919877-00-8 édité par le M.N.H.N. en 2002.

Si jamais ce volume manque dans votre bibliothèque, je ferai de mon mieux pour en découvrir encore un exemplaire.

Avec mes salutations très amicales.

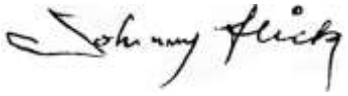

«Sciences de la Terre au Luxembourg (Réminescences)» par Jean A. Flick et Norbert Stomp, ancien et professeur à l'Athénée, directeur hon. du Musée national d'Histoire naturelle.

***

Nous enchaînons par le mémoire de **René Taton** [1915-2004 mathématicien/ historien des sciences] publié dans la **«Revue d'histoire des sciences»**

Albert Gloden (1901-1966)

Né le 5 mars 1901 à Limpertsberg (Grand-Duché de Luxembourg), Albert Gloden, après ses études secondaires dans son pays natal, fit des études supérieures de mathématiques à Paris, à la Sorbonne et à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Il enseigna ensuite dans différents établissements luxembourgeois, en particulier à l'Athénée de Luxembourg. Tout en prenant une part active à l'organisation d'ensemble de l'enseignement scientifique luxembourgeois, il consacrait une part importante de ses loisirs à des recherches dans certains domaines de la théorie des nombres, spécialement la théorie des multigrades dont il devint le principal spécialiste. En même temps, il manifestait un intérêt très vif pour l'histoire des sciences, publiant de nombreux articles sur l'histoire scientifique du Luxembourg (1) et sur divers aspects de l'histoire des mathématiques. Représentant officiel du Grand-Duché dans les assemblées générales de la Division d'histoire des sciences de l'U.I.H.P.S., il participa à de nombreux congrès internationaux ; il assuma également pendant plusieurs années les fonctions de trésorier de la Commission des instruments scientifiques. Ardent propagandiste de la culture française, Albert Gloden présida et anima la section d'histoire des sciences du LXXH^{e} Congrès pour l'Avancement des Sciences (Luxembourg, juillet 1953) ; le colloque international qu'il organisa à cette occasion connut un succès remarquable (2), tant par le nombre et la qualité des participants que par l'intérêt de leurs communications (3).Depuis plusieurs années, la maladie avait contraint Albert Gloden à restreindre une partie de ses activités, sans l'amener toutefois à renoncer à ses recherches. Sa mort prématurée, - survenue le 2 mars 1966 -, prive la science luxembourgeoise d'un de ses représentants les plus actifs et les plus estimés.

René Taton. [Revue d'histoire des sciences]

(1) Citons, en particulier, dans notre revue : «L'enseignement des sciences à l'Ancien Collège de Luxembourg au XVème siècle», Rev. Hist. Se, t. XI, 1958, pp. 263-266.

(2) Cf. Rev. Hist. Se, t. VI, 1953, pp. 275-276.

(3) Ces communications ont été publiées dans les Actes du Congrès de Luxembourg. LXXII* Session de l'Association française pour V Avancement des Sciences, Luxembourg, s. d. (1954), «Publications littéraires et scientifiques du ministère de l'Éducation nationale du Grand-Duché de Luxembourg», III, pp. 521-613.

Après une réunion scientifique

***

Suit le commentaire du professeur Gloden d'un manuscrit du professeur D.A. Haller (1778).

Antoine Haller était l'un des enseignants envoyés par l'Université de Louvain pour remplacer les Jésuites après leur départ forcé du collège. Son cours de rhétorique commença le 1er novembre 1773. Le 12 décembre 1774 Haller devint préfet et il donna le cours de philosophie [*logique et fysique*]. Le 27 janvier 1779, il est nommé à la cure d'Orsdorf/Dudeldorf (situé à côté de Bitbourg). A noter que Dom. Const. Munchen (professeur au Collège de 1803 à 1817) fut originaire de cette localité.

Analyse du cours de physique / manuscrit du professeur luxembourgeois D. A. Haller (1778)

Notre communication a pour objet la présentation d'un traité de physique intitulé «*Philosophia universa summatim exposita ... D. Antonio HALLER Epternacensi Artium doctore et philosophiae professore Luxemburgi Anno 1778*.

Nos brefs commentaires de cet ouvrage suffiront à montrer dans quel esprit l'enseignement de la physique fut donné à la fin du 18e siècle au Collège de Luxembourg fondé par les jésuites en 1603.

C'est un traité comportant quelques centaines de pages rédigé en latin, d'une écriture difficile à lire, ce qui n'est pas fait pour en faciliter l'interprétation.

Seul le *Prolegomenon* de douze pages est imprimé. Il se rapporte à la philosophie et à la physique. On sait qu'avant la Révolution française, l'enseignement de la physique était étroitement associé à celui de la philosophie.

Dans le *Prolegomenon* l'auteur donne d'abord l'essence de la logique, de la métaphysique, de l'ontologie, de la pneumatologie, de la psychologie et de l'éthique. Nous ne nous étendrons pas sur la partie philosophique, nous bornant à signaler qu'en logique, par exemple, il fait allusion aux huit lois fondamentales du syllogisme. L'ontologie ou science de l'être est désignée actuellement sous le nom de métaphysique.

PROLEGOMENON.

QUAM nunc dicimus *Philosophiam*, veteres *sapientiam* appellârunt, *rerum videlicet divinarum & humanarum, causarumque, quibus hæ res continentur, scientiam.* Id est, certam quamdam notitiam tum Dei ipsius, divinorumque ejus operum; tum earum rerum, quæ ab hominibus pendent, aut ad homines spectant. Per res quippè *divinas* intelligimus Deum ipsum, & divina illius opera: per *humanas* verò ea omnia, quæ pendent ab hominibus, aut ad homines propriè referuntur, ùt leges & opera quævis arte facta.

De Deo quidem & spiritalibus ejus operibus agit *Metaphysica*, aut ea saltem Metaphysicæ pars, quæ *Pneumatologia* dicitur. De corporeis verò tractant *Physica* & *Mathematicæ disciplinæ*, quæ Physicæ partes non immeritò habentur. Denique *Logica & Ethica*, circa res humanas versantur: id est, circa eas res, quæ aut ab hominibus fiunt, aut ad homines pertinent, cujusmodi sunt *actus voluntatis*, quos ad honestatem conformat Ethica, & *cogitationes mentis*, quas Logica dirigit ad verum. Philosophiam ab omnipotente Deo numeris omnibus absolutam sine ullo labore accepisse dicitur primus hominum parens Adamus, sed cùm, ob violatam Dei legem, ab eo, in quo positus erat, deliciarum loco fuisset expulsus, inter cæteras peccati pœnas, quibus obnoxius esse cœpit, in ignorantiæ tenebras lapsus, in eas posteritatem secum traxit omnem; adeò ut nulla propemodum excellentis illius cœlestisque doni in hominum animis vestigia supersessent; cùm nonnulli excussâ cæterorum socordiâ, rerum pulcherrimarum admiratione commoti, & frequenti effectuum singularium observatione, quæ *experientia* dicitur, edocti, eam à fundamentis instaurare omni ope ac studio sunt agressi.

L'auteur résume ensuite la physique en dix points que nous numéroterons comme lui.

❶ Il définit le but de la physique qui sert à accroître la vénération que l'humanité doit à Dieu. En voici un extrait: «... Scientia Physices corrigit innumera falsa judicia circa res naturales, et divinam sapientiam, omnibusque momentis et operibus ante oculos ponit supremi numinis potentiam, et sapientiam, ut has in ipsis effectibus continuo contemplemur, et magis, magisque venerationem Deo debitam excitemus...»

❷ Ce point traite des propriétés générales des corps et du mouvement. On y trouve un énoncé très précis du principe d'inertie. Le mouvement circulaire engendre la force centrifuge.

❸ A propos de la lumière, l'auteur explique sa nature, les phénomènes de la réflexion et de la réfraction, la correction des défauts de la vue au moyen de lentilles, l'utilisation des lentilles dans les télescopes et les microscopes.

Le passage suivant montre qu'il est partisan de la théorie de l'éther: «Exactum illud elaterium, quod in luminis reflexione observamus, ejusdem materiam probare videtur; proinde lumen propagari per impulsum globulorum aethereorum, illudque reflecti a globulis luminis intra poros superficierum corporis residentibus ...».

Sub ❹ l'auteur donne les principes de la Gravité, de la Mécanique, de l'Hydrostatique. Voici comment il formule le principe fondamental des machines simples: «La puissance fait équilibre à la résistance si leur rapport est égal au rapport inverse des vitesses.» - Notre énoncé actuel du principe de conservation du travail est bien préférable.

Plus loin, dans son Traité, il établit la condition d'équilibre du plan incliné qu'il énonce de la manière suivante: «La pesanteur relative du corps est à la pesanteur totale comme la hauteur du plan incliné est à sa longueur.»

❺ contient l'explication de la chaleur, de la saveur, de l'odeur, du son. On y lit une explication cinétique de la chaleur. Pour l'auteur, dans un corps chaud, le feu produit des mouvements rapides et désordonnés de particules échappant à nos sens; le froid, au contraire, est produit par l'absence de tels mouvements ou il a pour cause une diminution notable de ces mouvements. Haller connaissait donc les idées de Daniel BERNOUILLI qui, dès 1738, avait suggéré la théorie cinétique des gaz mise au point seulement un siècle plus tard par CLAUSIUS, MAXWELL et GIBBS.

Il dit encore que le son et la lumière diminuent en raison inverse du carré de la distance.

Dans ❻ il esquisse les systèmes cosmogoniques de PTOLÉMÉE, de TYCHO-BRAHÉ et de COPERNIC, affirmant que l'hypothèse de TYCHO est beaucoup plus près de la vérité que celle de PTOLÉMÉE bien qu'elle ait en commun avec cette dernière beaucoup d'erreurs. COPERNIC qui suppose le soleil au repos et la terre en mouvement a parcouru les espaces célestes avec plus de bonheur. Ce système est confirmé par les observations des planètes, leurs rétrogradations, leurs stations, ...

L'auteur explique encore la formation des comètes qui, d'après lui, prennent naissance par l'union des astres.

Dans ❼ il traite de la lune. Non seulement le soleil, mais aussi les planètes et parmi elles la terre ont leurs tourbillons. (Il se fait donc le défenseur de la théorie des

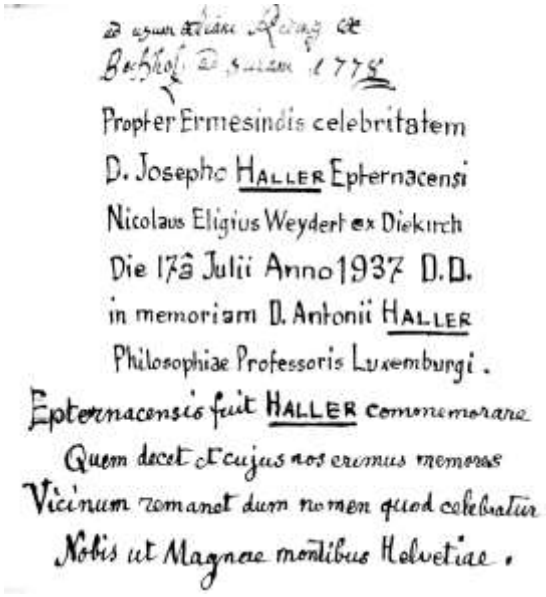
Propter Ermesindis celebritatem
D. Josepho HALLER Epternacensi
Nicolaus Eligius Weydert ex Diekirch
Die 17ª Julii Anno 1937 D.D.
in memoriam D. Antonii HALLER
Philosophiae Professoris Luxemburgi.
Epternacensis fuit HALLER commemorare
Quem decet cujus nos cremus memoras
Vicinum manet dum nomen quod celebratur
Nobis ut Magnae montibus Helvetiae.

tourbillons de DESCARTES sans mentionner son nom). Suivent l'explication des phases de la lune et celle des marées.

Dans ❽ il définit le temps, donne la durée de l'année et explique les calendriers julien et grégorien.

Dans ❾ il donne la nature du feu, la production de la chaleur, décrit les phénomènes de dilatation et les thermomètres et indique les propriétés de l'air, citant entre autres l'expérience des hémisphères de Magdebourg.

Dans ce même alinéa, il explique le magnétisme qu'il considère comme un flux incessant de quelque chose qui coule d'un pôle de l'aimant vers l'autre. Il termine par la déclinaison et l'inclinaison.

❿ traite d'abord de l'atmosphère. L'auteur y donne l'explication des météores et de la foudre qui est «une exhalaison sulfureuse, nitreuse et bitumineuse montée çà et là dans les nuages».

Il mentionne les trois états de l'eau et explique l'origine des sources. L'eau de mer est salée surtout dans le voisinage de l'Equateur.

La terre est ronde, ce qui résulte de la forme de son ombre et ce qui est d'ailleurs conforme à sa nature sans exclure qu'elle soit aplatie aux pôles, comme le prouvent des expériences récentes.

Tout au début de son Traité, l'auteur tire un large coup de chapeau devant Newton, *«celeberrimus philosophus anglius»*. Haller n'indique pas ses sources.

On est étonné de ne pas trouver dans ce traité de chapitre consacré à l'électricité, alors qu'il semble que l'auteur lui-même a fait des expériences sur cette partie de la physique dont l'intérêt était rehaussé à l'époque par les expériences de Franklin aux Etats-Unis et par exemple celles de l'abbé Nollet et de Romas en France.

L'intérêt de ce Traité réside en ce qu'il reflète l'état de la physique à la fin du 18e siècle dans certaines de ses parties jugées alors essentielles et la manière dont les jésuites et leurs successeurs l'enseignèrent à leurs élèves. Si les jésuites ont établi des règles pédagogiques d'une valeur indiscutable et s'ils ont incorporé la physique dans leur enseignement, il fallut attendre le 19e siècle pour que cette science fondamentale reçût son entière indépendance et la place qui lui revient dans l'enseignement et que fussent élaborées les méthodes rationnelles de son enseignement appliquées aujourd'hui. S'il est certain que ceci est dû surtout à la prodigieuse évolution de cette science qui imprègne toute notre vie moderne, il convient aussi, nous semble-t-il, de rendre hommage aux modestes artisans qui, à une époque où un tel développement était imprévisible, ont consacré tous leurs efforts à diffuser cette science et ont ainsi contribué à préparer le magnifique avènement de l'ère scientifique moderne.

Luxembourg, 11, rue Jean Jaurès septembre 1956

Mes expériences «physicales» !

Le cours de physique à l'Athénée était fortement marqué par le personnage Albert Gloden, incontestablement le grand chef du 2e étage du bâtiment central. Celui-ci avait hérité du cours du professeur Jängi Koppes, lui aussi coryphée dans le domaine de la physique. Mais à l'encontre du professeur Koppes, plutôt adepte de la physique expérimentale, Albert Gloden se plaisait dans la théorie mathématique de la physique. Par ses publications et la présentation de ses cours, on le range plutôt du côté des mathématiciens que du côté des physiciens. Pour ses élèves n'ayant pas ou peu de «compétences» en mathématiques, son cours de physique était très ardu, pour ne pas dire indigeste!

?, ?, Jean Dahm, ?, Aly Oestreicher, Jean Eiffes, Gaston Marx, ?, ?, ?, ?, Vic Maas, René Hubert, ?, Gilbert Eischen

L'histoire de ma scolarité à l'Athénée, sans compter l'année passée aux Cours Supérieurs, qui étaient connus (en dépit de cet adjectif grandiloquent) comme «ënneschte Cours», cette scolarité donc se termine après au moins six ans et demi au bon vieux bâtiment de l' «Ënneschtgaass», dans une salle d'examen boulevard Pierre-Dupong. Eh oui! Je fais partie de ceux qui ont déménagé au Nouvel Athénée pour le dernier trimestre 1964, qui était aussi le dernier trimestre de nos études secondaires. Et c'est au «Neie Kolléisch» (le dit-on encore?) que j'ai décroché mon «Certificat de Fin d'Études Secondaires».

Un professeur que je n'ai plus revu au «Geesseknepppchen», le «mons caprarum» dont parlait notre ami Jean Bour dans son discours d'adieu, c'était notre professeur de physique, Albert Gloden, que des générations entières ont connu plus spécialement sous son sobriquet, «den Dittchen». D'où il le tenait, je ne l'ai jamais appris, mais sans doute y a-t-il quelqu'un de plus âgé qui pourra éclairer ma lanterne. Quoiqu'en fin de compte cela n'ait plus vraiment d'importance à l'heure qu'il est. C'est aujourd'hui seulement, après avoir lu plusieurs hommages reproduits au bulletin

n°25 que je me rends compte que mes condisciples et moi avons connu ce personnage illustre durant ses derniers mois d'activité. Je ne pense et n'espère pas que c'est nous qui avons contribué à ses problèmes de santé et à son décès.

Reprenons le fil pourtant: Lorsque nous avons fait connaissance de la nouvelle salle de physique, bien différente de celle dans les combles de l'Ancien Athénée, nous avions bon espoir de le revoir. Ne nous avait-il pas confié vers la fin du second trimestre: «Je ne sais pas si la salle de physique au nouvel établissement est déjà complètement équipée. Aussi vais-je encore faire le plus d'expériences possibles.» Sitôt dit, sitôt fait! Et pour cela, il avait monté sa grande roue à produire de l'électricité statique dont il avait coutume de dire que «cela peut tuer une mouche, même une souris.» Devant, il avait placé, si mes souvenir sont exacts après presqu'un demi-siècle, toute une batterie de tubes en verre devant illustrer le passage de l'électricité dans les gaz. Comment s'y est-il pris au juste, je ne saurais plus le dire avec précision, mais en voulant prendre l'un ou l'autre de ces tubes, il doit avoir touché sa roue chargée entre temps. Monsieur Gloden a en tout cas disparu pour un petit instant de mon champ de vision qui n'était pas mauvais puisque j'étais assis au premier rang. En refaisant surface, il a fait la remarque sèche: «Alors, vous avez vu l'expérience».

Fernand Schumann, René Hubert, Hastert, ?, Léon Stirn, Vic Maas, Norbert Keup, Fernand Gillen, ?, Gaston Schwertzer, ?, Théo Peffer, Gaston Marx, Jean Krier, Aly Oestreicher

Je ne me rappelle plus de quelle façon j'avais échoué à ce premier rang, car la physique avait ses aspects intéressants aussi longtemps qu'il s'agissait de faire la connaissance des «lois qualitatives». Celles connues sous la dénomination de «quantitatives» ne pouvaient pas tellement m'enthousiasmer, de sorte qu'aujourd'hui encore je dirai que la physique, pour m'exprimer dans la langue anglaise à laquelle nous avait initié jadis Monsieur Schiltz, mieux connu sous le nom de «Pissy», «was not my cup of tea. Oh no, not in any way». Ceci dit, les expériences pratiques avaient de quoi m'émerveiller. Rendre les données chiffrées dans une composition à la fin du trimestre

m'était chose impossible. En me rendant les copies avec des notes qui n'étaient dès lors pas fameuses, Monsieur Gloden me regardait d'un air incrédule. C'est du moins le souvenir qui me reste. Vous comprendrez que j'appréhendais avec angoisse le jour de l'épreuve de physique à l'examen. La veille, c'était en période de canicule, à domicile en récapitulant la matière, j'avais des sueurs froides et chaudes. Et, bien entendu, une des questions était du domaine de celles que je n'avais pas encore bien comprises. Heureusement il y avait les deux autres. Il paraît que j'avais écrit assez de choses sensées pour qu'on me donnât une note suffisante. Qu'on me permette une petite remarque: Malgré cette «aversion» pour une branche que je ne portais pas dans mon cœur, je suis encore aujourd'hui d'avis que c'était une bonne chose que nous fussions examinés en mathématiques, en physique et en chimie et, pour être complètement franc, en latin. Les occasions qui m'ont montré les avantages de cet enseignement m'ont accompagné durant toute ma vie, professionnelle et autre.

Reprenons pourtant le fil! Comme je le disais, j'avais échoué au début de l'année au premier rang et j'avais donc une vue imprenable sur le personnage de «Dittchen». A vrai dire le personnage ne m'était pas vraiment connu. C'est tout juste si j'en avais entendu le nom. Enfin, pas tout à fait, car en septième, un autre Monsieur Gloden, plus jeune, son fils Raoul, s'évertuait à nous faire saisir les secrets du «Mortreux». Que son père à lui était le grand Monsieur, l'autorité Albert Gloden, on l'avait appris. Mais à ce moment-là, cela nous intéressait très peu.

Mais élève Guy Schmit, tme, c'est tellement clair! Tme.

C'est en entrant dans le salle de physique de la rue Notre-Dame que j'ai entendu un de nos camarades imiter certains tics de Monsieur Gloden, assortis de remarques qu'il était censé distribuer dans son cours. C'est alors que ce dernier s'est mis effectivement à prononcer ces mêmes mots et user de ses tics. Je me trouvais dans une situation comparable à celle de Pfeiffer (avec 3 f) dans la «Feuerzangenbowle».

Vint le moment où Monsieur Gloden se mit à nous annoncer qu'il allait nous expliquer le magnétisme. À cet effet il se planta devant nous, prit un carton qu'il mit sur un aimant et répandit dessus de la limaille de fer. C'est alors qu'il se mit à éternuer et une partie de la limaille allait voler à travers la salle. Vous pourrez me croire qu'il n'était pas aisé de retenir un éclat de rire. Les gags involontaires allaient se répéter ainsi au cours des deux trimestres. Je les ai pour ainsi dire oubliés. C'est tout juste si je sais encore qu'ils ont existé.

Le souvenir a aussi des côtés que nous avons appréciés au début, beaucoup moins à l'approche de l'examen. Car Monsieur Gloden, en grand scientifique, se devait d'assister à des congrès scientifiques. Cela pouvait nous valoir des heures libres ou alors de replacement donc de détente. Une fois qu'il devait s'absenter, il nous annonça que ce serait notre professeur de langue allemande, Monsieur «Röné» Wirtz qui allait profiter de cette occasion. «Et, dit-il, Monsieur Wirtz m'a dit de vous dire d'apporter le livre Faust » (prononcé fôste).

René Wirtz

Marcel Hoffmann

Quand arriva le troisième trimestre, nous n'avions pas encore abordé ni le courant alternatif, ni l'optique et que sais-je encore. Et Monsieur Gloden était malade. Une semaine, enfin ça pouvait arriver. Mais cela allait se répéter. C'est alors que nos délégués ont décidé de contacter le directeur Winter pour lui expliquer la situation. Nous fûmes gratifiés alors d'un «crash-course» que nous débitait Monsieur Marcel Hoffmann (de Schnurri). Il accapara toutes les leçons disponibles et finit par nous faire connaître les secrets de cette matière. Pour ma part, si j'ai bien apprécié les efforts de ce profes-seur qui m'avait initié en cinquième à l'algèbre et à la géométrie plane, la vitesse n'a pas contribué à me faire apprécier davantage la physique.

Enfin, tout s'est finalement bien passé. Et comme disent nos voisins de l'autre côté des fleuves frontaliers: «Ende gut, alles gut.» Au sujet du professeur Gloden j'ai ainsi des «mixed feelings». J'ai pu l'apprécier comme physicien, comme personnage quelque peu spécial aussi de temps en temps, et malheureusement aussi comme quelqu'un dont le souvenir est mêlé d'une certaine crainte du fait des notes en physique qui étaient les miennes à l'issue de sa correction.

Fernand G. Emmel

Austauschlehrer ...

Le séjour forcé en Allemagne du professeur Gloden est commenté dans la revue «die Klosterglöckchen» publiée en décembre 2005, un périodique des anciens élèves de la «Alte Landesschule Korbach». L'auteur Hans Osterhold a titré son article: «Ein nicht ganz freiwilliger Lehreraustausch im 2. Weltkrieg.» Nous nous permettons de reproduire le texte relatif au professeur Albert Gloden.

[…]

Im Mai 1941 traf als erster Austauschlehrer Prof. Albert Gloden in Korbach ein. Der damals Vierzigjährige bezog ein Zimmer im Waldecker Hof. In der ALS (=Alte Landesschule Korbach) übernahm er Fächer und Unterrichtsstunden des nach Luxemburg abgeordneten StR Schrey.

Ein ehemaliger Luxemburger Schüler beschreibt ihn später als „ein wahres Genie der Mathematik. Er hatte schon in vielen Fachzeitschriften des Auslandes Artikel über diverse mathematische Probleme veröffentlicht, so in Brüssel, Madrid, Amsterdam, Bukarest, Buenos Aires, New York. Ein Genie kann sich aber gewöhnlich nicht die Schwierigkeiten vorstellen, die ein normal begabter Schüler in seinem Fach haben könnte. Die meisten von uns mussten also regelrecht kämpfen, um in seinem in Windeseile erteilten Unterricht mitzukommen".

Nicht anders erlebten ihn seine Schüler in Korbach. Sie stöhnten nicht nur unter der unterrichtlichen Überforderung, sondern fanden auch wenig Verständnis für sein lebensfremdes Verhalten. Er fand sich weder in der Schule noch in seinem neuen Umfeld zurecht. Vom Leben der Menschen und vor allem der Schüler in Deutschland, von ihren Gewohnheiten und Lebensumständen im 2. Kriegsjahr schien er keine Ahnung zu haben. Sein ständiges, fast hilfloses Fragen, ob denn das alles hier so Usus sei, gab schließlich den Anlass zu seinem Spitznamen. Künftig hieß er bei den Schülern nur noch der „Usus".

Waldecker Hof

Alte Landesschule Korbach

Schwierigkeiten im Kollegium und Beschwerden von Eltern führten dazu, dass Direktor Dieterich nach langem Zusehen reagieren musste. In einem Bericht über die unterrichtliche Tätigkeit des Professors Albert Gloden vom 15. August 1941 an den Herrn OP (Oberpräsidenten) in Kassel bescheinigt Direktor Dieterich, dass Gloden wissenschaftlich gut vorgebildet ist, sein Unterricht aber oft über das Auffassungsvermögen der Jugendlichen hinausgeht. „Da er während seiner bisherigen Tätigkeit an diese mehr akademische Art des Unterrichtens gewöhnt ist, fällt es ihm natürlich schwer, sich in unsere Richtlinien für den Unterricht einzuarbeiten. - Zuweilen konnte ich mich des Eindrucks nicht erwehren, dass sie (die Anforderungen) von Gl. bewusst hoch gestellt wurden, um die Berechtigung seines oft von ihm betonten Standpunktes zu begründen, dass in den Luxemburger Schulen viel mehr geleistet wird als in Korbach." Entschuldigend weist Direktor Dieterich darauf hin, dass Gloden bisher nur in französischer Sprache unterrichtet hat und sein Verhalten wohl auch darauf zurückzuführen sei, dass er seine Beschäftigung in Korbach als „Strafversetzung" betrachtet, die er nicht verdient habe.

In einem Schreiben vom 21. Oktober 1941 teilt der OP in Kassel der ALS mit: „Mit Bedauern höre ich von seiner (Glodens) ablehnenden politischen Einstellung, die sich in der letzten Zeit anscheinend verschärft hat. Ich bitte, ihn in meinem Auftrag eindringlich darauf hinzuweisen, dass es seine Pflicht ist, die von der Staatsregierung mit dem Austausch Luxemburger Lehrkräfte verfolgte Absicht nicht zu durchkreuzen. Ich würde mich sonst zu Maßnahmen gezwungen sehen, die keinesfalls in seinem rechtverstandenen Interesse liegen dürften."

Sie bieten nicht die Gewähr...

Der Chef der Zivilverwaltung in Luxemburg hat auf Grund des § 1 der Verordnung über Maßnahmen auf dem Gebiet des Beamtenrechts vom 31. 3. 1941 folgende Beamte vom Dienst enthoben:

Emil Schaus, Professor, Luxemburg, Prinz-Eugenstraße 112.
Franz Rippinger, Zollunterbrigadier, Bettemburg.
Emil Oestreicher, Zollunterinspektor, Bettemburg.
Peter Bricks, Zollunterinspektor, Bettemburg.
Mathias Bissener, Zollaufseher, Bettemburg.
Albert Gloden, Professor, Luxemburg-Hollerich.
Johann-Peter Assa, Professor, Diekirch.
Gregor Gillen, Saaldiener, Luxemburg, Ermesindestraße.
Anna Majerus, Lehrerin, Ettelbrück.
Josef Hermes, Lehrer, Bastendorf.
Anna Bach, Handarbeitslehrerin, Luxemburg, Orvalstraße 7.
Maria Maroldt, Repetentin, Biwingen/Berchem.
Heinrich Schleich, Gemeinde-Einnehmer, Christnach.
Paul Pütz, Gemeinde-Einnehmer, Grevenmacher.
Johann-Baptist Reding, Gemeinde-Sekretär, Bartringen.
Anton Wilmes, Gemeinde-Sekretär, Wilz.
Julius Theischen, Gemeinde-Sekretär, Oberpallen.
Josef Lux, Gemeinde-Einnehmer, Trotten.

Diese Beamten bieten nach dem von ihnen gezeigten Verhalten nicht die Gewähr dafür, daß sie jederzeit rückhaltlos in- und außerhalb ihres Dienstes für das deutsche Volkstum eintreten.

Luxemburger Wort
1941-11-15

Am 13. November

1941 ergeht folgende amtliche Mitteilung des OP an Prof. Gloden: „Ihre Tätigkeit an der staatl. Alten Landesschule in Korbach ist mit dem 15. November 1941 beendet. Ich ersuche Sie, sich dann sofort nach Luxemburg zurück-zubegeben und bei dem Herrn Chef der Zivilverwaltung – Abt. II a – zu melden".

OStDir Schrey teilt am 6. November 1941 aus Luxemburg dem Leiter der ALS in Korbach mit, dass Prof. Gloden in Deutschland ein derartig katastrophales Leumundszeugnis bekommen hat, „dass er auf keinen Fall weiter im Dienst verbleiben kann. Da sein Verhalten keine Gewähr für ein rückhaltloses Eintreten im deutschen Sinne bietet, wird er im Laufe dieser Woche fristlos aus dem Dienst entlassen."

Für das Gerücht, Gloden sei in ein KZ gekommen, gibt es keinen gesicherten Hinweis. Aus Luxemburg wurde mir im Februar 2005 mitgeteilt, dass Gloden nach seiner Entlassung beim Straßenbau (*) eingesetzt wurde. Da er dieser Arbeit körperlich nicht gewachsen war, wurde er später mit untergeordneter Büroarbeit beschäftigt. Nach dem Krieg war er wieder Lehrer am Athenäum in Luxemburg. Es liegt mir ein Foto aus dem Jahr 1950 vor, das ihn im Kreis seiner Kollegen zeigt. Er ist im Alter von 65 Jahren, kurz nach seiner Pensionierung, verstorben.

* Albert Gloden war nicht beim Strassenbau in der Eifel eingesetzt. Nach seiner Absetzung kam er für eine kurze Zeit nach Luxemburg zurück, wurde dann wieder zurück ins Altreich versetzt als Bürokraft an eine Schule in Euskirchen (wahrscheinlich an die Emil-Fischer-Oberschule). Danach wurde er in derselben untergeordnete Funktion nach Düsseldorf in ein Büro versetzt.

À Esch/Alzette: Schaaf, Goerend, Adam,,-,-,-,Michels, Schon,-, Manternach, Thibeau, Stelmes,-,-, Petit, -, Bertemes, Hess,-, Gloden, Roeder,-,

Comme témoin de l'éminente position du professeur Gloden en tant que mathématicien, le titre de l'article dédié à sa mémoire est éloquent:

«Le mathématicien Albert Gloden est décédé».

On savait que le professeur Albert Gloden, bien que gravement atteint depuis deux ans, continuait à travailler avec l'ardeur et la ténacité qu'on lui connaissait depuis toujours; on disait même qu'il allait bien mieux; lui-même parlait déjà de reprendre à brève échéance certains des travaux qui lui tenaient le plus à cœur; la nouvelle de son brusque décès fut donc une bien douloureuse surprise pour tous ceux qui l'ont connu et hautement estimé pour sa noblesse, sa droiture, ses capacités.

Albert Gloden naquit le 5 mars 1901 à Limpertsberg. D'une intelligence vive et précoce, il entra à l'école primaire dès l'âge de 5 ans. A l'Ecole Industrielle et Commerciale, il se fit remarquer par des dons exceptionnels pour les langues aussi bien que pour les sciences. Désireux de devenir professeur, il apprit le latin et entra dans la première classe de l'Athénée, où il passa l'examen de maturité vers la fin de la guerre. Pendant toute sa vie, il tenait à sa formation classique, à ses méthodes, à sa précision.

Gloden Albert

Geburten.

Il fit de brillantes études aux Cours Supérieurs, à la Sorbonne et surtout à l'Ecole Normale Supérieure de Paris. C'est là qu'il acquit à la fois le goût du travail méthodique et précis et l'amour de la France, devenue pour lui comme une seconde patrie,

avec un grand respect de la langue française, merveilleux instrument de précision pour la formation de l'esprit et pour l'expression d'une pensée rigoureuse.

Aux examens pour la collation des grades, il obtint les mentions «avec distinction», voire «avec grande distinction». La vie studieuse dans l'ambiance intellectuelle de l'Ecole de la Rue d'Ulm, pépinière de savants, avait marqué pour toujours sa vie. Il projetait de continuer ses études, quand il fut rappelé, en 1922, à Luxembourg, pour remplacer temporairement aux Cours Supérieurs le professeur Soisson, qui venait d'entrer au Gouvernement. Après son examen pratique, M. Gloden fut attaché au Lycée de Jeunes Filles d'Esch, puis, à partir de 1935, à l'Athénée de Luxembourg où il enseigna les mathématiques et, plus tard, la physique.

Son excellente formation mathématique, sa vive intelligence, une curiosité scientifique toujours en éveil et une énorme capacité de travail poussaient le jeune professeur Gloden à faire des recherches personnelles en mathématiques. Il s'y ajouta d'ailleurs l'émulation avec ses anciens condisciples de l'Ecole Normale Supérieure qui, en France, accédaient à des chaires d'enseignement universitaire. Maniant à la perfection la langue française, il rédigeait avec aisance et n'hésitait point à publier les résultats de ses recherches. Il profitait de l'obligation imposée alors aux professeurs d'écrire une dissertation de programme et il en publia plusieurs. De là sortit en 1935 une étude bien fouillée: «Sur les surfaces de Riemann».

Dès 1929, A. Gloden entra à la section des Sciences de l'Institut Grand-Ducal. Pendant de longues années, il fut le trésorier de cette société savante. En 1935, il devint membre du jury d'examen pour la collation des grades, dont il fut le président par la suite. Depuis 1945, il enseignait aux Cours Supérieurs l'Analyse Mathématique où il mit l'accent sur «l'epsilontique». Presque tous les professeurs de mathématiques actuellement en service dans les lycées du pays ont eu Monsieur Gloden comme professeur ou comme examinateur. La plupart possèdent un diplôme revêtu de sa signature sobre, géométrique et bien lisible. Nombreux sont ceux qu'il conseillait dans le choix de leur dissertation scientifique. En 1963 il devint inspecteur des Ecoles Européennes.

Albert Gloden a publié plusieurs centaines de notes mathématiques disséminées dans une vingtaine de revues spécialisées. Son domaine favori fut la Théorie des Nombres, qui s'occupe des propriétés des nombres entiers, et notamment l'Analyse de Diophante, traitant des solutions en nombres entiers d'équations à plusieurs inconnues. Dans ce domaine, il s'était taillé un fief: les égalités multigrades dont il était le spécialiste réputé partout à l'étranger. C'est lui du reste qui a donné ce nom nouveau au problème posé par le Français Tarry. Sa maîtrise dans cette discipline lui valut d'être appelé au comité de rédaction de «Mathematical Reviews», célèbre revue américaine qui analyse et critique toutes les publications mathématiques parues dans le monde entier.

En 1938, M. Gloden publia sa monographie «Sur les égalités multigrades». Ses travaux originaux dans ce domaine lui permirent de présenter une thèse de doctorat à l'Université de Bruxelles: «Recherches sur les multigrades». (1939)

Vint la guerre. Monsieur Gloden, trop bien connu pour ses sentiments francophiles, qu'il affichait à toute occasion, fut déplacé près de Kassel, puis destitué. Pendant plus de trois années, il occupa un poste administratif subalterne dans la Ruhr. Ce qui soutenait son moral, ce furent - outre les nouvelles des succès alliés - ses recherches arithmétiques qu'il dissimulait au lieu même de son travail. Il préparait ainsi la deuxième édition des «multigrades» qui parut, en allemand, chez l'éditeur bien connu Noordhoff à Groningen (Pays-Bas) en 1944. Cet ouvrage lui valut en 1948 le Prix de Sciences luxembourgeois.

Il aimait raconter que, pendant ce séjour forcé, il avait même réussi à publier des notes en français, à la barbe des nazis, - dans les revues de la lointaine Roumanie, grâce à l'obligeance de son ami, le professeur Sergescu, que nous avons pu applaudir lors d'une conférence à Luxembourg en 1953.

Après la Libération commença une deuxième phase de travail inlassable. Le «vir arithmeticus» calculait de vastes tables de nombres premiers en résolvant scrupuleusement des congruences, manipulant avec le plus grand soin, mais aussi avec une extraordinaire aisance, des milliers et des milliers de nombres de 5 à 7 chiffres. Il était l'une des chevilles ouvrières de la «Commission du onzième million» - dénomination bien étrange pour le profane - qui avait pour mission de contrôler les nombres premiers dans cet intervalle.

En 1954, M. Gloden revint à l'Analyse en publiant une étude sur «l'équation intégrale de Fredholm», qui recueillit une critique très élogieuse de la part d'un analyste américain.

A tout cela, il faut ajouter une foule d'articles sur l'histoire des sciences, sur la physique, l'astronomie, la météorologie, publiés soit dans le bulletin de la Société des Naturalistes ou les Archives de l'Institut Grand-Ducal, soit dans des revues étrangères, ou encore dans les journaux du pays. M. Gloden a assisté à beaucoup de congrès internationaux où il présentait des communications et présidait des travaux de section.

Même dans les dernières années où sa santé se ressentait de ce continuel labeur, il traduisait en français, pour l'éditeur Dunod, un manuel allemand et un russe.

Chez M. Gloden la recherche primait la méthodologie de l'enseignement. Lui qui, élève, s'était joué des difficultés mathématiques du secondaire, qui «voyait» les

solutions, rejetait par principe les méthodes intuitives, pourtant bien plus accessibles qu'une déduction rigoureuse aux humbles débutants dans l'étude de la géométrie et de l'algèbre. Désireux de former la pensée abstraite, il avait le souci du langage précis, des démonstrations rigoureuses, des formulations exactes. En physique aussi, il se sentait plus attiré par le côté mathématique, le problème, que par le côté expérimental.

devant le Palace Hôtel à Mondorf

Tous, collègues et élèves, l'estimaient à sa juste valeur, reconnaissaient ses éminentes qualités intellectuelles, sa droiture, sa serviabilité, son sens élevé du devoir professionnel. Pendant 40 ans, jusqu'à l'attaque qui le paralysait partiellement, M. Gloden n'avait pour ainsi dire jamais manqué en classe. Il respectait strictement le programme dans ses cours, pendant les leçons, chaque minute lui était précieuse. Comme professeur il était humain, comme examinateur ses exigences restaient mesurées. Il aimait son école, - l'ancien Athénée, son cabinet de physique un peu démodé. Il avait une sollicitude particulière pour ses anciens élèves qui se préparaient à des carrières scientifiques. Personne au pays n'était mieux renseigné sur leurs succès universitaires que M. Gloden. Et eux gardaient le souvenir de leur ancien maître, travailleur, débordant d'activité; ils se rappelaient sa démarche alerte, nerveuse, sa promptitude dans la réplique, et se transmettaient bon nombre de ses saillies qui avaient fait mouche.

Les distinctions honorifiques, luxembourgeoises ou étrangères, ne pouvaient manquer de récompenser son inlassable activité.

Rappelons encore que M. Gloden était membre de la Commission Internationale pour l'Enseignement des Mathématiques (CIEM), membre correspondant de la Société Royale des Sciences de Liège, membre du comité de direction de FORATOM à Paris, et, sur le plan national, président de la Commission Luxembourgeoise pour l'Enseignement des Mathématiques, président aussi, depuis sa création, en 1955, de l'Association Luxembourgeoise pour l'Utilisation Pacifique de l'Energie Atomique. Une correspondance régulière établissait des liens constants avec les savants et les organismes scientifiques du monde entier.

Jean-Pierre Stein, le prince Félix, Nicolas Koemptgen, Albert Gloden, Eugène Lahr

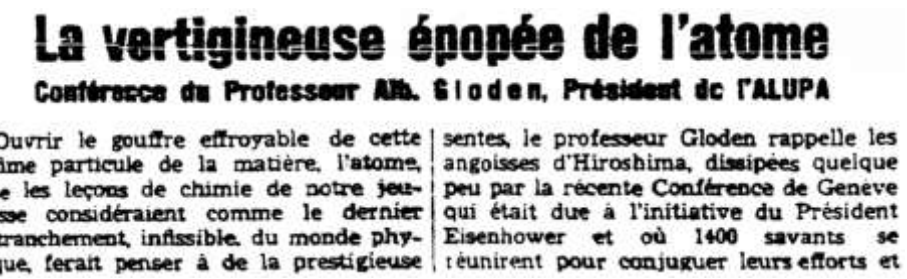

La vertigineuse épopée de l'atome

Conférence du Professeur Alb. Gloden, Président de l'ALUPA

Ouvrir le gouffre effroyable de cette infime particule de la matière, l'atome, que les leçons de chimie de notre jeunesse considéraient comme le dernier retranchement, infissible, du monde physique, ferait penser à de la prestigieuse

sentes, le professeur Gloden rappelle les angoisses d'Hiroshima, dissipées quelque peu par la récente Conférence de Genève qui était due à l'initiative du Président Eisenhower et où 1400 savants se réunirent pour conjuguer leurs efforts et

Albert Gloden ne vivait que pour sa famille et pour la science. Aussi a-t-il eu une vive satisfaction à voir son fils Raoul se consacrer. comme lui, aux études et aux recherches scientifiques. M. Raoul Gloden occupe actuellement un poste élevé au Centre de Recherches nucléaires de l'Euratom à Ispra, en Italie du Nord. Il doit l'essentiel, dans l'éveil et le développement de sa vocation, à son père, qui a été pour lui le plus averti des guides.

Que tous ceux qui déplorent aujourd'hui la perte d'Albert Gloden se disent du moins que l'homme ne sera pas oublié et que son œuvre sera continuée.

r. y. [Lux-Wort]

Questionnaire d'examen pour les candidats en automne 1935:

Candidats: Boever, Frommes, Galles, Jacoby, Manderfeld, Scheifer, Wehr, Weis

Analyse:

1- Développée de l'ellipse rapportée à ses axes de symétrie. La représenter sous la forme f(x,y)=0. Construire.

(On pourra partir de l'équation de l'ellipse en coordonnées cartésiennes rectangulaires ou de ses équations paramétriques).

2- Sur le segment rectiligne ayant pour extrémité les centres de 2 sphères extérieures l'une à l'autre de rayon r resp. r, déterminer un point tel que la somme des zones vues de ce point soit un extremum. Nature et valeur. (Aire d'une zone=$2\pi rl$).

3- Etablir une formule de réduction pour $\int x^{-n}(x^2-1)^{-\frac{1}{2}}dx$, pour n>0.

Calculer l'intégrale pour n=4.

Algèbre:

1- Appliquer la théorie des différences aux suites arithmétiques. Etablir la formule de rang k.

Comme application trouver $s_1 = \sum n, \quad s_2 = \sum n^2, \quad s_3 = \sum n^3$.

2- On considère $x^3-7x+\lambda=0$. Déterminer λ de façon que l'une des racines soit le double d'une autre et résoudre l'équation.

3- Sans résoudre l'équation déterminer le nombre des racines réelles de $x^5-4x^2+1=0$. (Application du théorème de Descartes etc.).

La lecture de ce texte fait penser que le professeur Gloden travaillait particulièrement dans le domaine de la mathématique. Or rien de tel: sa thèse scientifique portait sur «La métrique de l'espace, gravitation et électricité». Ainsi les innombrables articles et conférences lui attestent un grand intérêt pour les sciences de la terre. Il a déterminé la valeur de la constante de la gravité «g» dans la cour de l'Athénée. Une plaque apposée au jambage de la porte de la conférence des professeurs rappelait cet événement [g=9,80980000 m/s^2. Le laboratoire souterrain géodynamique, initialement installé dans la casemate du Saint-Esprit, aujourd'hui sis dans la carrière de gypse à Walferdange, fut réalisé grâce aux efforts réitérés du professeur Gloden.

Poursuivons par l'hommage à la mémoire du Professeur Albert Gloden par Lucien Kieffer.

Discours prononcé à la tribune de l'Institut Grand-Ducal

Si je prends la parole à cette tribune pour honorer la mémoire du professeur Albert Gloden, membre de l'Institut Grand-Ducal depuis 1929, trésorier de la Section des Sciences pendant de longues années, ce n'est pas pour retracer la grande figure du professeur, du dynamique président de sociétés scientifiques, du patriote intransigeant qui a passé en déportation les sombres années de la guerre. - Cette évocation a été faite déjà dans des publications tant luxembourgeoises qu'étrangères. - Je voudrais surtout parler du chercheur mathématique et analyser, tant soit peu, son œuvre scientifique composée de 5 ouvrages, de 35 tables numériques et de plus de 400 courtes notes publiées pour la plupart dans des revues de l'étranger.

Albert Gloden avait l'étoffe d'un chercheur. - Né à Limpertsberg le 5 mars 1901, élève de l'école même où nous nous trouvons, il s'y fit remarquer par sa vive intelligence et ses dons exceptionnels pour les sciences et les langues. Il fit de brillantes études aux Cours Supérieurs, à la Sorbonne et surtout à l'Ecole Normale Supérieure de Paris dont l'ambiance intellectuelle l'avait marqué pour toujours. Aux grades luxembourgeois conquis avec les mentions «distinction» et «grande distinction», il ajouta en 1939 celui de docteur ès sciences de l'Université de Bruxelles, titre auquel il attachait, sa vie durant, le plus d'importance.

A la fin de son stage pédagogique, M. Gloden présenta une thèse scientifique sur la «Métrique de l'Espace, gravitation et électricité», sujet très actuel dans la décennie qui connut le retentissement énorme des théories d'Einstein.

Jeune professeur, M. Gloden fut attaché au Lycée d'Esch-sur-Alzette. A partir de 1935, il enseigna à l'Athénée de Luxembourg, en 1945 il devint professeur d'analyse mathématique aux Cours Supérieurs. Son excellente formation mathématique, sa curiosité scientifique toujours en éveil, son énorme capacité de travail et enfin, l'émulation avec ses anciens condisciples de l'Ecole Normale avec lesquels il était resté en contact épistolaire pendant toute sa vie: autant de facteurs qui le stimulaient à prolonger et à intensifier ses recherches.

Clarifiant et mettant au point des notions qui l'avaient vivement intéressé à l'Université, il publia, en 1935, comme dissertation de programme les «Surfaces de Riemann». Dans cet ouvrage, il montrait comment les notions topologiques - de ce temps-là on parlait encore fréquemment d'Analysis Situs - sont fructueuses en Analyse.

Mais le domaine favori de M. Gloden fut la théorie des nombres, discipline que Gauss a qualifiée de «Reine des Mathématiques». Il se lança dans l'Analyse de Diophante (ou Analyse Indéterminée) qui s'occupe des solutions entières (ou rationnelles) des équations à plusieurs inconnues. A partir de 1935, un flot ininterrompu de plus de 100 courtes notes paraissait dans des revues spécialisées de Roumanie, d'Argentine, dans Mathésis, Sphinx, le Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège, dans Scripta Mathematica paraissant aux Etats-Unis, etc.

Voici quelques exemples choisis au hasard:

Solutions entières de $x^2 + axy + by^2 = z^k \quad où\ k \in N$

Solutions paramétriques de $x^3 + y^3 + z^3 - 3xyz = u^3$

Son plus grand titre de gloire est la transformation du problème de Tarry-Escott en discipline mathématique, la théorie des égalités multigrades. Trois ouvrages: Sur les égalités multigrades (1938), sa thèse de doctorat «Recherches sur les multigrades» (1939) et «Mehrgradige Gleichungen» (1944) ainsi que plus de 120 notes disséminées dans une douzaine de revues témoignent de son activité dans ce domaine.

Dans la préface des multigrades de 1938, le professeur Kraitchik (ULB) écrit: «M. Gloden est non seulement le plus grand connaisseur de cette question, mais surtout il l'a enrichie de ses propres et nombreuses découvertes».

Voici une égalité multigrade: $3^n + 4^n + 7^n = 1^n + 1^n + 6^n + 6^n \quad valable\ pour\ n = 1,2,3$

En 1912 le Français Tarry avait trouvé un procédé permettant de passer de l'ordre n à n+1, quitte à ajouter des termes dans les 2 membres de l'équation transformée.

Ainsi $1^n + 3^n + 8^n = 0^n + 5^n + 7^n$ valable pour n=l, 2 devient, en transposant les bases augmentées de 3-1 = 7-5 = 2 (= différence la plus fréquente)

$$1^n + 3^n + 8^n + (0+2)^n + (5+2)^n + (7+2)^n = 0^n + 5^n + 7^n + (1+2)^n + (3+2)^n + (8+2)^n$$

et après réduction

$1^n + 8^n + 2^n + 9^n = 0^n + 5^n + 5^n + 10^n$ valable pour n = 1, 2, 3

En 1946 M. Gloden trouva une méthode qui transforme une multigrade par le saut de n à (n+3), avec un nombre de termes inférieur au double, dans la multigrade finale. En 1948 il publia une bibliographie très fouillée des multigrades en collaboration avec Palamà.

Pour cet ouvrage, il reçut le prix (français) de Documentation Mathématique.

La maîtrise dans cette discipline établit la réputation de M. Gloden et lui valut d'être appelé au comité de rédaction de «Mathematical Reviews», revue américaine fort importante qui analyse les publications mathématiques parues dans le monde entier. Depuis 1960 le nom de M. Gloden figure dans l'annuaire de l'«International Mathematical Union».

Rentré de déportation, Albert Gloden s'attaqua à un travail aride, ingrat qui eût rebuté tout mathématicien non ensorcelé par le charme du nombre pur. Il calcula de vastes tables donnant les solutions des congruences $x^4 + 1 \equiv 0 \pmod p$ où p est un nombre premier supérieur à 200.000. Cette œuvre commencée par Cunningham et

Hoppenot fut prolongée, entre 1945 et 59, par Gloden jusqu'à p<1.000.000 - sauf l'intervalle compris entre 300.000 et 350.000. - Ces tables lui permirent de factoriser des nombres astronomiques et de dépister des nombres premiers, autre sujet favori du «vir arithmeticus». Rappelons qu'il fut membre de la «Commission du IIme million».

En 1954 M. Gloden revint à l'Analyse avec une étude sur «L'équation intégrale de Fredholm de seconde espèce dans le cas des noyaux d'ordre fini». Il a publié, en outre, des notes sur l'algèbre, l'analyse, la géométrie, et plus de 25 articles se rapportant à l'histoire des sciences. Il a présenté, à l'Académie des Sciences de Paris, en collaboration avec son ami Cagniard, deux communications sur des questions de gravimétrie. Il a peu publié dans notre pays, dans les Archives, le Bulletin de la Société des Naturalistes, la revue «t'Hémecht». Mais il a écrit une foule d'articles de vulgarisation sur l'histoire des sciences, sur la physique, l'astronomie, la météorologie parus, en partie, dans les journaux du pays. Son nom figure des dizaines de fois dans «Mathematical Reviews», «Zentralblatt» et «Jahrbuch für die Fortschritte der Mathematik». Il a été un hôte assidu des congrès internationaux où il présentait des communications et présidait des travaux de section. Il avait pris l'initiative d'organiser le congrès de l'AFAS à Luxembourg (1953) et celui de la CIEM à Echternach (1965).

Durant ses dernières années, la maladie lui ayant imposé des loisirs forcés, il traduisait pour l'éditeur Dunod les livres de Breuer (Théorie des ensembles) et d'Alexandroff (Théorie des groupes).

Telle est la moisson de cette vie studieuse. Tous ces travaux portent la marque d'un engagement total de sa personne dans l'effort extrêmement laborieux imposé par d'interminables calculs arides. Calculer - cette activité se poursuivait en lui à tous les moments.

le scientifique lors d'une conférence

Les distinctions honorifiques, luxembourgeoises ou étrangères, ne pouvaient manquer de récompenser son activité. Mais nul bonheur n'est exempt d'ombres.

Attaché à la France de tout son cœur, il n'a pas trouvé en France l'audience que lui ont accordée les autres pays, faute de revues spécialisées dans les recherches auxquelles il s'était voué. En outre, on ne peut pas, sans mélancolie, relever que les tables numériques qu'il a établies par un labeur sans pareil soit en calculant à la main, soit en employant une calculatrice de table pourraient, dans l'âge des ordinateurs, être constituées tellement plus vite. Par des artifices, M. Gloden a ramené les congruences $x^4+1\equiv 0 \pmod p$ à des congruences quadratiques. La solution théorique de $x^2+1\equiv 0 \pmod p$ est selon le théorème de Wilson $x=\left(\frac{p-1}{2}\right)!$. Il y a 20 ans, un tel calcul - pour p>200 000 - eût été absolument impossible à faire à la main; aujourd'hui un ordinateur en fournit la solution en quelques minutes. Il en est de même pour la tabulation des nombres premiers où, grâce aux calculatrices électroniques, les époux Lehmer (E.-U.) avaient, déjà en 1958, dépassé le 43me million.

Il n'a pas été accordé à M. Gloden, professeur si consciencieux, de franchir le seuil de la retraite qui lui eût valu de transformer ses «otia» en des «negotia» qui certainement auraient été féconds.

Sans aucune douleur, paisiblement, il s'est éteint 3 jours avant son 65me anniversaire. Son nom reste lié à l'avancement de plusieurs disciplines mathématiques. Il aura bien mérité de son pays; pour ses collègues étrangers, à travers le monde entier, il était le représentant même de la vie mathématique de chez nous.

Albert GLODEN,

professeur de mathématiques et de physique de renommée internationale

Au cours de l'année scolaire 1960/61, la classe de IIe A de l'Athénée Grand-Ducal de Luxembourg a été instruite en physique par le professeur Albert Gloden, „den Dittgen".

Une année plus tard, les survivants de la classe terminale de Ière A eurent faut-il dire la chance ou le malheur de disposer du même enseignant, l'une des grandeurs nationales, voire européennes dans le domaine des mathématiques et de la physique.

Le malheur apparent ne résidait guère dans la qualification ni le savoir-faire du professeur; mais son esprit scientifique hors limites l'empêchait des fois de s'abaisser au niveau des pauvres étudiants moins doués pour les sciences exactes.

L'avancement dans le programme officiel du „Kolléisch" était d'une rapidité à l'instar de son pas rapide dont il parcourait les longs couloirs et dont il sillonnait la vaste cour de l'Athénée à l'ombre de la Cathédrale de Luxembourg.

En fait, aucun des étudiants sous son égide n'aurait pu imaginer être enseigné en mathématiques et en physique par une capacité et une notoriété de renommée exceptionnelle; ce ne fut que bien plus tard, après avoir quitté le „Kolléisch", qu'ils en prirent pleinement connaissance.

Essentiellement les étudiants se destinant à une formation de langues, à une filière pédagogique ou à une vocation humanitaire éprouvèrent chaque semaine une certaine appréhension en prenant à l'ancien Athénée la direction de la salle de physique où, à leur arrivée, des monstres électriques et électroniques reliés par des mètres de câbles à tort et à travers étaient installés en principe à l'auditoire, à leur

nez, monstres qui, d'emblée, durant les deux années consécutives, leur occasionnaient un certain frisson avant même le début des opérations.

Albert Gloden, Gaston Schwertzer, Théo Peffer, Camille Felten, Pierre Lech, Hugues Heyart, René Huberty

Dès que le silence se fut installé dans l'auditoire, la grande porte s'ouvrit en face des bancs vétustes silencieux, certes, mais éloquents tout de même puisque dotés d'innombrables souvenirs et marqués de gravures et d'inscriptions de longue date les unes et récentes les autres.

L'entrée du professeur est restée gravée dans la en mémoire de maints étudiants tel l'accès du souverain pontife avec tout le cérémoniel et le respect dû lors de son audience hebdomadaire au Vatican ou à son retrait estival à Castelgandolfo.

Jamais, l'on ne vit pendant son cours jeter le professeur Albert Gloden aucun regard vers un manuel, un cours imprimé ou des notes personnelles; apparemment, il avait en tête mot par mot et chiffre par chiffre le programme intégral des années scolaires lui confiées. Mieux encore, les exercices en rapport avec le programme de physique étaient à ce point structurés dans sa mémoire qu'il les résolut sans même prendre recours à un calcul écrit ou à une calculatrice, quelque compliquées que se présentassent les données et les opérations de calcul.

En quelques minutes seulement, le tableau noir à deux battants superposés se trouvait rempli de chiffres, de signes, de formules physiques et mathématiques, d'abréviations que les disciples plus lents avaient quelque peine à copier avant qu'ils ne fussent cachés par la partie supérieure du tableau noir coulissant, voire effacés à grande eau sans demande préalable s'ils avaient bien été notés dans leur ensemble.

Que de fois n'étions-nous pas courbés à domicile sur des textes théoriques ou des exercices chiffrés copiés partiellement seulement et, partant, devenant plus inintelligibles encore pour les moins doués ou les moins hardis dans le domaine des sciences exactes.

Le professeur tente une expérience . . .

Les mieux doués pour ces mêmes sciences, quant à eux, suivaient tant les cours que les explications avec les notes afférentes avec une aisance et une facilité déconcertantes, contrairement à certains autres au pied anti-physique, aux mains quelque peu moites et à la tension artérielle plus ou moins élevée.

Ce fut encore le cas pour quelques rares condisciples pour lesquels la langue française dont le professeur Albert Gloden usait quelle que fût la difficulté du chapitre en cours, présentait quelque difficulté approfondie.

Pour ce qui est des sciences dites exactes, l'occasion nous était présentée de façon réitérée de douter de l'exactitude du terme plus d'une fois jugé inopportun. En effet, les sciences exactes pour lesquelles 1 et 1 devraient faire 2 dans tous les cas et à travers le monde entier prenaient plus d'une fois un air sinon ridicule, mais pour le moins inintelligible en ce sens que Monsieur le professeur voulait nous faire croire que telle ou telle manipulation ou expérience opérée devant nos yeux donnait un voltage de 125, alors que par la meilleure volonté du monde et par les yeux de jeunes étudiants de tout juste 18 ans, nous ne pouvions détecter sur les monstres de machines dressées devant nos fronts qu'un voltage de 81 ou de 82.

Dénonçant à plus ou moins haute voix cet important décalage constaté, la classe fut consolée par le renvoi aux machines assez vétustes, au câblage défectueux ou aux raccords favorisant des pertes importantes de voltage. Plus tard, il s'avéra – quelquefois deux pages de cahier plus loin – que le voltage, aux yeux du professeur, ne pouvait pas ne pas atteindre 125, l'exercice numérique se concluant à l'avant-dernière ligne par la division 125 simplifié par 25 pour donner le résultat bien rond de 5. Quel résultat en somme désastreux n'aurait pas donné la division du voltage réellement constaté de 81 par 25! Inimaginable pour le professeur averti.

Une certaine routine hectique du professeur aucunement doué pour la pratique journalière et usuelle aboutissait plus d'une fois à la grève totale des installations monstrueuses de mesure: aucune lampe, aucune aiguille, aucun signal électrique ne voulaient donner suite aux manipulations du maître Albert Gloden.

Une fois l'état de catastrophe, voire de sinistre déclaré, force fut de faire appel à l'appariteur, Monsieur Engel, qui, au premier appel, accourut pour … presser le bouton d'électricité et mettre le courant.

Le professeur Albert Gloden disposait d'une autorité naturelle exemplaire en la matière; durant les deux années scolaires précitées, il n'usait – contrairement à certains de ses collègues – d'aucune élévation de voix ni de recours à des punitions: respecté pour ses capacités scientifiques, mais moins pour son doigté pédagogique, l'on aurait facilement pu l'imaginer à la Simon Templar dit „Le Saint" avec une auréole.

Albert Gloden était né le 5 mars 1901 à Luxembourg-Limpertsberg et décéda le 2 mars 1966 à Luxembourg, à quelques jours seulement de son 65e anniversaire et de sa mise à la retraite, foudroyé par une crise cardiaque, alors que deux ans auparavant déjà, en avril 1964, il avait été terrassé et contraint de délaisser son activité professionnelle. A partir de 1963, il avait été nommé inspecteur des „Ecoles Européennes".

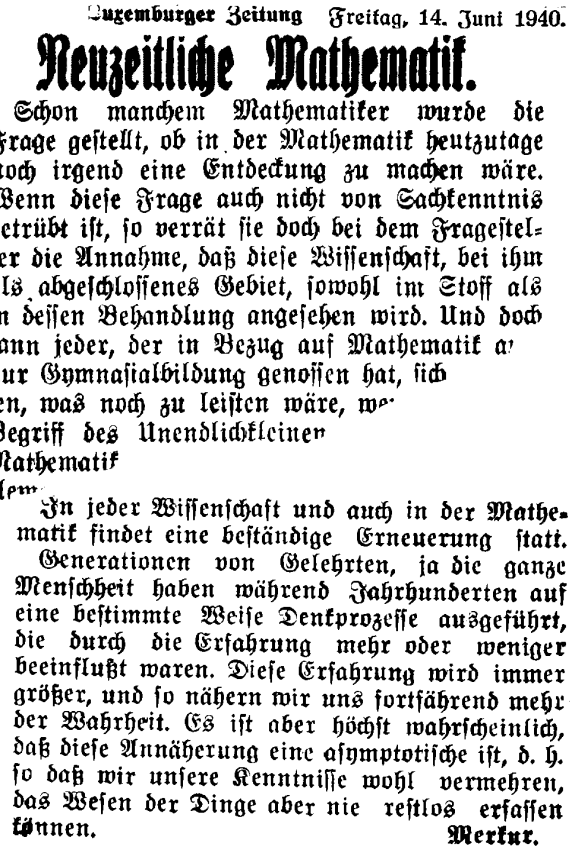

Luxemburger Zeitung Freitag, 14. Juni 1940.

Neuzeitliche Mathematik.

Schon manchem Mathematiker wurde die Frage gestellt, ob in der Mathematik heutzutage noch irgend eine Entdeckung zu machen wäre. Wenn diese Frage auch nicht von Sachkenntnis getrübt ist, so verrät sie doch bei dem Fragesteller die Annahme, daß diese Wissenschaft, bei ihm als abgeschlossenes Gebiet, sowohl im Stoff als in dessen Behandlung angesehen wird. Und doch kann jeder, der in Bezug auf Mathematik a
nur Gymnasialbildung genossen hat, sich
len, was noch zu leisten wäre, w
Begriff des Unendlichkleine
Mathematik
hie

In jeder Wissenschaft und auch in der Mathematik findet eine beständige Erneuerung statt. Generationen von Gelehrten, ja die ganze Menschheit haben während Jahrhunderten auf eine bestimmte Weise Denkprozesse ausgeführt, die durch die Erfahrung mehr oder weniger beeinflußt waren. Diese Erfahrung wird immer größer, und so nähern wir uns fortfährend mehr der Wahrheit. Es ist aber höchst wahrscheinlich, daß diese Annäherung eine asymptotische ist, d. h. so daß wir unsere Kenntnisse wohl vermehren, das Wesen der Dinge aber nie restlos erfassen können.

Merkur.

Articles de vulgarisation dans le Luxemburger Wort sous le nom de Merkur

Il fit ses études à la Sorbonne à Paris et à l'Ecole Normale Supérieure. De 1923 à 1925, il était stagiaire à l'Athénée Grand-Ducal de Luxembourg et au Lycée de Jeunes Filles à Luxembourg. En 1925, il promut professeur à l'Ecole Industrielle d'Esch/Alzette, puis au Lycée de Jeunes Filles dans la métropole du fer. En 1934, il eut sa nomination au Gymnase de Luxembourg où il enseigna les mathématiques

avant de prendre la relève de Jean Koppes dans l'enseignement de la physique. En 1945, Albert Gloden fut nommé professeur d'analyse mathématique aux Cours Supérieurs à Luxembourg. Durant la Seconde Guerre Mondiale, il fut destitué de ses fonctions et obligé d'accepter un poste purement administratif près de Kassel en Allemagne. Loin de rester oisif pendant ses loisirs, il y rédigeait de nombreux manuscrits qui furent publiés après la guerre.

Dès 1929, il fut admis à l'Institut Grand-Ducal, section des sciences et il détenait dès 1939 un doctorat en sciences de l'Université de Bruxelles pour sa thèse „Recherches sur les multigrades".

Ce fut essentiellement en raison de ses nombreuses publications dans le domaine des mathématiques, de la physique, de l'histoire des sciences, de l'astronomie, de la météorologie – pour ne citer que ceux-là - qu'au cours des années, il se forgea une renommée internationale.

L'oeuvre pédagogique, scientifique et rédactionnelle d'Albert Gloden ne peut être résumée même pas en plusieurs pages; elle dépasserait de loin le cadre de cette publication.

Albert Gloden, mathématicien et physicien de la plus haute taille, a bien mérité de la science en général et de l'enseignement en particulier.

Roby ZENNER

An Erënnerong . . .

Op 2e am ale Kolléisch

Wéi mer als Stodenten op 2e sollte kommen, hunn déi méi al d'Kollegen gesoot: "elo kritt dir den Dittgen an der Physik!" E gutt Gefill hate mer dobäi net. Well et huet ënnert de Schüler geheescht: „Den Dittgen ass streng a kamëss". Mir hate scho matkritt dat den Dittgen eng international Gréisst wir, an dat besonnesch an der Mathé.

En neit Fach: Physik

Am Hierscht 1960 war et dann esou wäit. Mir waren op 2e ukomm an et huet geheescht: Haut gi mer bei den Dittgen an d'Physik. Spannung louch an der Luucht. Et goung d'Trapen erop op de läschte Stack an dunn eran an dem Dittgen säi Räich, an e richtegen Physikssall, bestëmmt esou al ewéi de Kolléisch, selwer aus der Jesuitenzäit! Vir erlaanscht eng laang Théik, e Comptoir, dem Dittgen seng Aarbechtsfläch, eng schwaarz Tafel, al Bänken opgestallt „en plan incliné" wéi et sech fir esou eng Science och passt. Wat mer den éischten Dag gemaat hunn, wees ech nët méi, ma den Dittgen huet gläich mat sengem Cours ugefangen.

Beim Dittgen goung alles mat Vitesse. En huet d'Matière mat System erklärt. Formelen, geometresch Zeechnongen, Grafiken, kuerz Texter dozou huet hie regelrecht op déi schwaarz Tafel geschmass an dobäi d'Erklärongen op franséisch derzou ginn.

ënner liewensgeféierlechen Konditioune geknipst

O vreck! Mir hu gekrozelt, gezeechent a geschriwwen esou séier wéi et nëmmen gaangen ass an dat am beschten an e Brouillonsheft. Doheem, dat war fir mech an der Boulette, hunn ech alles fäin a propper a mäin Physiksheft geschriwwen. Op den Dittgen eng Nummer op d'Präsentatioun vun engem schéinen Heft ginn huet, weess ech haut net méi.

Den Emil, Appariteur oder Salldenger vum Dittgen.

Den Emil war dem Dittgen säin treie Gesell. Virun der Stonn huet hien all déi physikalesch Apparaten erbäibruecht an opgeriicht a gesuergt dat d'Experimenter mat dem néidegen Erfolleg sollten gelénge. Dat war nach laang net ëmmer de Fall. An all Klass waren esou Lausbouwen, déi dem Emil an sengem Chef der gestiicht hunn. Eng elektresch Bier gouf lassgedréint, e Stecker erausgezunn, e Kabel «dés-isoléiert» asw. An der Theorie war den Dittgen net ze schloen. An der Praxis awer, am experimentellen Deel war de Cours spannend wéinst eben dëse Pannen. Dann huet den Dittgen missen den Emil erbäiruffen. Den huet ganz stoesch d'Pann behuewen an den Dittgen huet geruff: «Emil, gehei den Dynamo erëm un!»

Experimenter aus dem Dittgen sengem Cours.

Ech well hei e puer Geschichte verzielen. Dës „Events" waren typesch an hunn zum grousse Gaudium gehéiert.

Les sphères de Magdebourg: et goung drëm de „Vide" ze demonstréieren.

Zwou Hallefkugelen si fest openeen gepresst ginn an d'Loft gouf aus der sou gematener Kugel erausgesaugt. 2 Schüler aus der Klass, déi stärkste Buggeren aus eise Reien, sinn ugetrueden. Mat aller Kraaft hu se ugerappt fir d'Hallefkugelen auserneenzezéien a … louche flatschdeg um Réck.

Dem Dittgen stong de Schweess op der Stir a mir hu gelaacht ewéi d'Ochsen. Den Dittgen huet ganz eescht bemierkt: „J'ai constaté que cela a provoqué quelque

hilarité auprès de vous“. D’Experiment ass widderholl ginn an déi Kéier hunn d’Kugelen gehalen.

De „faisceau lumineux“.

Den Emil hat fir dat grousst Event e perfekte „Banc optique“ installéiert, eng Liichtquell, een oder zwee Prismen, en Ecran. A schonn konnt et lass goen. Zack! E Liichtstrahl ass duerch d’Prismen geflitzt an huet e „spectre lumineux“ op d’Mauer projezéiert anstatt op den Ecran. Den Dittgen ass ganz nervös op an of gebëselt, huet dunn kuerzerhand säi „banc optique“ ofgerappt an op eneits opgeriicht an der richteger Positioun fir dat de „spectre lumineux“ soll op den Ecran falen. Mir Schüler hu gegrinst, mir ware vu Laache bal geplatzt, hätte mer net Angscht gehat bestrooft ze ginn. Den Dittgen war net drop koum den Ecran einfach ze réckelen!

No dësem Virspill ass et zum Héichpunkt vun der Demonstratioun komm. De „faisceau lumineux“ ass erëm eng Kéier aktivéiert ginn a mir souzen an der Däischtert an hu verfollegt wéi den Dittgen eng laang Zigar ugefangen huet. Dunn huet hie sech iwwert de Liichtstrahl gebéckt an den Zigarendamp an de Strahl erageblosen. Dobäi huet hie sech an ons gefrot: «Alors, thm, est-ce que j’ai mon cigare par le bon bout?» Mir waren erliichtert, hunn him awer net geklappt zu dëser Reussite. Et ass erëm hell ginn a mir hunn dat ganzt schrëftlech festhale missen.

de Meeschter dozéiert

Bip, bip!

Enges Muergens ass den Dittgen an d’Klass eragestiermt, huet eng Kräid erwëscht, eng Physiksformel un d’Tafel geschriwwen a geruff: «Alors, mph, aujourd’hui c’est une date historique! Un satellite tourne autour de la terre en faisant bip, bip! Voilà la formule mathématique de la libération de l’attraction terrestre.»

Ah sou, hu mer geduecht, dat hu mer jo scho matkritt. Et war de Russen hire Spoutnik a leider net den Amerikaner hiren.

Geféierleche Stroum

Eng Kéier hat den Dittgen eng zimlech stramm gewéitscht kritt. E woust net wéi et gange war. E war an d'Gette gaangen, huet sech awer séier erkritt a bleech am Gesicht huet e festgestallt: «Alors, pmh, j'ai failli mourir.» De Missetäter huet sech awer net gemellt. En hat eng Isolatioun eliminéiert an domat d'Experiment heemlech sabotéiert!

All ënner Stroum

Zum grousse Gaudium vu senge Schüler huet den Dittgen och alt emol d'Klass ënner Stroum gesat. Dann hu mir eis all mat den Hänn missten huelen an dann ass e schwaache Stroum duerch all Mënschekierper geschoss esou datt eis t'Dronkenellen ausgaangen sinn an eis d'Hoer zu Bierg Stoungen. Et war grujeleg flott.

De Newton

Enges Daags ass t'Sprooch op den Isaac Newton koum. Voller Begeesterong huet den Dittgen behaapt: «Newton, a travaillé jour et nuit, pmh, et cela pendant des siècles!»

De Fidel Castro

An eiser Klass souz, uewen an der leschter Rei, e Schüler dee schonn e Bäertchen hat. Den Dittgen war um Opfroen an hat en am Viséier. En huet mam Fanger op säin Affer gewisen an en opgefuerdert sech virun der Klass ze weisen: «Alors vous là-bas Fidel Castro, pmh, réduisez la distance entre vous et le tableau à Zéro!»

Gefaarte Prüfongen

All Trimester sinn e puer Prüfonge gemat ginn. D'Froen waren zimlech gepeffert a vir se richteg ze beäntweren huet en d'Matière scho missen intus hunn. Mir hunn eis d'Käpp zerbrach, op de Knäipziedel a bei den Noper geluust, och emol an d'Buch gekuckt wat mer op de Knéien leien haten. Am Sall war et roueg. Den Dittgen hat eis all am Bléck an ënner Kontroll. An enger Stonn war alles aus an un a mir hunn erliichtert ofginn.

Mol gutt, mol schlecht

War d'Prüfong gehalen, huet et bis zur nächster Stonn gedauert bis mer d'Resultater gewuer goufen.

Mat grousser Spannung hu mer dann d'Stonne vun der Wourecht erwaart. Den Dittgen huet eis d'Prüfongen ausgedeelt a mir hu se mat gemëschte Gefiller entgéintgeholl a besonnesch déi, déi net vill mat Physik um Hutt haten hu vun Opreegung gesziddert. Den Dittgen huet lakonesch seng Kommentäre zu de Resultater ginn. Do hat jo net een vun eis geschriwwen „Ei" statt „E_i" (Energie indice i) Duerzou huet den Dittgen ironesch bemierkt: «C'est plutôt un changement à l'expression germanique d'un oeuf!»

Hat de Schüler Schmit eng liicht Datz, huet et geheescht: «Schmitt 22, vous faites des progrès!» Hat de Weber awer minus 20, huet den Dittgen festgestallt: «Ce n'est pas une catastrophe, pmh, c'est plutôt un cataclysme!»

E freche Kärel

Ech selwer hat et eng Kéier fäerdeg bruecht nëmmen 11 Punkten ze kréien. Et war eng richteg „clades conensis“wéi mer esou eng Leeschtong genannt hunn. Wat ass du passéiert? Hat een eng Datz erwescht, hat den Dittgen Gewunnecht de schlechte Schüler direkt un d'Tafel ze ruffen fir en opzefroen dat e seng Nummer kéint gehuewe kréien.

Kaum hat onse Professer all d'Prüfongen ausgedeelt, huet en säin Datzebichelchen gekuckt a geruff: «Alors Monsieur Jung, venez au tableau!» Ech hat mech awer fir deen Dag iwwerhaapt net virbereet an hunn oniwwerluecht an toxesch gesot: «Non, je ne viens pas!» Den Dittgen ass rout am Gesiicht ginn a schonn ass en Donnerwieder iwwert mech eragebrach.

«Une telle affaire ne m'est encore jamais arrivée dans toute ma carrière. Si j'étais encore plus jeune, je vous aurais donné un coup de pied et flanqué à la porte. Désormais je ne vais plus vous considérer comme mon élève ! »

Ech war ewéi vum Blëtz getraff. Wéi et geschellt huet, sinn ech erop bei den Dittge gaangen an hu ganz opgereegt versicht mech ze entschëllegen.

Den Dittgen hat sech och scho berouegt a sot: «J'accepte vos excuses, mais à condition que vous les présenterez devant toute la classe ! »

Déi nächst Kéier sinn ech mat Häerzklappen virun d'Klass getrueden an hu feierlech gesot : «Je regrette infiniment d'avoir blessé notre cher professeur de physique ! »

An den Dittgen doropshin : Pmh, c'est bien, mais CHER est de trop !»

Liichtmëssdag

Am Fréijor sinn d'Stater Studenten, net d'Bullettaner, bei d'Proffen liichte gaangen. Hei goungen se och bei den Dittgen un d'Dir. Säin Hond huet de Besuch gemellt, an den Dittgen huet sengem Fils ugeruff: «Raoul, immobiliséier den OHM!» Op en e Patt zum Beschte ginn huet, weess ech net méi, huelen et awer un.

Oktav

An der Oktavzäit ass den Dittgen och alt emol mëttes an d'Andacht gaangen. Eng Kéier huet den Oktavpriedeger iwwert den Universum geriet an iergendwéi en astronomesche Phenomen zitéiert. Den Dittgen, deen ënnert de Pilger souz, war och ganz dem Priedeger senger Meenong, ass opgesprongen an huet ausgeruff: «Voilà le problème, n'est-ce pas!» Déi fromm Pilger hu ganz iwwerrascht dra gekuckt a sech iwwer dee geléierten Här gewonnert.

Verkéiersproblemer

Eng Kéier ass eise Professer mat sengem Auto duerch d'Groussgaass gefuer. Hei geet him jo net de Motor aus an d'Gefier ass stoe bliwwen, an zwar op den Tramsschinnen. Den Dittgen huet seng Limousine stoe gelooss an ass zu Fouss heemgaangen.

Moien oder besser Bonjour?

Den Dittgen huet sech léiwer op franséisch ewéi op lëtzebuergesch ausgedréckt. A sengen Aen hat ons Sproch net deen intellektuellen Niveau ewéi hien sech dat virgestallt huet. Hu mer den Dittgen am Gank, am Haff oder och emol an der Stad

begéint, hu mer him héiflech „Moien“ gesot. Den Dittgen huet awer gemengt e misst äis dat vulgärt „Moien“ do ofgewinnen a sot virun der Klass: «Il y a des élèves, qui, en me croisant dans le corridor, me disent „Moien“! Eh bien, mph, on dit « Bonjour ».

La Tension superficielle

Den Dittgen ass bei dësem Experiment ëmmer op d'Mécken ze schwätzen komm an huet dëse Phenomen esou erklärt: «Il y des mouches qui peuvent marcher sur l'eau. Elles ont de la graisse entre les pattes. Si vous lavez leurs pieds dans l'alcool, alors mph, elles se noient, à moins qu'elles ne sachent nager.»

D'Physik an d'Chimie am Verglach

Den Dittgen hat net vill iwwreg fir d'Chimie. Säin Urteel war: «La chimie, pmh, c'est plutôt une science d'épicier.» Säi Kolleg Speck (Eugène Lahr) huet duerzou gemengt : «Die Chemie ist eine Wissenschaft, die stinkt und knallt.»

Als Nowuert

No engem hallwen Jorhonnert Erënnerung kann ech nëmmen dat Leite soen: Den Dittgen war e gudde Professer. Hien huet mat fester Hand a mat System dozéiert, hat awer donieft och nach vill Humouer. Hie war bereet de schwaache Schüler ze hëllefen an deenen ze verzeien déi eng komme gelooss haten. Als Wëssenschaftler huet hien a sengem Universum gelieft an duerfir déi praktesch Aspekter vum Liewen net ëmmer zur Zäit erkannt.

Mir all, seng Schüler aus dem ale Kolléisch, sollen dem Albert Gloden duerfir dankbar sinn an hien a gudder Erënnerong behalen. Hie wärt ëmmer erëm bei ons sinn op onsen Conveniaten wa mir ons un all déi cocass Situatioune mat vill Amusement erënneren, déi hien ons erliewe gelooss huet, bewosst oder onbewosst!

Jos Jung

Schüler vum Professer Albert Gloden vun 1960-1962

Ecole industrielle d'Esch: en excursion avec le directeur Jean-Pierre Manternach (2e à droite)

Et aujourd'hui? Est-ce qu'il existe encore des traces du professeur Gloden?

Quoique pas mal de procédés algorithmiques que Gloden faisait encore manuellement aient été remplacés par le traitement par ordinateur, on trouve son nom associé à ces méthodes de calcul encore aujourd'hui sur l'Internet. Suivent quelques exemples:

Number Theory » Diophantine Equations

Multigrade Equation

A (k, l)-multigrade equation is a Diophantine equation of the form

$$\sum_{i=1}^{l} n_i^j = \sum_{i=1}^{l} m_i^j$$

for $j = 1, \ldots, k$, where $\mathbf{m}$ and $\mathbf{n}$ are l-vectors. Multigrade identities remain valid if a constant is added to each element of $\mathbf{m}$ and $\mathbf{n}$ (Madachy 1979), so multigrades can always be put in a form where the minimum component of one of the vectors is 1.

Moessner and Gloden (1944) give a bevy of multigrade equations. Small-order examples are the (2, 3)-multigrade with $\mathbf{m} = \{1, 6, 8\}$ and $\mathbf{n} = \{2, 4, 9\}$:

$$\sum_{i=1}^{3} m_i^1 = \sum_{i=1}^{3} n_i^1 = 15$$
$$\sum_{i=1}^{3} m_i^2 = \sum_{i=1}^{3} n_i^2 = 101,$$

the (3, 4)-multigrade with $\mathbf{m} = \{1, 5, 8, 12\}$ and $\mathbf{n} = \{2, 3, 10, 11\}$:

$$\sum_{i=1}^{4} m_i^1 = \sum_{i=1}^{4} n_i^1 = 26$$
$$\sum_{i=1}^{4} m_i^2 = \sum_{i=1}^{4} n_i^2 = 234$$
$$\sum_{i=1}^{4} m_i^3 = \sum_{i=1}^{4} n_i^3 = 2366$$

and the (4, 6)-multigrade with $\mathbf{m} = \{1, 5, 8, 12, 18, 19\}$ and $\mathbf{n} = \{2, 3, 9, 13, 16, 20\}$:

$$\sum_{i=1}^{6} m_i^1 = \sum_{i=1}^{6} n_i^1 = 63$$

A Guide to the Mathematics of Computation Unpublished Math Tables Collection, 1944-1994

A. Gloden, 4(32):224, October 1950

A. Gloden, 5(33):28, January 1951

A. Gloden, 5(34):85, April 1951

A. Gloden, 5(35):162, July 1951 etc.

A. Gloden, 13(66):129, April 1959

Albert Gloden, *Table des solutions de la congruence* $x^4 + 1 = 0 (\mathrm{mod} p) pour\ 350.000 < p < 500.000$

Luxembourg, author, 11 rue Jean Jaurès, and Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1946.

Gloden s'est également intéressé à la «mathématique moderne»; il a suivi des cours à Arlon de concert avec des collègues avant 1960. Ainsi il a su publier: «Initiation à la théorie des ensembles: Einführung in die Mengenlehre, par Josef Breuer. Traduit et adapté par A. Albert Gloden / Dunod Laval, impr. Barnéoud»

Résolution de l'équation intégrale de Fredholm de seconde espèce dans le cas des noyaux d'ordre fini. Introduction à l'étude des équations intégrales, par A. Gloden 1954

Majerus, Gloden, Meyers, Maertz, Wagener en ballade

été 1947: Jos Colling, Emile Weber, Lucien Bernard, Edouard Legill, Edouard Lorang, Ferdinand Moschen, Jean-Baptiste Tontlinger, Pierre Hippert, André Heiderscheid, Julien Faber, Fernand Hess, Roger Unsen, Marcel Rassel, Roger Glod, Jean Schuster, Marcel Warnier, Henri Schaafs, Raymond Kelsen, Fernand Hastert, Edmond Elz, Emile Milani, Jean Olinger, André Schmitz, François Berweiler, Roger Theisen, professeur Albert Gloden, Rodolphe Meyers

Weissenburg, 24.4.1963.

Sehr geehrter Herr Gloden!

Ich hoffe, dass meine beiden Karten vom 10.9.62 und vom 11.9.62 Sie erreichten. Auf dem Gebiete der Multigraden habe ich manches Neue gefunden, aber nicht veröffentlicht. Wissen Sie, in welchen Zeitschriften auf diesem Gebiet seit etwa 2 Jahren Artikel oder Beiträge erschienen sind? Ich weiss es leider nicht. Prof. Birch wird kaum mehr leben, sonst kenne ich keine Mathematiker der Gegenwart (Sie ausgenommen), welche sich mit mehrgradigen Gleichungen befassen.

Ich komme jede Woche hieher zu einem Arzte namens Dr. Ulrich. Wenn man auf A, B, C^n, D, E, F $(n=2,4)$, wo $3D = E+F$, ~~anwendet~~

Session de Pâques 1922.

Analyse: 1) Théorie des maxima et minima d'une fonction d'une seule variable indépend.
Appl.: Trouver le maximum et le minimum de la somme de 2 diamètres conjugués d'une ellipse.

2) Vraie valeur des expressions qui se présentent sous forme indéterminé.
Appl.: $\left[\dfrac{\sqrt{x}-\sqrt{a}+\sqrt{x-a}}{\sqrt{x^2-a^2}}\right]$ pour $x = a$

3) $\int \sin^4 x \cos^3 x \, dx$

Le 5 mai 1965 eut lieu l'Assemblée Générale de l'Alupa au Restaurant « Stuff » rue des Capucins, Luxembourg. En remplacement du président, Monsieur Albert Gloden, qui par raison de santé fut empêché d'assister à la réunion, le vice-président, Monsieur Alphonse Heuss,

Am Kolle'sch ass ebenfalls firu kûrzem eppes gro'ßes geschitt, wât nach nie dô wâr: Et ass engem Physiksprofessser eng Expérienz réusse'ert. Seit Menschegedenke, ass so' eppes nach nie firkomm. De Physikssall an d'Instrumenter de' dô zur Verfügung stinn, ge'wen eventuell nach duer gôn, fir eng Negerprimärscho'l fèrten ze dôn, mé bei ons därft eso' eppes nemme me' als Musée verwärt ginn.

1879	Werner	Henri	Oberanven	Vicaire à Grevenmacher
1879	Wolff	Camille	Diekirch	Avocat à Luxembourg
1880	Alzin	Jean-François	Rodange	Receveur de l'enregistrement à Clervaux
1880	Binsfeld	Philippe	Wiltz	Chapelain à Niederfeulen
1880	Biwer	Jean-Pierre	Remich	Professeur à Strasbourg
1880	Buffet	Lucien	Ettelbrück	Médecin à Ettelbruck
1880	Clemen	Michel	Dommeldange	Vicaire à Luxembourg (Pfaffenthal)
1880	Collart	Auguste	Bettembourg	Bourgmestre à Bettembourg
1880	Derneden	Félix	Baschleiden	Receveur des douanes à Schimpach
1880	Eydt	Charles	Luxembourg	Ingénieur à Luxembourg
1880	Fiedler	François	Heffingen	Vicaire à Dalheim
1880	Hartmann	Victor	Echternach	Professeur à Charleroi
1880	Hemmen	Nicolas	Wellenstein	Vicaire à Steinsel
1880	Hemmer	François	Clémency	Médecin à St-Hubert
1880	Kirsch	Jean-Pierre	Dippach	Prêtre et prof. à l'université de Fribourg (Suisse)
1880	Koetz	Michel	Junglinster	Vicaire à Echternach
1880	Krack	Bernard	Heiderscheid	Professeur à l'Athénée de Luxembourg
1880	Letellier	Maurice	Luxembourg	Dr en droit, dir des chem. de fer G.-L. à Luxembourg
1880	Mirgain	Mathias	Differdange	Com.-compt. ds une mais. de navigation et com. à Anvers
1880	Müller	Jean	Dommeldange	Commis des postes à Luxembourg
1880	Neu	Jean-Pierre	Reuland	Vicaire à Grevenmacher
1880	Rosch	Henri	Wiltz	Géomètre à Mersch
1880	Ruckert	Jean	Ehlange	Prêtre à Peterswaldau
1880	Scharff	Paul	Diekirch	Professeur à Liège
1880	Schroeder	Jules	Rédange	Médecin à Rédange
1880	Schumacher	Auguste	Bascharage	Médecin à Luxembourg
1880	Schuman	Jean-Baptiste	Hellange	Médecin à Dudelange
1880	Terrens	Jean	Waldbillig	Précepteur à Anvers
1880	Thinnes	Pierre	Hollenfels	Chapelain à Dommeldange
1880	Ulveling	Jules	Remich	Avocat à Luxembourg
1880	Weber	Jean-Baptiste	Rumelange	Commis au Gouvernement
1880	Welter	Michel	Heiderscheid	Médecin à Esch-sur-Alzette
1880	Wengler	Michel	Moersdorf	Professeur au proGymnase d'Echternach
1880	Wester	Pierre	Clémency	Etudiant en médecine à Clemency

1880	Weyrich	Michel	Ehnen	Prêtre et professeur à Enghien
1880	Wurth	Joseph	Luxembourg	Avocat à Luxembourg
1881	Bastian	Emile	Eich	Avocat à Luxembourg
1881	Berg	Victor	Echternach	Avocat à Luxembourg
1881	Bidinger	Pierre	Rédange	Elève en théologie à Rédange
1881	Bormann	Jean	Feulen	Chapelain à Reckingen (Mersch)
1881	Brasseur	Alexis	Luxembourg	Avocat à Luxembourg
1881	Collart	Jules	Bettembourg	Avocat à Luxembourg
1881	Donvel	Nicolas	Beringen	Vicaire à Esch-sur-Alzette
1881	Faber	Jean-Pierre	Nommern	Dr en sc. nat., prof. à l'école agric. d'Ettelbruck
1881	Guillaume	Pierre	Beggen	Chapelain à Gonderange
1881	Hartmann	André	Echternach	Vicaire à Diekirch
1881	Infalt	Henri	Diekirch	Aumônier à une éc. prim. sup. de jeunes filles à Dresden
1881	Kayser	Ernest	Rodt	Professeur à Diest (en Belgique)
1881	Leclère	Prosper	Luxembourg	Médecin à Pétange
1881	Muller	François	Surré	Médecin à Luxembourg
1881	Pundel	Léonard	Wormeldange	
1881	Richard	Léon	Diekirch	Ingénieur-directeur à Wallerfangen
1881	Rodenbourg	Jacques	Luxembourg	Curé à Holler
1881	Schneiders	Jean	Echternach	Dr en sc. phys. et mathém. et Dr en médecine
1881	Schroeder	Joseph	Rédange	Agent de commerce à Paris
1881	Sevenig	Nicolas	Wiltz	Professeur au Gymnase de Diekirch
1881	Stoltz	Nicolas	Nospelt	Curé en Amérique
1881	Tockert	Nicolas	Dommeldange	Ingénieur chez Metz & Cie à Dommeldange
1881	Weirich	Nicolas	Canach	Dr j.c. et vicaire à Luxembourg
1881	Weyrich	Jean	Ehnen	
1881	Wies	Nicolas	Blascheid	
1881	Wolff	Gaspard	Diekirch	Vicaire à Remich
1881	Würth	Paul	Luxembourg	Ingénieur à Luxembourg
1881	Zieser	Jean	Reckingen/Mersch	Prêtre et direct. de l'imprim. St-Paul à Luxembourg
1882	Biwer	Georges	Nospelt	Commis aux usines d'Esch-sur-Alzette
1882	Capesius	Mathias	Luxembourg	Chapelain à Dellen
1882	Casel	Jean	Echternach	Docteur en théologie à Echternach
1882	Dasbourg	Victor	Larochette	Médecin à Larochette

1882	Derneden	Félix	Donkols	Ingénieur
1882	Glaesener	Michel	Wilwerdange	Professeur au Gymnase de Diekirch
1882	Goetzinger	Nicolas	Helmsange	Vicaire à Diekirch
1882	Covers	Félix	Beaufort	Commis. à l'administr. des postes à Luxembourg
1882	Gredt	Auguste	Luxembourg	Docteur en théologie O.S.B. à Seckau
1882	Heinen	Jean-Pierre	Contern	Médecin à Rodt/Syr
1882	d'Huart	Jean-Baptiste	Hollerich	Vicaire à Luxembourg
1882	Kayser	Camille	Echternach	Avocat à Luxembourg
1882	Lang	Michel	Tuntange	Dr en sc. phys. et math, géomètre à Rédange
1882	Mersch	François	Luxembourg	Avocat à Luxembourg
1882	Meyers	Jacques	Bigonville	Prêtre et doct. en philos. et lettre, prof. à l'Athénée
1882	Meyers	Michel	Boxhorn	Professeur à l'Athénée de Luxembourg
1882	Neuman	Michel	Luxembourg	Avocat à Luxembourg
1882	Nilles	Jean-Pierre	Rippweiler	Vicaire à Remerschen
1882	Palgen	Nicolas	Walferdange	Professeur au proGymnase d'Echternach
1882	Peter	Jean-Pierre	Canach	Prêtre et recteur à Nonnenwerth
1882	Richard	Emile	Kevenig	Etudiant en médecine
1882	Scheid	Michel	Mertert	Etudiant en théologie
1882	Schmit	Antoine	Mersch	Médecin en Amérique
1882	Schmit	Pierre	Born	Chapelain à Hollenfels
1882	Steichen	Victor	Foetz	Médecin à Esch-sur-Alzette
1882	Stronck	Frédéric	Greiveldange	Prêtre et co-recteur à Simpelveld
1882	Wagner	François	Hollerich	Commis à l'administr. des contrib. à Luxembourg
1882	Wurth	André	Luxembourg	Avocat à Luxembourg
1883	Adehm	Jean-Pierre	Junglinster	Curé dans le diocèse de Metz
1883	Bertemes	Jean	Urspelt	Prêtre en Amérique
1883	Betz	Jean	Ingeldorf	Etudiant en théologie à Ingeldorf
1883	Drees	Nicolas	Elvange (Remich)	Vicaire à Luxembourg
1883	Faber	Henri	Nommern	Chimiste à Ettelbruck
1883	Gredt	Alphonse	Luxembourg	Médecin à Luxembourg
1883	Hammes	Léon	Luxembourg	Ingénieur à Strasbourg
1883	Hansen	Michel	Wilwerwiltz	Dr en phil. et lett., répét. à l'Athénée de Luxembourg
1883	Kayser	Simon	Esch-sur-Alzette	Professeur à Virton
1883	Kieffer	Louis	Livange	Vicaire à Weimerskirch

Endlich hat das Schul-Ministerium nach vielen Euro-Sitzungen mit den ausländischen Kollegen eine handfeste Studie in der Hand mit der es belegen kann, daß das fehlerlose Schreiben in der heutigen Zeit nicht von so großer Wichtigkeit ist wie von den alten Pädagogen mit Griechisch- oder Latein-Hintergrund immer wieder behauptet wird.

Hier zwei Proben: zuerst ein Text in englischer Sprache und dann in deutscher. Danach folgen die Richtlinien zur Kompetenzerlernung.

Aoccdrnig to rscheearch dnoe at Ofxrod Uinervtisy, it deosn't mttaer in waht oredr the ltteers in a wrod are, the olny iprmoetnt tihng is taht the frist and lsat ltteer be at the rghit pclae. The rset can be a total mses and you can sitll raed it wouthit a porbelm. Tihs is bcuseae the huamn mnid deos not raed ervey lteter by istlef, but the wrod as a wlohe. Spooky eh?

Ncah enier Sutide der Uinerviätst Ofxrod sieplt die Rheineofgle der Bchutsbaen in eniem Wrot kniee Rlloe, wcithig ist nur, dsas der esrte und der ltetze Bchutsbae am rhciitegn Ptlaz snid. Der Rset knan ein tlatoes Druhcnienadner sien und man knan es iemmr ncoh pormelbols lseen. Das lgeit daarn, dsas der mneschilhce Vresatnd nicht jdeen Bchutsbaen für scih lsiet, snoedrn das Wrot als Gnaezs. Kmoishc, oedr?

Wir müssen schwach anfangen, dann aber stark nachlassen.
Wir kennen die Aufgabe nicht, aber wir bringen das Doppelte.
Alles ist klar, aber keiner weiß Bescheid.
Wir wissen zwar nicht, was wir wollen, aber das mit ganzer Kraft.
Wer schon die Übersicht verloren hat, der sollte wenigstens den Mut zur Entscheidung haben.
Gefährlich wird es, wenn die Dummen fleißig werden.
Initiative ist Disziplinlosigkeit; Aktionsplan bedeutet "Überbieten, ohne zu erfüllen".
Jeder macht was er will, keiner macht was er soll, aber alle machen mit.
An der Spitze stehen ist immer noch zu weit hinten.
Wo wir sind, da klappt nichts; doch wir können nicht überall sein.
Lösen können wir das Problem nicht, aber wir werden es auflockern.
Was heute nicht richtig ist, kann morgen ganz falsch sein.
Unser Verstand ist unser Vermögen, aber Armut schändet nicht.
So wie wir heute leben, haben wir nie gearbeitet.
Hier wird zwar viel gemacht, aber was gemacht wird, ist nicht zu gebrauchen.
Egal wo es hinführt, wir marschieren vorwärts.
Wir sind zu allem bereit, aber wir sind zu nichts zu gebrauchen.
Jeder kann werden, was er will, ob er will oder nicht.
Wo wir sind, ist vorn, und wenn wir hinten sind, ist hinten vorn.
Wer viel arbeitet, macht viele Fehler, wer keine Fehler macht, wird prämiert und befördert.
Keiner ist unnütz, er kann immer noch als schlechtes Beispiel dienen.
Man sagt, es gibt keine Probleme; aber wo wir sind, gibt es immer welche.
Wissen ist Macht, nichts wissen macht auch nichts.
Damit immer mehr immer weniger tun,
müssen immer weniger immer mehr tun.
Bei uns wird gespart, koste es, was es wolle.
Vergangenes Jahr standen wir vor einem Abgrund,
dieses Jahr wollen wir einen großen Schritt vorwärts tun.
Wir wissen zwar nicht, wo wir hinwollen,
wir wollen aber als erste dort sein.